

Le Mouvement Desjardins enregistre des excédents avant ristournes aux membres de 1 213 M\$ pour le deuxième trimestre de 2026

MESSAGE DE LA DIRECTION

Lévis, le 12 août 2026 – Les résultats annoncés aujourd'hui donnent au Mouvement Desjardins les moyens de ses ambitions : accompagner ses membres et clients vers une plus grande autonomie financière et contribuer concrètement au développement des communautés qu'il sert. Pour le deuxième trimestre de 2026, un montant de 151 M\$ a été ajouté à la provision pour ristournes aux membres, comparativement à 113 M\$ pour la période correspondante de 2025, soit une hausse de 33,6 %. Les remises sous forme de commandites, de dons et de bourses d'études se situent à 39 M\$, dont 19 M\$ proviennent des Fonds d'aide au développement du milieu des caisses.

Le Mouvement Desjardins enregistre des excédents avant ristournes aux membres de 1 213 M\$, en hausse de 313 M\$ ou de 34,8 % par rapport à la même période en 2025. Le revenu net total affiche une augmentation de 13,0 %, qui s'explique notamment par la progression du revenu net d'intérêts du côté du secteur Particuliers et Entreprises. Le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes enregistre également une augmentation des revenus, attribuable à la croissance des actifs sous gestion et sous administration, découlant notamment de l'acquisition de Guardian Capital Group Limited (Guardian). Quant au secteur Assurance de dommages, la progression des revenus provenant essentiellement des activités d'assurance automobile et de biens a été contrebalancée par une hausse des sinistres de l'exercice en cours ainsi que la survenance d'inondations au Québec.

Particuliers et Entreprises : excédents de 633 M\$, en hausse de 263 M\$ par rapport à la même période en 2025, liée à l'amélioration de la marge nette d'intérêts et à la croissance de l'encours des prêts hypothécaires résidentiels et aux entreprises. De plus, la dotation à la provision pour pertes de crédit est en diminution, principalement en raison de la baisse de la dotation liée aux prêts dépréciés, dans le portefeuille de prêts aux entreprises. Enfin, les frais autres que d'intérêts ont affiché une hausse modérée de 0,7 %, reflétant l'attention portée à la gestion des dépenses.

Gestion de patrimoine et Assurance de personnes : excédents de 252 M\$, en hausse de 26 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2025, en raison de l'augmentation des autres revenus attribuable à la croissance des affaires, à l'évolution des marchés et aux activités acquises de Guardian. Cette hausse a été contrebalancée en partie par l'augmentation des frais en lien avec ces éléments, ainsi que par l'expérience en assurance invalidité moins favorable.

Assurance de dommages : excédents de 303 M\$, soit un montant comparable à celui du deuxième trimestre de 2025. La progression des revenus provenant des activités d'assurance automobile et de biens a été contrebalancée par une hausse des sinistres de l'exercice en cours ainsi que la survenance d'inondations au Québec.

Le Mouvement Desjardins maintient une solide capitalisation, en conformité avec les exigences de Bâle III. Ainsi, ses ratios de fonds propres de la catégorie 1A et du total des fonds propres étaient respectivement de 23,6 % et de 26,0 % au 30 juin 2026, alors qu'ils étaient de 23,7 % et de 26,1 % respectivement au 31 décembre 2025.

« Notre performance financière n'a de valeur que si elle se traduit en bénéfices concrets pour nos membres, nos clients et les collectivités. C'est toute la force de notre modèle coopératif : les résultats que nous générons nous permettent de redonner et d'agir là où les besoins sont les plus importants, notamment en matière de logement abordable. À ce jour, plus de 7 000 logements sont réalisés, en chantier ou engagés dans le cadre de notre ambition d'en soutenir 10 000 d'ici 2028, afin de contribuer à répondre à la crise de l'abordabilité. Cette même volonté d'avoir un impact concret se reflète dans notre appui à des projets structurants partout au pays, comme notre contribution d'un million de dollars à la Zone d'innovation minière de Rouyn-Noranda, ainsi que dans l'accompagnement que nous offrons aux personnes et aux entreprises dans un contexte économique qui demeure exigeant. Les échanges que j'ai eus lors de notre tournée des milieux au cours des derniers mois m'ont confirmé que les gens recherchent un partenaire financier solide, engagé et à l'écoute de leurs réalités. C'est précisément le rôle que nous entendons continuer à jouer », a déclaré Denis Dubois, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

INDEX DES RECOMMANDATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA DIVULGATION ACCRUE DES RENSEIGNEMENTS

Les informations découlant des 32 recommandations du groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements (*Enhanced Disclosure Task Force* ou EDTF), mis sur pied par le Conseil de stabilité financière, sont présentées dans le rapport annuel 2025, le rapport financier intermédiaire du deuxième trimestre de 2026 ainsi que les documents *Informations financières complémentaires* et *Rapport au titre du troisième pilier*. Ces documents sont disponibles sur le site Web du Mouvement, à l'adresse www.desjardins.com/a-propos/relations-investisseurs. Les documents *Informations financières complémentaires* et *Rapport au titre du troisième pilier* ne sont pas intégrés par renvoi à ce rapport de gestion.

Voici un sommaire des renseignements fournis en vertu des recommandations de l'EDTF, visant à rehausser la communication et la transparence de l'information sur les risques, ainsi que leur emplacement (numéro de page) :

				Deuxième trimestre de 2026		
Catégorie	Recom-mandation	Information à fournir	Rapport annuel 2025	Rapport financier intermédiaire	Informations financières complémentaires	Rapport au titre du troisième pilier
Général	1	Sommaire des informations en matière de risque	XXXIV	Présente page		
	2	Glossaire des risques, des mesures de risques et des principaux paramètres	56-62, 111-116	47-52	11	101, 102
	3	Principaux risques et risques émergents	44, 45, 52-55, 62-88	11, 29		
	4	Nouveaux ratios réglementaires	44, 45, 47, 81, 83-85, 220, 221	25, 27, 36, 39-41		
Gouvernance des risques, gestion des risques et modèles d'affaires	5	Structure organisationnelle de la gestion des risques	56-62			
	6	Culture de gestion des risques	58-62			
	7	Risques inhérents au modèle d'affaires et appétit pour le risque	12, 26, 30, 35, 38, 44, 48-50, 56-63			
	8	Simulations de crise	44, 57, 62, 63, 78, 79			
Suffisance des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques	9	Exigences minimales de fonds propres réglementaires	44, 45	25		16-18, 93, 94
	10	Rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire	46-48, 220, 221	26		20, 21, 35, 36, 93
	11	Évolution des fonds propres réglementaires	45, 47, 48	27		
	12	Gestion et planification du capital	44-50	24-28		
	13	Actifs pondérés en fonction des risques par secteurs d'activité	49, 63			6-9
	14	Ventilation des exigences de fonds propres par catégories de risques et par méthodes de calcul	48, 49, 64, 65, 68, 69, 78, 79	26-28		6-8, 10
	15	Risque de crédit	48-50	26-28		65-68, 71
	16	Évolution des actifs pondérés en fonction des risques par catégories de risques	49, 50	27,28		6-10, 65
	17	Contrôles ex post et validation des modèles de crédit	68			71
Liquidité	18	Gestion des besoins de liquidités et réserve de liquidités	81-85	36-41		4
Financement	19	Actifs grevés et non grevés	82-84, 86-88, 224, 225	37-40		
	20	Échéances contractuelles résiduelles des actifs, des passifs et des engagements hors bilan	84-87, 226-229	40-42		
	21	Sources et stratégies de financement	43, 81, 86, 87	36, 37, 42, 43		
Risque de marché	22	Rapprochement entre les mesures de risque de marché et le bilan	77, 78	33,34		
	23	Facteurs de risque de marché	76-81, 204-208	32-36		89
	24	Hypothèses, limites et procédures de validation des modèles de risque de marché	78, 79	34,35		
	25	Mesures de pertes extrêmes	44, 57, 78, 79			
Risque de crédit	26	Profil de risque de crédit	43, 55, 57, 68, 69, 71-76	23, 30-32	6-10	38-71
	27	Politique de désignation des prêts dépréciés bruts	70, 130-150			
	28	Rapprochement des prêts dépréciés bruts et des provisions pour pertes de crédit	43, 70-75, 130-150, 165-172	23, 30, 69-75		50-64
	29	Risque de contrepartie lié aux produits dérivés	75, 76, 210-219			72-84
	30	Mesures d'atténuation du risque de crédit	69, 70, 75, 76, 210-219			40-44, 90
Autres risques	31	Gestion des autres risques	48-50, 52-55, 60-63, 89-96	28, 29		
	32	Événements publics ayant une incidence sur les risques	89-91, 224, 225			

RAPPORT DE GESTION

Le Mouvement Desjardins (Mouvement ou Desjardins) regroupe les caisses Desjardins du Québec et la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc. (caisses), la Fédération des caisses Desjardins du Québec (Fédération) et ses filiales, ainsi que le Fonds de sécurité Desjardins.

Le rapport de gestion, daté du 12 août 2026, présente l'analyse des résultats et des principaux changements survenus dans le bilan du Mouvement Desjardins pour la période terminée le 30 juin 2026, par comparaison avec les périodes antérieures. Le Mouvement Desjardins publie l'information financière en respectant le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* (Règlement 52-109) prescrit par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). Contrairement à la Fédération, le Mouvement Desjardins n'est pas, sur une base combinée, un émetteur assujéti à ce règlement ou à toute autre réglementation sur les valeurs mobilières applicable. Conformément à la décision no 2021-FS-0091 de l'Autorité des marchés financiers (AMF) datée du 23 avril 2021, les états financiers combinés et les rapports de gestion du Mouvement Desjardins sont déposés par la Fédération en lieu et place des états financiers consolidés et des rapports de gestion de la Fédération afin de satisfaire ses obligations de divulgation financière, en tant qu'émetteur assujéti, en vertu du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* des ACVM, et la Fédération maintient à l'égard des états financiers combinés et des rapports de gestion du Mouvement Desjardins des contrôles et procédures conformes avec le Règlement 52-109. Depuis le 23 avril 2021 et conformément à la décision de l'AMF et des ACVM, la Fédération utilise les états financiers et les rapports de gestion du Mouvement Desjardins à toutes les fins pertinentes en vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières applicable. De l'information sur les contrôles et les procédures à l'égard des états financiers combinés et des rapports de gestion du Mouvement Desjardins est présentée à la section « Renseignements complémentaires » de ce rapport de gestion.

Ce rapport doit être lu conjointement avec les états financiers combinés intermédiaires résumés non audités (états financiers combinés intermédiaires), y compris les notes complémentaires, au 30 juin 2026 et le rapport annuel 2025 du Mouvement Desjardins (rapport annuel 2025), qui comprend le rapport de gestion et les états financiers combinés annuels audités (états financiers combinés annuels).

Des renseignements supplémentaires sur le Mouvement Desjardins sont disponibles sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca (sous le profil de la Fédération des caisses Desjardins du Québec), où l'on trouve également la notice annuelle de la Fédération. D'autres renseignements peuvent être obtenus sur le site Web du Mouvement Desjardins, à l'adresse www.desjardins.com/a-propos/relations-investisseurs. Aucune information présentée sur ces sites n'est intégrée par renvoi à ce rapport de gestion.

Ce rapport de gestion a été préparé conformément aux règlements en vigueur des ACVM portant sur les obligations d'information continue. À moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers combinés annuels et intermédiaires du Mouvement Desjardins qui ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux exigences comptables de l'AMF, qui ne diffèrent pas des IFRS. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Le 1^{er} janvier 2026, le Mouvement a adopté les modifications à l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* et à l'IFRS 9, *Instruments financiers*. Les données comparatives n'ont pas été retraitées. Pour plus de renseignements, se référer à la note 2 « Méthodes comptables » des présents états financiers combinés intermédiaires.

Les symboles M\$ et G\$ sont utilisés pour désigner respectivement les millions et les milliards de dollars.

TABLE DES MATIÈRES

4 Mise en garde sur les énoncés prospectifs	29 Gestion des risques
5 Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières	29 Gestion des risques
8 Évolution du contexte réglementaire	29 Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs
9 Le Mouvement Desjardins en bref	30 Risque de crédit
10 Faits saillants financiers	32 Risque de marché
11 Événement important	36 Risque de liquidité
11 Environnement économique et perspectives	45 Renseignements complémentaires
12 Revue des résultats financiers	45 Contrôles et procédures
12 Analyse des résultats	45 Information relative aux parties liées
15 Résultats des secteurs d'activité	45 Méthodes comptables critiques et estimations
15 Secteur d'activité Particuliers et Entreprises	45 Modifications comptables futures
17 Secteur d'activité Gestion de patrimoine et Assurance de personnes	46 Informations complémentaires requises en vertu de la décision n° 2021-FS-0091 de l'AMF
19 Secteur d'activité Assurance de dommages	47 Glossaire
21 Rubrique Autres	
22 Sommaire des résultats intermédiaires	
23 Revue du bilan	
23 Gestion du bilan	
24 Gestion du capital	
28 Arrangements hors bilan	

MISE EN GARDE SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les communications publiques du Mouvement Desjardins comprennent de temps à autre des énoncés prospectifs, écrits ou verbaux, au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, notamment au Québec, au Canada et aux États-Unis. Des énoncés prospectifs se retrouvent dans le présent rapport de gestion et peuvent aussi être intégrés à d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation du Canada ou à toute autre communication. De plus, des représentants du Mouvement peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes.

Les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, des observations concernant les objectifs du Mouvement Desjardins en matière de rendement financier, ses priorités, sa vision, ses activités, ses cibles et engagements, ses stratégies pour les atteindre, ses résultats et sa situation financière, la conjoncture économique et celle des marchés financiers, les perspectives concernant les économies québécoise, canadienne, américaine et mondiale, ainsi que le contexte réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement par l'emploi de termes comme « cible », « objectif », « échéancier », « perspective », « croire », « prévoir », « compter », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « avoir comme but », « estimer », « planifier », « projeter », « anticiper », « viser », « se proposer », « devoir » et « pouvoir », de verbes conjugués au futur et au conditionnel, ainsi que de mots et d'expressions comparables, dans toutes leurs variantes grammaticales.

Par leur nature même, les énoncés prospectifs exigent que nous formulions des hypothèses et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques inhérents de nature générale ou spécifique. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, puisque divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté du Mouvement Desjardins et dont ce dernier peut difficilement prédire les répercussions, peuvent influencer, isolément ou collectivement, sur la justesse des hypothèses formulées, des prédictions, des projections ou d'autres énoncés prospectifs, y compris ceux mentionnés dans ce rapport de gestion. Bien que le Mouvement Desjardins soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables et basées sur un fondement valable, il ne peut garantir qu'elles se concrétiseront ou se révéleront exactes. Il est également possible que ces hypothèses, prédictions, projections ou autres énoncés, ainsi que les objectifs et les priorités du Mouvement Desjardins, ne se matérialisent pas ou se révèlent inexacts, et que les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs diffèrent sensiblement des cibles, des attentes, des estimations ou des intentions qui y sont avancées explicitement ou implicitement. Les lecteurs qui se fient à ces énoncés prospectifs doivent soigneusement tenir compte de ces facteurs de risque, de même que des autres incertitudes et événements potentiels, y compris l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs.

Les facteurs de risque importants pouvant influencer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce rapport de gestion incluent ceux qui sont décrits dans la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2025 du Mouvement et du présent rapport de gestion, et comprennent notamment les risques de crédit, de marché, de liquidité, opérationnel, d'assurance, stratégique et de réputation, les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance, ainsi que les risques réglementaires.

Citons également, à titre de tels facteurs, ceux liés à l'atteinte à la sécurité (incluant la cybersécurité), aux incertitudes entourant l'évolution des menaces de cybersécurité dans un contexte de développement rapide des capacités technologiques, au risque de fraude, aux fluctuations du marché immobilier et à l'endettement des ménages et des entreprises, aux évolutions réglementaires, incluant les modifications apportées aux lignes directrices sur la suffisance du capital et des liquidités ainsi qu'aux exigences relatives à leur présentation et à leur interprétation, aux fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change, à l'inflation, aux changements climatiques, aux incertitudes géopolitiques, incluant le conflit au Moyen-Orient et ses impacts, notamment sur les prix du pétrole et du gaz, à l'innovation technologique, incluant l'usage de l'intelligence artificielle et au risque lié aux données. De plus, mentionnons des facteurs liés aux tensions commerciales avec les États-Unis et les répercussions que l'imposition de tarifs douaniers sur l'exportation de certains biens canadiens, ainsi que tout tarif de représailles en découlant, pourraient notamment avoir sur les biens et services, les entreprises de certaines industries et l'économie canadienne. Citons également des facteurs liés aux conditions économiques et commerciales générales dans les régions où le Mouvement Desjardins exerce ses activités, incluant le risque de récession. Signalons aussi les facteurs liés aux estimations comptables critiques et aux normes comptables appliquées par le Mouvement Desjardins, à l'intensification de la concurrence, à la concentration géographique, aux changements aux cotes de crédit attribuées au Mouvement, à la dépendance envers les tiers, incluant le manquement de tiers à leurs obligations envers le Mouvement, à la capacité de recruter les talents et de les maintenir en poste, et au risque fiscal. Mentionnons aussi l'évolution des habitudes de consommation et d'épargne des particuliers, l'incidence possible sur les activités de conflits internationaux, de crises sanitaires, comme les pandémies et les épidémies, ou tout autre événement similaire touchant l'économie locale, nationale ou mondiale, ainsi que la capacité de prévoir et de bien gérer les risques associés à ces facteurs malgré la présence d'un contexte de gestion rigoureuse des risques. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis à la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2025 du Mouvement et du présent rapport de gestion.

Il importe de souligner que la liste des facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs figurant ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres facteurs pourraient entraîner des répercussions sur les résultats du Mouvement Desjardins. Des renseignements supplémentaires sur ces derniers et d'autres facteurs sont fournis à la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2025 du Mouvement et du présent rapport de gestion.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs figurant dans ce document sont décrites à la section « Environnement économique et perspectives » du rapport de gestion annuel 2025 du Mouvement et du présent rapport de gestion, et peuvent être mises à jour dans les rapports de gestion trimestriels déposés par la suite. Pour établir les prévisions en matière de croissance économique, en général et pour le secteur des services financiers en particulier, le Mouvement utilise principalement les données économiques historiques fournies par des organismes reconnus et fiables, les relations empiriques et théoriques entre les variables économiques et financières, le jugement d'experts ainsi que les risques haussiers et baissiers observés pour l'économie au pays et à l'échelle mondiale.

Les énoncés prospectifs contenus dans ce rapport représentent le point de vue de la direction uniquement à la date des présentes et sont communiqués afin d'aider les lecteurs à comprendre et à interpréter la situation financière du Mouvement Desjardins aux dates indiquées, ou ses résultats pour les périodes terminées à ces dates, ainsi que ses priorités et ses objectifs stratégiques tels qu'envisagés en date des présentes. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Le Mouvement Desjardins ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qui peuvent être faits à l'occasion par lui ou en son nom, à l'exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

Afin d'évaluer sa performance, le Mouvement Desjardins utilise diverses mesures financières conformes aux PCGR (IFRS) ainsi que diverses autres mesures financières, dont certaines d'entre elles ne sont pas prescrites par les PCGR. Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (Règlement 52-112) fournit des indications aux émetteurs divulguant des mesures financières déterminées, s'appliquant aux mesures suivantes utilisées par le Mouvement Desjardins :

- mesures financières non conformes aux PCGR;
- ratios non conformes aux PCGR;
- mesures financières supplémentaires.

Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR

Les mesures financières et ratios non conformes aux PCGR utilisés par le Mouvement Desjardins et pour lesquels il n'existe pas de définition normalisée ne sont pas directement comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés et peuvent ne pas être directement comparables à toute mesure prescrite par les PCGR. Le Règlement 52-112 précise, entre autres, que tout ratio constitué d'au moins une mesure financière non conforme aux PCGR correspond à la définition d'un ratio non conforme aux PCGR. Ces mesures financières et ratios non conformes aux PCGR peuvent être utiles aux investisseurs, entre autres, pour l'analyse de la performance globale ou de la situation financière du Mouvement Desjardins. Ils sont définis ci-après :

Marge nette d'intérêts

La marge nette d'intérêts, qui est un ratio non conforme aux PCGR, est utilisée comme mesure de rentabilité de l'actif principal portant intérêt diminuée du coût de financement. Elle correspond au revenu net d'intérêts sur l'actif principal, exprimé en pourcentage de l'actif principal moyen portant intérêt.

L'actif moyen portant intérêt constitue une mesure financière non conforme aux PCGR qui reflète la situation financière du Mouvement Desjardins et est utilisée afin d'exclure de l'actif moyen, les actifs ne générant pas de revenu net d'intérêts. L'actif moyen portant intérêt comprend des valeurs mobilières, y compris celles empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente, de la trésorerie et des dépôts auprès d'institutions financières, ainsi que des prêts. L'actif moyen portant intérêt exclut les actifs liés aux activités d'assurance de personnes et de dommages, ainsi que tous les autres actifs ne générant pas de revenu net d'intérêts.

L'actif principal moyen portant intérêt constitue une mesure financière non conforme aux PCGR et est utilisée afin d'exclure de l'actif moyen portant intérêt, les actifs liés aux activités de négociation, dans le calcul de la marge nette d'intérêts.

Le revenu net d'intérêts sur l'actif principal constitue une mesure financière non conforme aux PCGR et est utilisée afin d'exclure du revenu net d'intérêts, le revenu net d'intérêts de l'actif non principal.

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR avec les mesures financières présentées conformément aux PCGR dans les états financiers combinés et utilisées dans le calcul de la marge nette d'intérêts.

Marge nette d'intérêts

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2026	31 mars 2026	30 juin 2025	30 juin 2026	30 juin 2025
Actif moyen – présenté	533 911 \$	517 281 \$	494 600 \$	526 021 \$	486 714 \$
Moins : Actifs ne générant pas de revenu net d'intérêts	110 200	104 217	94 235	107 444	93 651
Actif moyen portant intérêt	423 711	413 064	400 365	418 577	393 063
Moins : Actifs liés aux activités de négociation	45 908	40 709	41 800	43 206	40 187
Actif principal moyen portant intérêt	377 803 \$	372 355 \$	358 565 \$	375 371 \$	352 876 \$
Revenu net d'intérêts – présenté	2 299 \$	2 187 \$	2 024 \$	4 486 \$	3 991 \$
Moins : Revenu net d'intérêts de l'actif non principal	103	38	(13)	141	(11)
Revenu net d'intérêts sur l'actif principal	2 196 \$	2 149 \$	2 037 \$	4 345 \$	4 002 \$
Marge nette d'intérêts⁽¹⁾	2,33 %	2,34 %	2,28 %	2,33 %	2,29 %

⁽¹⁾ Correspond à un calcul annualisé qui prend en compte le nombre de jours dans la période concernée.

Marge nette d'intérêts – Particuliers et Entreprises

La marge nette d'intérêts du secteur Particuliers et Entreprises, qui est un ratio non conforme aux PCGR, est utilisée comme mesure de rentabilité de l'actif principal portant intérêt diminuée du coût de financement. Elle correspond au revenu net d'intérêts sur l'actif principal, exprimé en pourcentage de l'actif principal moyen portant intérêt.

L'actif principal moyen portant intérêt constitue une mesure financière non conforme aux PCGR qui reflète la situation financière du secteur Particuliers et Entreprises et est utilisée afin d'exclure de l'actif moyen, les actifs ne générant pas de revenu net d'intérêts et certains autres éléments, dans le calcul de la marge nette d'intérêts. L'actif principal moyen portant intérêt du secteur Particuliers et Entreprises comprend des valeurs mobilières, de la trésorerie et des dépôts auprès d'institutions financières, ainsi que des prêts, et exclut les actifs liés aux activités de négociation ainsi que ceux liés aux activités de marché des capitaux et de gestion des liquidités, et tous les autres actifs ne générant pas de revenu net d'intérêts.

Le revenu net d'intérêts sur l'actif principal constitue une mesure financière non conforme aux PCGR et est utilisée afin d'exclure du revenu net d'intérêts, le revenu net d'intérêts de l'actif non principal.

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR avec les mesures financières présentées conformément aux PCGR dans les états financiers combinés et utilisées dans le calcul de la marge nette d'intérêts pour le secteur Particuliers et Entreprises.

Marge nette d'intérêts – Particuliers et Entreprises

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2026	31 mars 2026	30 juin 2025 ⁽¹⁾	30 juin 2026	30 juin 2025 ⁽¹⁾
Actif moyen – présenté	398 285 \$	389 464 \$	380 871 \$	393 623 \$	372 719 \$
Moins : Actifs ne générant pas de revenu net d'intérêts	9 515	7 256	6 976	8 231	6 921
Actif moyen portant intérêt	388 770	382 208	373 895	385 392	365 798
Moins : Actifs liés aux activités de négociation	40 367	39 377	43 839	39 348	41 387
Moins : Autres déductions ⁽²⁾	57 853	56 648	56 545	57 278	54 583
Actif principal moyen portant intérêt	290 550 \$	286 183 \$	273 511 \$	288 766 \$	269 828 \$
Revenu net d'intérêts – présenté	2 201 \$	2 114 \$	1 920 \$	4 315 \$	3 738 \$
Moins : Revenu net d'intérêts de l'actif non principal	143	114	117	258	238
Revenu net d'intérêts sur l'actif principal	2 058 \$	2 000 \$	1 803 \$	4 057 \$	3 500 \$
Marge nette d'intérêts – Particuliers et Entreprises⁽³⁾	2,84 %	2,83 %	2,64 %	2,83 %	2,62 %

⁽¹⁾ Des changements ont été apportés au modèle d'allocation du revenu net d'intérêts entre les secteurs. Pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 juin 2025, ces changements auraient, respectivement, résulté en une augmentation de 75 M\$ et 160 M\$ du « Revenu net d'intérêts » et une baisse de 35 M\$ et 53 M\$ des « Autres revenus » du secteur Particuliers et Entreprises, et d'une variation inverse des mêmes postes de la rubrique Autres. Les données comparatives n'ont pas été retraitées.

⁽²⁾ Proviennent des actifs liés aux activités de marché des capitaux et de gestion des liquidités.

⁽³⁾ Correspond à un calcul annualisé qui prend en compte le nombre de jours dans la période concernée.

Ratio des sinistres – Ratio des frais – Ratio des pertes sur contrats déficitaires – Ratios combinés

Les ratios non conformes aux PCGR suivants, qui sont nets de la réassurance, sont utilisés comme mesure d'analyse de la performance des activités du secteur Assurance de dommages, plus précisément :

- Ratio des sinistres (non actualisé) : utilisé comme mesure d'évaluation de la qualité des affaires.
- Ratio des frais : utilisé comme mesure de l'efficacité de la gestion des frais autres que d'intérêts en excluant certains éléments, dont les frais autres que d'intérêts afférents aux sinistres.
- Ratio des pertes sur contrats déficitaires : utilisé comme mesure d'évaluation de l'effet des contrats déficitaires sur la rentabilité.
- Ratio combiné (actualisé et non actualisé) : utilisé comme mesure de la rentabilité des affaires en excluant l'incidence du résultat financier d'assurance net et certains autres revenus.

Le ratio des sinistres correspond aux charges afférentes aux sinistres nets exprimées en pourcentage des revenus des activités d'assurance nets. Les charges afférentes aux sinistres nets constituent une mesure financière non conforme aux PCGR. Elle est utilisée afin d'exclure les coûts attribuables aux polices et les frais d'acquisition, l'effet de l'élément de perte sur contrats déficitaires ainsi que l'effet de l'actualisation des passifs nets au titre des sinistres survenus et afin de tenir compte des sinistres survenus et coûts attribuables aux sinistres cédés.

Les revenus des activités d'assurance nets constituent une mesure financière non conforme aux PCGR. Elle est utilisée afin d'exclure les primes payées liées aux activités de réassurance et représente le dénominateur dans le calcul des ratios suivants : ratio des sinistres, ratio des frais et ratio des pertes sur contrats déficitaires.

Le ratio des sinistres est composé des ratios suivants :

- Ratio des sinistres pour l'exercice en cours : ratio des sinistres, à l'exclusion des frais de sinistres liés aux catastrophes et aux événements majeurs de l'exercice en cours et ceux liés à l'évolution des sinistres des années antérieures, déduction faite de la réassurance détenue y afférente.
- Ratio des sinistres liés aux catastrophes et aux événements majeurs : ratio des sinistres considérant les frais de sinistres liés aux catastrophes et aux événements majeurs de l'exercice en cours, déduction faite de la réassurance détenue y afférente.
- Ratio de l'évolution des sinistres des années antérieures : ratio des sinistres considérant l'évolution des sinistres des années antérieures, déduction faite de la réassurance détenue y afférente.

Le ratio des frais correspond quant à lui aux frais autres que d'intérêts, excluant les frais autres que d'intérêts afférents aux sinistres et certains éléments, exprimés en pourcentage des revenus des activités d'assurance nets. Les frais autres que d'intérêts, excluant les frais autres que d'intérêts afférents aux sinistres et certains éléments, constituent une mesure financière non conforme aux PCGR. Elle est utilisée afin de considérer tous les frais excluant les frais de gestion de placement et certains autres éléments particuliers.

Le ratio des pertes sur contrats déficitaires correspond à l'effet de l'élément de perte sur contrats déficitaires nets exprimé en pourcentage des revenus des activités d'assurance nets. L'effet de l'élément de perte sur contrats déficitaires nets constitue une mesure financière non conforme aux PCGR. Elle est utilisée afin d'inclure les pertes et reprises de pertes sur contrats déficitaires nets ainsi que les diminutions de l'élément de perte relatives aux services passés, nette de la réassurance.

Le ratio combiné correspond à la somme du ratio des sinistres, du ratio des frais et du ratio des pertes sur contrats déficitaires.

Le ratio combiné actualisé correspond au ratio combiné incluant l'effet de l'actualisation des passifs nets au titre des sinistres survenus.

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR avec les mesures financières présentées conformément aux PCGR dans les états financiers combinés et utilisées dans le calcul du ratio des sinistres, du ratio des frais, du ratio des pertes sur contrats déficitaires et des ratios combinés pour le secteur Assurance de dommages.

Ratio des sinistres – Ratio des frais – Ratio des pertes sur contrats déficitaires – Ratios combinés

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2026	31 mars 2026	30 juin 2025	30 juin 2026	30 juin 2025
Revenus des activités d'assurance – présentés	2 080 \$	2 018 \$	1 985 \$	4 098 \$	3 916 \$
Moins : Primes payées liées aux activités de réassurance ⁽¹⁾	103	100	102	203	198
Revenus des activités d'assurance nets	1 977 \$	1 918 \$	1 883 \$	3 895 \$	3 718 \$
Charges afférentes aux activités d'assurance – présentées	1 550 \$	1 781 \$	1 486 \$	3 331 \$	3 276 \$
Moins : Coûts attribuables aux polices et frais d'acquisition	407	402	389	809	749
Moins : Effet de l'élément de perte sur contrats déficitaires	(5)	72	46	67	211
Moins : Effet de l'actualisation des passifs nets au titre des sinistres survenus	(69)	(77)	(75)	(146)	(144)
Moins : Sinistres survenus et coûts attribuables aux sinistres cédés ⁽¹⁾	39	94	21	133	69
Charges afférentes aux sinistres nets⁽²⁾	1 178 \$	1 290 \$	1 105 \$	2 468 \$	2 391 \$
Frais autres que d'intérêts bruts – présentés	360 \$	295 \$	305 \$	655 \$	581 \$
Moins : Frais autres que d'intérêts afférents aux sinistres ⁽³⁾ et certains éléments ⁽⁴⁾	164	118	119	282	229
Plus : Frais d'acquisition et certains coûts attribuables aux polices inclus dans les charges afférentes aux activités d'assurance	327	332	321	659	622
Frais autres que d'intérêts excluant les frais autres que d'intérêts afférents aux sinistres et certains éléments	523 \$	509 \$	507 \$	1 032 \$	974 \$
Effet de l'élément de perte sur contrats déficitaires	(5) \$	72 \$	46 \$	67 \$	211 \$
Moins : Effet de l'élément de perte sur contrats déficitaires cédés ⁽¹⁾	(14)	3	(1)	(11)	8
Effet de l'élément de perte sur contrats déficitaires nets	9 \$	69 \$	47 \$	78 \$	203 \$
Ratio des sinistres⁽²⁾	59,6 %	67,3 %	58,7 %	63,4 %	64,3 %
Ratio des frais	26,5	26,5	26,9	26,5	26,2
Ratio des pertes sur contrats déficitaires	0,5	3,6	2,5	2,0	5,5
Ratio combiné⁽²⁾	86,6	97,4	88,1	91,9	96,0
Ratio combiné actualisé	83,0	93,4	84,1	88,1	92,1

(1) Ces éléments sont inclus dans le poste « Revenus (charges) nets des activités de réassurance ».

(2) Donnée ou ratio non actualisés, excluant donc l'effet de l'actualisation des passifs nets au titre des sinistres survenus.

(3) Représentent les frais autres que d'intérêts directement liés aux règlements des sinistres qui sont présentés sous la rubrique « Charges afférentes aux activités d'assurance ».

(4) Proviennent des frais de gestion de placement ainsi que certains autres éléments particuliers.

Retour aux membres et à la collectivité

En tant que groupe financier coopératif contribuant au développement des communautés, le Mouvement Desjardins accompagne ses membres et clients dans leur autonomie financière. Le retour aux membres et à la collectivité, qui est utilisé afin de présenter le montant global retourné à la communauté, est composé des ristournes aux membres et des commandites, des dons et des bourses d'études et constitue une mesure financière non conforme aux PCGR.

Le tableau « Faits saillants financiers » à la page 10 de ce rapport de gestion fournit des renseignements plus détaillés sur le retour aux membres et à la collectivité.

Mesures financières supplémentaires

Selon le Règlement 52-112, les mesures financières supplémentaires sont utilisées afin de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus. De plus, ces mesures ne sont pas présentées dans les états financiers. Le Mouvement Desjardins utilise certaines mesures financières supplémentaires, et la composition de celles-ci est présentée dans le glossaire aux pages 47 à 52.

ÉVOLUTION DU CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Le Mouvement Desjardins effectue un suivi rigoureux de la réglementation en matière de produits et de services financiers ainsi que de l'actualité, notamment en matière de fraude, de corruption, d'évasion fiscale, de protection des renseignements personnels, de recyclage des produits de la criminalité, de financement des activités terroristes et de sanctions économiques nationales et internationales afin d'atténuer toute répercussion défavorable sur ses activités et de respecter de saines pratiques en la matière. Des renseignements supplémentaires sont présentés dans la section « Contexte réglementaire » du rapport de gestion annuel 2025 du Mouvement Desjardins. Les sections « Gestion du capital » et « Gestion des risques » du présent rapport de gestion présentent également des renseignements supplémentaires sur l'évolution de la réglementation.

Depuis la publication du rapport de gestion annuel 2025 du Mouvement Desjardins, l'évolution du contexte réglementaire ci-dessous est également à considérer :

Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes (LRPCFAT)

Le projet de loi C-12 (*Loi visant à renforcer le système d'immigration et la frontière du Canada*) incluant des modifications à la LRPCFAT, a reçu la sanction royale en mars 2026. Il inclut notamment l'augmentation du montant actuel des pénalités administratives pécuniaires pouvant être imposées par le CANAFE qui sont déjà en vigueur ainsi que l'augmentation du montant actuel des infractions pénales et l'inscription obligatoire de toutes les entités déclarantes auprès du CANAFE qui entreront ultérieurement en vigueur par décret.

Le CANAFE a annoncé en février 2026, la création d'une nouvelle fonction de liaison qui permettra notamment de partager des pratiques exemplaires en matière de lutte contre l'extorsion et d'améliorer l'échange de renseignements entre les organismes d'application de la loi, le gouvernement et les institutions financières. Le CANAFE a récemment mis à la disposition des institutions financières des profils d'indicateurs de blanchiment d'argent ciblés liés à l'extorsion. Le Mouvement Desjardins se conforme en continu aux exigences et participe activement aux consultations organisées par le CANAFE.

Finalement, le projet de loi C-29 (*Loi constituant l'Agence contre les crimes financiers et apportant des modifications corrélatives à certaines lois et à certains règlements*) a été déposé par le ministre des Finances en avril 2026. Cette Agence, dont la mission est de centraliser les efforts dans la lutte contre les crimes financiers et recouvrer les produits de la criminalité, devrait voir le jour au début 2027.

Protection des renseignements personnels et sécurité de l'information

Après la réforme de la loi québécoise, soit la *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels* (Loi 25) adoptée en 2021, au mois de juin 2026, le ministre de l'Intelligence artificielle et de l'innovation numérique a déposé et effectué la première lecture du projet de loi C-36 qui prévoit le remplacement de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* (LPRPDE/PIPEDA) par une nouvelle législation fédérale : la *Loi visant à protéger la vie privée et les données des consommateurs* (LPVPDC). Ce projet de loi propose également la création d'un nouveau régulateur fédéral, la Commission canadienne de la sécurité numérique et de la protection des données, responsable de son application et habilitée à imposer des sanctions administratives pouvant atteindre 3 % du chiffre d'affaires. Le Mouvement Desjardins entend promouvoir une harmonisation du cadre juridique canadien en matière de protection des renseignements personnels en s'appuyant sur le standard établi par la Loi 25.

Quant au projet de loi fédérale C-15 (*Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025*), qui contient le nouveau cadre législatif sur les services bancaires axés sur les consommateurs pour encadrer les services financiers ouverts, il a reçu la sanction royale en mars 2026. Une mise en conformité avec ce cadre constituera un chantier important pour le Mouvement Desjardins, lequel débutera par une demande d'accréditation auprès de la Banque du Canada. Les fournisseurs de services ainsi que les destinataires de données devront aussi être accrédités. Un projet de règlement a été publié par le Ministère des Finances à la fin du mois de juin 2026 et le Mouvement Desjardins en examine présentement les impacts.

Intelligence artificielle (IA)

En avril 2026, l'AMF a publié la version finale de sa *Ligne directrice sur l'utilisation de l'intelligence artificielle* qui entrera en vigueur le 1^{er} mai 2027. Cette ligne directrice exige que les assujettis attribuent une cote de risque à chaque système d'intelligence artificielle (SIA) et qu'ils les répertorient dans un registre centralisé. Elle prévoit également des responsabilités accrues pour la haute direction et le conseil d'administration en matière de gouvernance et de compréhension des usages et des risques liés à l'IA. Le Mouvement Desjardins a entamé les travaux nécessaires afin de se conformer à cette ligne directrice.

Ligne directrice sur la gestion du risque lié aux tiers

En mars 2026, l'AMF a publié la *Ligne directrice sur la gestion du risque lié aux tiers* qui précise et formalise ses attentes à l'égard des institutions financières en matière de gestion de ce risque. Elle vise à favoriser une gestion saine et prudente des relations avec les tiers et à renforcer la résilience opérationnelle des institutions financières. Les attentes énoncées s'appliquent à l'ensemble des ententes conclues avec des tiers et doivent être mises en œuvre de manière proportionnelle en tenant compte de la criticité des ententes et du niveau de risque qui leur est propre. Des analyses sont en cours pour assurer la conformité du Mouvement Desjardins à cette ligne directrice, dont l'entrée en vigueur est prévue le 1^{er} avril 2027.

Exigences de communication financière au titre du troisième pilier

Le Mouvement Desjardins continue de suivre l'évolution des modifications des exigences concernant la divulgation financière en vertu des normes mondiales élaborées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Ces exigences relatives au troisième pilier visent à accroître la comparabilité avec les autres institutions financières, la transparence et la communication en matière d'adéquation des fonds propres réglementaires et d'exposition aux risques. Le Mouvement Desjardins publie un rapport au titre du troisième pilier afin de s'y conformer. Par ailleurs, l'AMF a publié, en juillet 2026, une mise à jour de sa *Ligne directrice sur les exigences de communication financière au titre du troisième pilier*. Cette nouvelle version prévoit notamment l'ajout de nouvelles exigences de divulgation concernant les cryptoactifs lorsque les institutions financières y sont exposées. Le Mouvement Desjardins n'est pas exposé aux cryptoactifs au 30 juin 2026.

Loi sur la concurrence

Le projet de loi C-15, qui vise à modifier les dispositions de la loi sur la concurrence relatives à l'écoblanchiment en supprimant l'exigence des méthodes reconnues à l'échelle internationale ainsi que les recours privés devant le tribunal, a reçu la sanction royale en mars 2026. Le Mouvement Desjardins se conforme aux exigences de la *Loi sur la concurrence* et continue de suivre de près les évolutions réglementaires et les pratiques d'application afin d'assurer leur pleine conformité.

LE MOUVEMENT DESJARDINS EN BREF

Le Mouvement Desjardins est le groupe financier coopératif le plus important au Canada et le huitième au monde. Au 30 juin 2026, il regroupe 188 caisses au Québec et la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc., la Fédération des caisses Desjardins du Québec et ses filiales ainsi que le Fonds de sécurité Desjardins. Plusieurs de ses filiales et composantes sont actives à l'échelle du Canada, tandis que la présence du Mouvement Desjardins est assurée à l'international par Desjardins Bank, National Association, Desjardins Florida Branch et, depuis le 23 mars 2026, par Guardian Capital Group Limited. Par l'intermédiaire de ses secteurs d'activité Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine et Assurance de personnes et Assurance de dommages, le Mouvement propose à ses membres et clients une gamme complète de services financiers conçus pour répondre à leurs besoins.

La Fédération est l'entité coopérative responsable de l'orientation, de l'encadrement, de la coordination, de la trésorerie et du développement du Mouvement Desjardins, et agit en tant qu'agent financier sur les marchés financiers canadiens et à l'étranger. Elle fournit à ses caisses membres divers services, dont certains d'ordre technique, financier et administratif. La Fédération agit comme organisme de surveillance et de contrôle des caisses, et a pour mission d'assurer la gestion des risques et la gestion du capital du Mouvement Desjardins, et de veiller à la santé financière du Groupe coopératif Desjardins, lequel est composé des caisses Desjardins du Québec, de la Fédération ainsi que du Fonds de sécurité Desjardins, et à sa pérennité conformément à la *Loi sur les coopératives de services financiers* (LCSF). La Fédération assume notamment les rôles de trésorier et de représentant officiel du Mouvement Desjardins auprès de la Banque du Canada et du système bancaire canadien. La Fédération détient aussi le droit de participer aux systèmes de paiement Visa Inc. et Mastercard Inc. au Canada pour le Mouvement. De plus, elle gère, par l'entremise de sociétés de portefeuille, des participations majoritaires dans des sociétés par actions.

La LCSF prévoit que les entités composant le Groupe coopératif Desjardins peuvent être fusionnées en une seule personne morale à être liquidée, ces entités ne pouvant être autrement liquidées. Précisons que la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc. est exclue de cette fusion-liquidation prévue par la loi.

De l'information complémentaire sommaire sur les entités qui ne font pas partie du Groupe coopératif Desjardins ou des filiales des entités le composant, mais qui sont incluses dans les états financiers du Mouvement Desjardins, se retrouve à la section « Informations complémentaires requises en vertu de la décision n° 2021-FS-0091 de l'AMF ».

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions de dollars et en pourcentage)	Aux ou pour les périodes de trois mois terminées le			Aux ou pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2026 ⁽¹⁾	31 mars 2026	30 juin 2025 ⁽²⁾	30 juin 2026 ⁽¹⁾	30 juin 2025 ⁽²⁾
Résultats					
Revenu net d'intérêts	2 299 \$	2 187 \$	2 024 \$	4 486 \$	3 991 \$
Résultat des activités d'assurance	615	375	593	990	883
Résultat financier d'assurance net	289	159	312	448	486
Revenu net lié aux activités d'assurance	904	534	905	1 438	1 369
Autres revenus	1 420	1 380	1 162	2 800	2 413
Revenu net total	4 623	4 101	4 091	8 724	7 773
Dotation à la provision pour pertes de crédit	165	212	203	377	413
Frais autres que d'intérêts					
Frais autres que d'intérêts bruts	3 112	2 877	2 950	5 989	5 686
Frais autres que d'intérêts inclus dans les charges afférentes aux activités d'assurance ⁽³⁾	(279)	(260)	(259)	(539)	(492)
Frais autres que d'intérêts nets	2 833	2 617	2 691	5 450	5 194
Impôts sur les excédents	412	312	297	724	528
Excédents avant ristournes aux membres	1 213 \$	960 \$	900 \$	2 173 \$	1 638 \$
Apport aux excédents par secteurs d'activité⁽⁴⁾					
Particuliers et Entreprises	633 \$	607 \$	370 \$	1 240 \$	769 \$
Gestion de patrimoine et Assurance de personnes	252	130	226	382	394
Assurance de dommages	303	154	307	457	341
Autres	25	69	(3)	94	134
	1 213 \$	960 \$	900 \$	2 173 \$	1 638 \$
Retour aux membres et à la collectivité⁽⁵⁾					
Ristournes aux membres	151 \$	151 \$	113 \$	302 \$	226 \$
Commandites, dons et bourses d'études ⁽⁶⁾	39	31	34	70	60
	190 \$	182 \$	147 \$	372 \$	286 \$
Indicateurs					
Marge nette d'intérêts ⁽⁵⁾	2,33 %	2,34 %	2,28 %	2,33 %	2,29 %
Rendement des capitaux propres ⁽⁷⁾	11,0	9,1	8,9	10,1	8,3
Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit ⁽⁷⁾	0,19	0,27	0,28	0,23	0,28
Prêts dépréciés bruts/prêts bruts ⁽⁷⁾	0,80	0,86	0,82	0,80	0,82
Ratio d'efficacité – Particuliers et Entreprises ⁽⁷⁾	65,6	63,4	72,3	64,5	71,4
Primes d'assurance et de rentes – Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ⁽⁷⁾	1 631 \$	1 631 \$	1 570 \$	3 262 \$	3 258 \$
Marge sur services contractuels (MSC) au bilan – Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ⁽⁸⁾	2 412	2 391	2 554	2 412	2 554
Primes directes souscrites – Assurance de dommages ⁽⁷⁾	2 387	1 746	2 243	4 133	3 914
Bilan et hors bilan					
Actif	543 502 \$	524 320 \$	501 254 \$	543 502 \$	501 254 \$
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes de crédit	325 208	318 794	306 274	325 208	306 274
Dépôts	347 708	334 104	320 919	347 708	320 919
Capitaux propres	44 352	42 933	40 315	44 352	40 315
Biens sous administration ⁽⁷⁾	703 558	653 304	637 644	703 558	637 644
Biens sous gestion ⁽⁷⁾	305 664	284 418	111 505	305 664	111 505
Actif moyen ⁽⁷⁾	533 911	517 281	494 600	526 021	486 714
Mesures des fonds propres et de la liquidité					
Ratio de fonds propres de la catégorie 1A ⁽⁹⁾	23,6 %	23,2 %	22,9 %	23,6 %	22,9 %
Ratio de fonds propres de la catégorie 1 ⁽⁹⁾	23,6	23,2	22,9	23,6	22,9
Ratio du total des fonds propres ⁽⁹⁾	26,0	26,1	25,5	26,0	25,5
Ratio TLAC ⁽¹⁰⁾	36,8	36,4	33,2	36,8	33,2
Ratio de levier ⁽⁹⁾	7,5	7,6	7,5	7,5	7,5
Ratio de levier TLAC ⁽¹⁰⁾	11,6	11,7	10,6	11,6	10,6
Actifs pondérés en fonction des risques ⁽⁹⁾	158 945 \$	156 869 \$	150 888 \$	158 945 \$	150 888 \$
Ratio de liquidité à court terme ⁽¹¹⁾	184 %	176 %	161 %	184 %	161 %
Ratio structurel de liquidité à long terme ⁽¹¹⁾	133	130	131	133	131
Autres renseignements					
Nombre d'employés et d'employées (équivalent temps plein)	53 470	52 788	52 517	53 470	52 517

(1) Les informations présentées au 30 juin 2026 et au 31 mars 2026 tiennent compte des modifications à l'IFRS 9, *Instruments financiers*, adoptées au 1^{er} janvier 2026. Les données comparatives n'ont pas été retraitées. Pour plus de renseignements, se référer à la note 2 « Méthodes comptables » des états financiers combinés intermédiaires.

(2) Certaines données ont été redressées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.

(3) Représentent les frais autres que d'intérêts directement liés à l'exécution des contrats d'assurance qui sont présentés sous la rubrique « Résultat des activités d'assurance ».

(4) Le détail par poste est présenté à la note complémentaire 11 « Information sectorielle » des états financiers combinés intermédiaires.

(5) Pour plus de renseignements sur les mesures financières et ratios non conformes aux PCGR, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » aux pages 5 à 7.

(6) Dont 19 M\$ proviennent des Fonds d'aide au développement du milieu des caisses (15 M\$ au premier trimestre de 2026, 17 M\$ au deuxième trimestre de 2025, 34 M\$ au premier semestre de 2026 et 30 M\$ au premier semestre de 2025).

(7) Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires, voir le glossaire aux pages 47 à 52.

(8) MSC au bilan de 2 615 M\$ (2 599 M\$ au 31 mars 2026 et 2 809 M\$ au 30 juin 2025) présentée nette de la réassurance d'un montant de 203 M\$ (208 M\$ au 31 mars 2026 et 255 M\$ au 30 juin 2025). Inclus aux postes « Passifs des contrats d'assurance » et « Actifs (passifs) des contrats de réassurance » du bilan combiné. Pour plus de renseignements, voir la note complémentaire 7 « Contrats d'assurance et de réassurance » des états financiers combinés intermédiaires.

(9) En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital* émise par l'AMF et applicable notamment aux coopératives de services financiers, voir la section « Gestion du capital ».

(10) En vertu de la *Ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (Total Loss Absorbing Capacity ou TLAC)* émise par l'AMF et fondée sur les actifs pondérés en fonction des risques et sur les expositions aux fins du ratio de levier au niveau du groupe de résolution, qui est réputé être le Mouvement Desjardins excluant la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc., voir la section « Gestion du capital ».

(11) En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités* de l'AMF, voir la section « Gestion des risques ».

ÉVÉNEMENT IMPORTANT

Acquisition de Guardian Capital Group Limited

Le 23 mars 2026, par l'entremise de Desjardins Gestion internationale d'actifs (DGIA), une filiale indirecte de la Fédération, le Mouvement Desjardins a complété l'acquisition de la totalité des actions en circulation de Guardian Capital Group Limited (Guardian), une société mondiale de gestion de placement desservant une clientèle institutionnelle, individuelle et privée, qui était cotée en bourse. Cette acquisition augmente les actifs sous gestion du Mouvement Desjardins, renforce sa présence sur le marché canadien de la gestion d'actifs et soutient son développement à l'international. Les résultats de ces activités sont comptabilisés dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET PERSPECTIVES

Économie mondiale

Les signes demeuraient plutôt positifs pour l'économie mondiale au cours de la première moitié de 2026 malgré les craintes causées par le conflit en Iran. Les indicateurs de la plupart des principales économies pointent sur une croissance toujours en place bien qu'à un rythme relativement lent. La fin des tarifs douaniers américains de réciprocité à la suite de la décision de la Cour suprême des États-Unis et leur remplacement par un tarif temporaire moins élevé aident les pays qui exportent beaucoup vers les États-Unis. La forte demande de produits informatiques est aussi un appui au commerce international. La conjoncture a été perturbée par le conflit en Iran, qui a déclenché le plus important choc d'offre pétrolière depuis plusieurs années, provoquant une contraction subite de la production mondiale. Ces perturbations ont rapidement propulsé les prix de l'énergie à l'échelle internationale. Bien que l'économie mondiale soit devenue moins dépendante du pétrole au cours des dernières décennies, le choc a tout de même amené à diminuer les prévisions de croissance des PIB réels des principales économies d'outre-mer. Toutefois, la diminution des tensions, bien que fragile, devrait aider à stabiliser la situation et les prix de l'énergie ont diminué par rapport au sommet d'avril. Après une croissance de 3,4 % en 2025, le PIB réel mondial devrait augmenter de 2,9 % en 2026 et de 3,2 % en 2027.

États-Unis

Après la faiblesse de la fin de 2025, largement causée par la chute des dépenses publiques due à l'impasse budgétaire, une meilleure croissance du PIB réel américain, soit de 2,1 % à rythme annualisé, est survenue au premier trimestre de 2026 grâce à la reprise des dépenses fédérales et à une nouvelle impulsion des investissements liés à l'intelligence artificielle. La situation a ensuite été fragilisée par la guerre en Iran et le bond spectaculaire des prix de l'essence. Face à cette nouvelle augmentation du coût de la vie, on note une certaine résilience des ménages américains alors qu'ils semblent préférer ralentir leur épargne plutôt que de réduire leurs dépenses. Les investissements liés à l'intelligence artificielle continueront à court terme de soutenir l'investissement non résidentiel, bien qu'ils masquent une certaine faiblesse dans d'autres secteurs d'activité où les investissements sont généralement en recul. La création d'emplois s'est améliorée au printemps après avoir connu plusieurs fluctuations pendant une bonne partie de 2025 et à l'hiver 2026. On s'attend à ce que cette nouvelle tendance se poursuive au cours des prochains trimestres, bien qu'à un rythme un peu plus modéré. La hausse des prix de l'énergie a amené une augmentation rapide de l'inflation au-dessus de 4 %, mais la diminution des coûts de l'essence après le sommet enregistré en mai devrait l'aider à ralentir. On s'attend à une croissance de 2,0 % du PIB réel américain en 2026.

Canada

L'économie canadienne s'est contractée de 0,1 % d'un trimestre à l'autre et à rythme annualisé au premier trimestre de 2026, un résultat nettement inférieur au consensus du secteur privé et aux attentes de la Banque du Canada. Même s'il s'agissait d'un deuxième trimestre consécutif de baisse du PIB réel, nous ne croyons pas que l'économie canadienne était en récession au début de l'année. En effet, la faiblesse était concentrée dans un petit nombre de secteurs. Pour parler de récession, il aurait fallu que cette faiblesse soit généralisée dans l'économie. Un retour en territoire positif est d'ailleurs attendu pour le deuxième trimestre de 2026. En outre, la consommation apportera probablement une contribution positive à la croissance, d'autant plus que les chiffres de l'emploi montraient des gains notables en mai et en juin. Le gouvernement fédéral a transféré un montant unique de 3,1 G\$ aux ménages à revenus faibles et moyens le 5 juin, mais l'effet de cette mesure, intervenue tard dans le deuxième trimestre, risque de se faire surtout sentir au trimestre suivant. L'investissement privé se redressera probablement grâce à la reprise des investissements résidentiels et non résidentiels. Pour le reste de 2026, malgré la possibilité d'un éventuel accord entre les États-Unis et l'Iran menant à une résolution graduelle du conflit au Moyen-Orient, les prix du pétrole demeureront élevés. Cela devrait favoriser les investissements dans le secteur de l'énergie au Canada, en plus de soutenir les exportations de pétrole et les revenus des provinces riches en ressources. Les parties engagées dans la révision de l'ACEUM (Accord Canada-États-Unis-Mexique) ne sont pas parvenues à un consensus avant l'échéance du 1^{er} juillet 2026. Le président américain a récemment signé un décret introduisant de nouveaux tarifs douaniers de 50 % sur près de 5 % des exportations canadiennes destinées aux États-Unis, dont la mise en oeuvre est prévue le 19 août 2026. Les négociations devraient se poursuivre et l'incertitude demeure très élevée. De plus, le ralentissement de la croissance démographique devrait peser sur l'offre de main-d'œuvre et sur la population active vieillissante au Canada. Compte tenu de ces risques à la baisse pour les prévisions, nous restons d'avis que la Banque du Canada laissera son taux directeur inchangé jusqu'en 2027. Au bout du compte, l'année 2026 pourrait se solder par une hausse du PIB réel canadien de 0,6 %.

Québec

L'économie québécoise a enregistré une croissance annualisée de 1,3 % du PIB réel au premier trimestre de 2026, contrastant avec la légère contraction observée à l'échelle canadienne. Ce résultat apparaît toutefois plus favorable qu'il ne l'est réellement, puisque la progression du PIB s'explique essentiellement par une accumulation de stocks, alors que la demande intérieure finale s'est contractée et que les exportations nettes ont également retranché à la croissance. Les ménages demeurent prudents, les dépenses de consommation étant essentiellement stagnantes depuis la fin de 2024, une faiblesse qui reflète en partie le recul démographique observé récemment. Les administrations publiques ont également contribué négativement au bilan du trimestre en réduisant leurs dépenses de consommation et leurs investissements, qui demeurent néanmoins à des niveaux historiquement élevés. L'un des rares éléments encourageants provient de l'investissement des entreprises, en hausse pour un deuxième trimestre consécutif. Par ailleurs, les échanges commerciaux continuent de refléter les effets du virage protectionniste américain, avec un recul des exportations vers l'étranger, particulièrement dans le secteur des biens, tandis que les échanges interprovinciaux demeurent peu dynamiques. Ainsi, même si le Québec évite une récession technique, la faiblesse de la demande intérieure et la détérioration du commerce extérieur laissent présager une croissance économique modeste en 2026, que nous estimons à environ 0,4 %.

REVUE DES RÉSULTATS FINANCIERS

ANALYSE DES RÉSULTATS

EXCÉDENTS

Comparaison des deuxièmes trimestres de 2026 et de 2025

Pour le deuxième trimestre terminé le 30 juin 2026, le Mouvement Desjardins a enregistré des excédents avant ristournes aux membres de 1 213 M\$, en hausse de 313 M\$ ou de 34,8 % par rapport à la même période en 2025. Le revenu net total affiche une augmentation de 13,0 %, qui s'explique notamment par la progression du revenu net d'intérêts du côté du secteur Particuliers et Entreprises. Le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes enregistre également une augmentation des revenus, attribuable à la croissance des actifs sous gestion et sous administration, découlant notamment de l'acquisition de Guardian. Quant au secteur Assurance de dommages, la progression des revenus provenant essentiellement des activités d'assurance automobile et de biens a été contrebalancée par une hausse des sinistres de l'exercice en cours ainsi que la survenance d'inondations au Québec.

En tant que groupe financier coopératif contribuant au développement des communautés, le Mouvement Desjardins accompagne ses membres et clients dans leur autonomie financière, mission qu'il a poursuivie au deuxième trimestre de 2026.

- **Montant total retourné aux membres et à la collectivité⁽¹⁾ de 190 M\$**, comparativement à 147 M\$ au deuxième trimestre de 2025.
 - Ristournes aux membres de 151 M\$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2026, en hausse de 38 M\$ par rapport à la période correspondante de 2025.
 - Remises sous forme de commandites, de dons et de bourses d'études de 39 M\$, comparativement à 34 M\$ pour la même période l'an dernier, dont 19 M\$ au deuxième trimestre de 2026 et 17 M\$ au deuxième trimestre de 2025 proviennent des Fonds d'aide au développement du milieu des caisses.
- **Rendement des capitaux propres de 11,0 %**, comparativement à 8,9 % pour le trimestre terminé le 30 juin 2025, en raison principalement de l'augmentation des excédents, comme cela a été expliqué précédemment.

Le tableau suivant présente le calcul du rendement des capitaux propres.

Rendement des capitaux propres

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2026	31 mars 2026	30 juin 2025	30 juin 2026	30 juin 2025
Excédents avant ristournes aux membres	1 213 \$	960 \$	900 \$	2 173 \$	1 638 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	(34)	(17)	(33)	(51)	(38)
Part revenant au Groupe avant ristournes aux membres	1 179 \$	943 \$	867 \$	2 122 \$	1 600 \$
Capitaux propres moyens – Part revenant au Groupe	42 983 \$	41 993 \$	39 272 \$	42 555 \$	38 777 \$
Rendement des capitaux propres⁽¹⁾⁽²⁾	11,0 %	9,1 %	8,9 %	10,1 %	8,3 %

⁽¹⁾ Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires, voir le glossaire aux pages 47 à 52.

⁽²⁾ Correspond à un calcul annualisé qui prend en compte le nombre de jours dans la période concernée.

Comparaison des premiers semestres de 2026 et de 2025

Au terme du premier semestre terminé le 30 juin 2026, le Mouvement Desjardins a enregistré des excédents avant ristournes aux membres de 2 173 M\$, en hausse de 535 M\$ par rapport à ceux de la même période en 2025. Cette progression s'explique notamment par les résultats du secteur Particuliers et Entreprises, qui ont bénéficié d'une hausse du revenu net d'intérêts ainsi que d'une diminution de la dotation à la provision pour pertes de crédit. Le secteur Assurance de dommages a également contribué à cette hausse grâce à la progression des revenus tirés des activités d'assurance automobile et de biens. Quant au secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes, l'augmentation des revenus attribuable à la croissance des actifs sous gestion et sous administration, notamment à la suite de l'acquisition de Guardian, a été contrebalancée par l'augmentation des frais en lien avec ces éléments.

- **Montant total retourné aux membres et à la collectivité⁽¹⁾ de 372 M\$**, en hausse de 86 M\$ par rapport aux six premiers mois de 2025.
 - Ristournes aux membres de 302 M\$, en hausse de 76 M\$ par rapport à la période correspondante de 2025.
 - Remises sous forme de commandites, de dons et de bourses d'études de 70 M\$, en hausse de 10 M\$ par rapport à celles de la même période en 2025, dont 34 M\$ pour les six premiers mois de 2026 et 30 M\$ pour les six premiers mois de 2025, proviennent des Fonds d'aide au développement du milieu des caisses.
- **Rendement des capitaux propres de 10,1 %**, comparativement à 8,3 % pour la période correspondante de 2025, en raison principalement de l'augmentation des excédents, comme cela a été expliqué précédemment.

⁽¹⁾ Pour plus de renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » aux pages 5 à 7.

REVENU NET TOTAL

Pour le deuxième trimestre de 2026, le **revenu net total a atteint 4 623 M\$**, en hausse de 532 M\$, ou de 13,0 %, par rapport à celui qui avait été enregistré pour la même période en 2025.

Pour les six premiers mois de 2026, le **revenu net total a atteint 8 724 M\$**, en hausse de 951 M\$, ou de 12,2 %, par rapport à celui qui avait été enregistré à la période correspondante de 2025.

REVENU NET D'INTÉRÊTS

Comparaison des deuxièmes trimestres de 2026 et de 2025

Le **revenu net d'intérêts s'est élevé à 2 299 M\$**, en hausse de 275 M\$, ou de 13,6 %. Cette augmentation s'explique par la hausse de la marge nette d'intérêts⁽¹⁾ qui est de 2,33 %, comparativement à 2,28 % pour la période correspondante de 2025 ainsi que par la croissance de l'encours des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts aux entreprises.

Comparaison des premiers semestres de 2026 et de 2025

Le **revenu net d'intérêts s'est élevé à 4 486 M\$**, en hausse de 495 M\$, ou de 12,4 %. Cette augmentation s'explique par la hausse de la marge nette d'intérêts⁽¹⁾ qui est de 2,33 %, comparativement à 2,29 % pour la période correspondante de 2025 ainsi que par la croissance de l'encours des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts aux entreprises.

REVENU NET LIÉ AUX ACTIVITÉS D'ASSURANCE

La variation de cette rubrique, qui est constituée du résultat des activités d'assurance et du résultat financier d'assurance net, s'explique par les éléments provenant du secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes et du secteur Assurance de dommages.

Comparaison des deuxièmes trimestres de 2026 et de 2025

Le **revenu net lié aux activités d'assurance s'est établi à 904 M\$⁽²⁾**, soit un montant comparable à celui du deuxième trimestre de 2025.

Secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes

- Résultat des activités d'assurance de 143 M\$, en baisse de 21 M\$, ou de 12,8 %, attribuable à l'expérience en assurance invalidité moins favorable.
- Résultat financier d'assurance net de 165 M\$, en baisse de 13 M\$, ou de 7,3 %, provenant essentiellement des gains sur disposition d'immeubles réalisés en 2025, partiellement compensés par l'évolution favorable des marchés.

Secteur Assurance de dommages

- Résultat des activités d'assurance de 452 M\$, en hausse de 35 M\$ ou de 8,4 % par rapport à la période correspondante de 2025, principalement en raison des éléments suivants :
 - Progression des revenus des activités d'assurance essentiellement attribuable à la croissance des primes en assurance automobile et de biens.
 - Évolution favorable des sinistres des années antérieures supérieure attribuable à l'assurance automobile.
 - En contrepartie, sinistres pour l'exercice en cours supérieurs, principalement en assurance de biens, et survenance d'inondations au Québec.
- Résultat financier d'assurance net de 118 M\$, soit un montant comparable à celui du trimestre comparatif de 2025.

Comparaison des premiers semestres de 2026 et de 2025

Le **revenu net lié aux activités d'assurance s'est établi à 1 438 M\$⁽²⁾**, en hausse de 69 M\$, ou de 5,0 %, par rapport aux six premiers mois de 2025.

Secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes

- Résultat des activités d'assurance de 279 M\$, en baisse de 70 M\$, ou de 20,1 %, attribuable aux éléments suivants :
 - Expérience en assurance invalidité moins favorable.
 - Hausse de l'élément de perte sur contrats déficitaires, en raison de la croissance du volume de ventes.
- Résultat financier d'assurance net de 205 M\$, en baisse de 49 M\$, ou de 19,3 %, provenant essentiellement des gains sur disposition d'immeubles réalisés en 2025, partiellement compensés par l'évolution favorable des marchés.

⁽¹⁾ Pour plus de renseignements sur les ratios non conformes aux PCGR, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » aux pages 5 à 7.

⁽²⁾ La différence entre ce résultat et la somme des résultats des secteurs d'activité a trait aux transactions intersectorielles qui sont éliminées dans la rubrique Autres.

Secteur Assurance de dommages

- Résultat des activités d'assurance de 686 M\$, en hausse de 167 M\$, ou de 32,2 % par rapport à la période correspondante de 2025, en raison des éléments suivants :
 - Progression des revenus des activités d'assurance essentiellement attribuable à la croissance des primes en assurance automobile et de biens.
 - Effet de l'élément de perte sur contrats déficitaires moins défavorable, essentiellement attribuable à l'assurance automobile.
 - Évolution favorable des sinistres des années antérieures supérieure, principalement attribuable à l'assurance automobile et à l'assurance des entreprises.
 - En contrepartie, sinistres pour l'exercice en cours supérieurs, principalement en assurance de biens.
- Résultat financier d'assurance net de 206 M\$ en hausse de 27 M\$, ou de 15,1 % en raison de l'évolution favorable des marchés.

AUTRES REVENUS

Comparaison des deuxièmes trimestres de 2026 et de 2025

Les autres revenus se sont élevés à 1 420 M\$, en hausse de 258 M\$, ou de 22,2 %, par rapport au deuxième trimestre de 2025, en raison des éléments suivants :

- Augmentation des revenus liés à la croissance des actifs sous gestion et sous administration, notamment à la suite de l'acquisition de Guardian.
- Diminution des autres pertes nettes de placement.
- Hausse des revenus de change.

Comparaison des premiers semestres de 2026 et de 2025

Les autres revenus se sont élevés à 2 800 M\$, en hausse de 387 M\$, ou de 16,0 %, par rapport à la période correspondante de 2025, en raison des éléments suivants :

- Augmentation des revenus liés à la croissance des actifs sous gestion et sous administration, notamment à la suite de l'acquisition de Guardian.
- Hausse des revenus de change.
- Augmentation des volumes d'affaires des activités de paiement par cartes de crédit.

DOTATION À LA PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT

Comparaison des deuxièmes trimestres de 2026 et de 2025

La dotation à la provision pour pertes de crédit s'est élevée à 165 M\$, comparativement à 203 M\$ pour la période correspondante de 2025. Cette diminution de 38 M\$ est attribuable aux éléments suivants :

- Baisse de la dotation liée aux prêts dépréciés, dans le portefeuille de prêts aux entreprises.
- En contrepartie, hausse de la dotation liée aux prêts non dépréciés, principalement en raison d'une détérioration des perspectives économiques.

Le Mouvement Desjardins a continué en 2026 de présenter un portefeuille de prêts de qualité.

- Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit de 0,19 % pour le deuxième trimestre de 2026, comparativement à 0,28 % pour la période correspondante de 2025. Cette baisse s'explique par la diminution de la dotation à la provision pour pertes de crédit.
- Ratio des prêts dépréciés bruts exprimé en pourcentage du portefeuille total de prêts bruts de 0,80 %, comparativement à 0,82 %, au 30 juin 2025.

Le tableau suivant présente le calcul du taux de dotation à la provision pour pertes de crédit.

Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2026	31 mars 2026	30 juin 2025	30 juin 2026	30 juin 2025
Dotation à la provision pour pertes de crédit totale	165 \$	212 \$	203 \$	377 \$	413 \$
Dotation (recouvrement) à la provision pour pertes de crédit sur les valeurs mobilières	8	1	(9)	9	(2)
Dotation à la provision pour pertes de crédit sur les prêts et les éléments hors bilan	157 \$	211 \$	212 \$	368 \$	415 \$
Prêts bruts moyens⁽¹⁾	323 460 \$	318 175 \$	302 758 \$	320 999 \$	298 811 \$
Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit⁽¹⁾⁽²⁾	0,19 %	0,27 %	0,28 %	0,23 %	0,28 %

⁽¹⁾ Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires, voir le glossaire aux pages 47 à 52.

⁽²⁾ Correspond à un calcul annualisé qui prend en compte le nombre de jours dans la période concernée.

Comparaison des premiers semestres de 2026 et de 2025

La dotation à la provision pour pertes de crédit s'est élevée à 377 M\$, comparativement à 413 M\$ pour la période correspondante de 2025. Cette diminution de 36 M\$ est attribuable aux éléments suivants :

- Baisse de la dotation liée aux prêts dépréciés, principalement dans le portefeuille de prêts aux entreprises.
- En contrepartie, hausse de la dotation liée aux prêts non dépréciés, principalement en raison d'une détérioration des perspectives économiques.

Le Mouvement Desjardins a continué en 2026 de présenter un portefeuille de prêts de qualité.

- Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit de 0,23 % pour les six premiers mois de 2026, comparativement à 0,28 % pour la période correspondante de 2025. Cette baisse s'explique par la diminution de la dotation à la provision pour pertes de crédit.
- Ratio des prêts dépréciés bruts exprimé en pourcentage du portefeuille total de prêts bruts de 0,80 %, comparativement à 0,82 % au 30 juin 2025.

FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS BRUTS

Comparaison des deuxièmes trimestres de 2026 et de 2025

Les frais autres que d'intérêts bruts ont totalisé 3 112 M\$, en hausse de 162 M\$, ou de 5,5 %, par rapport au deuxième trimestre de 2025, en raison des éléments suivants :

- Augmentation des frais liés au personnel, notamment en raison de l'acquisition de Guardian.
- Hausse des commissions liée à la croissance des actifs sous gestion et sous administration.
- Augmentation des frais liés à la technologie.

Comparaison des premiers semestres de 2026 et de 2025

Les frais autres que d'intérêts bruts ont totalisé 5 989 M\$, en hausse de 303 M\$, ou de 5,3 %, comparativement aux six premiers mois de 2025, en raison des éléments suivants :

- Augmentation des frais liés au personnel, notamment en raison de l'acquisition de Guardian et de l'indexation des salaires.
- Hausse des commissions liée à la croissance des actifs sous gestion et sous administration.
- Augmentation des frais liés à la technologie.

IMPÔTS SUR LES EXCÉDENTS

Comparaison des deuxièmes trimestres de 2026 et de 2025

Charge d'impôts sur les excédents après ristournes aux membres de 373 M\$, en hausse de 105 M\$, par rapport au deuxième trimestre de 2025, en raison de l'augmentation des excédents.

- Taux d'imposition effectif sur les excédents après ristournes aux membres⁽¹⁾ de 25,3 % pour le trimestre terminé le 30 juin 2026, comparable à celui de 24,7 % pour la période correspondante de 2025.

Comparaison des premiers semestres de 2026 et de 2025

Charge d'impôts sur les excédents après ristournes aux membres de 644 M\$, en hausse de 174 M\$ par rapport aux six premiers mois de 2025, en raison de l'augmentation des excédents.

- Taux d'imposition effectif sur les excédents après ristournes aux membres⁽¹⁾ de 24,8 % pour les six premiers mois de 2026, similaire à celui de 24,2 % pour la même période en 2025.

RÉSULTATS DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

La présentation de l'information financière du Mouvement Desjardins est regroupée par activités. Celles-ci sont définies selon les besoins de ses membres et clients, ainsi que des marchés dans lesquels il évolue, et elles reflètent son mode de gestion interne. Les résultats financiers du Mouvement Desjardins sont regroupés en trois secteurs d'activité, soit Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine et Assurance de personnes, ainsi qu'Assurance de dommages, auxquels s'ajoute une rubrique Autres. Cette section comprend l'analyse des résultats de chacun de ces secteurs.

Des renseignements supplémentaires sur ces secteurs d'activité, portant particulièrement sur leur profil, leurs activités, leurs réalisations de 2025 et la description de l'industrie à laquelle ils sont associés sont fournis aux pages 26 à 39 du rapport de gestion annuel 2025 du Mouvement.

Secteur d'activité Particuliers et Entreprises

Le secteur Particuliers et Entreprises est au centre des activités du Mouvement. Fort d'une offre intégrée et complète pour répondre aux besoins des membres et clients particuliers et entreprises, des institutions, des organismes à but non lucratif et des coopératives, le Mouvement Desjardins est un leader dans les services financiers au Québec et est présent dans les services financiers partout au Canada.

Cette offre répond notamment aux besoins en matière de gestion financière, d'épargne, de paiement, de financement, de services spécialisés, d'accès aux marchés des capitaux, de capital de développement et de risque, de transfert d'entreprises et de conseils et, par l'intermédiaire de son réseau de distribution, de produits d'assurance de personnes et de dommages.

De plus, les membres et clients peuvent compter sur l'accompagnement de la plus importante force-conseil au Québec, constituée de professionnels dévoués et présents à toutes les étapes de leur cycle de vie ou de leur parcours entrepreneurial.

⁽¹⁾ Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires, voir le glossaire aux pages 47 à 52.

Pour répondre aux attentes en constante évolution de ses membres et clients, le Mouvement Desjardins offre ses services par l'intermédiaire du réseau des caisses, de leurs centres Desjardins Entreprises et du Centre d'affaires Services aux Entreprises, soit en personne, au téléphone ou par Internet, et au moyen d'applications pour appareils mobiles et de guichets automatiques.

Particuliers et Entreprises – résultats sectoriels

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2026	31 mars 2026	30 juin 2025 ⁽¹⁾	30 juin 2026	30 juin 2025 ⁽¹⁾
Revenu net d'intérêts	2 201 \$	2 114 \$	1 920 \$	4 315 \$	3 738 \$
Autres revenus	680	683	672	1 363	1 342
Revenu net total	2 881	2 797	2 592	5 678	5 080
Dotation à la provision pour pertes de crédit	157	210	214	367	415
Frais autres que d'intérêts bruts	1 889	1 774	1 875	3 663	3 627
Impôts sur les excédents	202	206	133	408	269
Excédents avant ristournes aux membres	633	607	370	1 240	769
Ristournes aux membres nettes de l'impôt recouvré	112	110	84	222	168
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	521 \$	497 \$	286 \$	1 018 \$	601 \$
Indicateurs					
Actif moyen ⁽²⁾	398 285 \$	389 464 \$	380 871 \$	393 623 \$	372 719 \$
Actif principal moyen portant intérêt ⁽³⁾	290 550	286 183	273 511	288 766	269 828
Prêts bruts moyens ⁽²⁾	311 288	306 496	292 373	309 031	288 535
Dépôts moyens ⁽²⁾	232 878	228 814	226 917	231 340	224 604
Marge nette d'intérêts ⁽³⁾	2,84 %	2,83 %	2,64 %	2,83 %	2,62 %
Ratio d'efficacité ⁽²⁾	65,6	63,4	72,3	64,5	71,4
Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit ⁽²⁾	0,20	0,28	0,29	0,24	0,29

⁽¹⁾ Des changements ont été apportés au modèle d'allocation du revenu net d'intérêts entre les secteurs. Pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 juin 2025, ces changements auraient, respectivement, résulté en une augmentation de 75 M\$ et 160 M\$ du « Revenu net d'intérêts » et une baisse de 35 M\$ et 53 M\$ des « Autres revenus » du secteur Particuliers et Entreprises, et d'une variation inverse des mêmes postes de la rubrique Autres. Les données comparatives n'ont pas été retraitées.

⁽²⁾ Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires, voir le glossaire aux pages 47 à 52.

⁽³⁾ Pour plus de renseignements sur les mesures financières et ratios non conformes aux PCGR, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » aux pages 5 à 7.

Comparaison des deuxièmes trimestres de 2026 et de 2025

Les excédents avant ristournes aux membres se sont établis à 633 M\$, en hausse de 263 M\$ par rapport à la même période en 2025. Cette augmentation s'explique par les éléments suivants :

- **Revenu net total de 2 881 M\$,** en hausse de 289 M\$, ou de 11,1 %.
 - **Revenu net d'intérêts de 2 201 M\$,** en hausse de 281 M\$, ou de 14,6 %. Cette augmentation provient de :
 - Amélioration de la marge nette d'intérêts qui s'est établie à 2,84 %, comparativement à 2,64 % pour la période correspondante de 2025.
 - Croissance de l'encours moyen des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts aux entreprises.
 - **Autres revenus de 680 M\$,** en hausse de 8 M\$, ou de 1,2 %, attribuable principalement à la croissance des volumes d'affaires des activités de paiement par cartes de crédit.
- **Dotation à la provision pour pertes de crédit de 157 M\$,** comparativement à 214 M\$ pour la période correspondante de 2025. Cette diminution de 57 M\$ est attribuable aux éléments suivants :
 - Baisse de la dotation liée aux prêts dépréciés, dans le portefeuille de prêts aux entreprises.
 - En contrepartie, hausse de la dotation liée aux prêts non dépréciés, principalement en raison d'une détérioration des perspectives économiques.
- **Frais autres que d'intérêts bruts de 1 889 M\$,** en légère hausse de 14 M\$, ou de 0,7 %, reflétant l'attention portée à la gestion des dépenses.
- **Ratio d'efficacité à 65,6 %,** comparativement à 72,3 % pour le deuxième trimestre de 2025, en raison principalement de la croissance du revenu net total plus marquée que celle des frais autres que d'intérêts bruts.

Comparaison des premiers semestres de 2026 et de 2025

Les excédents avant ristournes aux membres se sont établis à 1 240 M\$, en hausse de 471 M\$ par rapport aux six premiers mois de 2025. Cette augmentation s'explique par les éléments suivants :

- **Revenu net total de 5 678 M\$,** en hausse de 598 M\$, ou de 11,8 %.
 - **Revenu net d'intérêts de 4 315 M\$,** en hausse de 577 M\$, ou de 15,4 %. Cette augmentation provient de :
 - Amélioration de la marge nette d'intérêts qui s'est établie à 2,83 %, comparativement à 2,62 % pour la période correspondante de 2025.
 - Croissance de l'encours moyen des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts aux entreprises.
 - **Autres revenus de 1 363 M\$,** en hausse de 21 M\$, ou de 1,6 %, attribuable principalement à la croissance des volumes d'affaires des activités de paiement par cartes de crédit, atténuée en partie par la baisse des frais de services.

- **Dotation à la provision pour pertes de crédit de 367 M\$**, comparativement à 415 M\$ pour la période correspondante de 2025. Cette diminution de 48 M\$ est attribuable aux éléments suivants :
 - Baisse de la dotation liée aux prêts dépréciés, principalement dans le portefeuille de prêts aux entreprises.
 - En contrepartie, hausse de la dotation liée aux prêts non dépréciés, principalement en raison d'une détérioration des perspectives économiques.
- **Frais autres que d'intérêts bruts de 3 663 M\$**, en hausse de 36 M\$, ou de 1,0 %, à la suite de l'augmentation des frais liés au personnel.
- **Ratio d'efficience à 64,5 %**, comparativement à 71,4 % pour les six premiers mois de 2025 en raison principalement de la croissance du revenu net total plus marquée que celle des frais autres que d'intérêts bruts.

Secteur d'activité Gestion de patrimoine et Assurance de personnes

Le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes joue un rôle de premier plan dans l'accompagnement des membres et clients vers leur autonomie financière, en les aidant à épargner et investir selon leurs projets et objectifs, et à se protéger ainsi que leurs proches, grâce à une offre de produits et services de qualité.

Ce secteur accompagne les membres et clients, particuliers et entreprises, par l'entremise de divers réseaux et conçoit plusieurs gammes de protections d'assurance de personnes (vie et santé) et de solutions de placement. Il comprend également la gestion d'actifs et les services de fiducie. Le secteur figure parmi les leaders canadiens en investissement responsable et en assurance responsable.

La diversité et l'étendue pancanadienne des réseaux de distribution comptent parmi les grandes forces du secteur :

- Réseau des caisses Desjardins.
- Réseaux spécialisés Desjardins (Service Signature, Gestion privée, Valeurs mobilières et Courtage en ligne).
- Réseaux des agents Desjardins.
- Réseaux partenaires de Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie (SFL Gestion de patrimoine).
- Réseaux en assurance et en solutions de placement (incluant les filiales du Groupe de compagnies Worldsource inc.).
- Firms d'actuaire-conseils et courtiers.
- Centres de relations clients et canaux numériques.

Depuis le 23 mars 2026, le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes comprend également les activités résultant de l'acquisition de Guardian, une société mondiale de gestion de placement desservant une clientèle institutionnelle, individuelle et privée qui était cotée en bourse. Cette acquisition augmente les actifs sous gestion du Mouvement Desjardins, renforce sa présence sur le marché canadien de la gestion d'actifs et soutient son développement à l'international.

Gestion de patrimoine et Assurance de personnes – résultats sectoriels

(en millions de dollars)	Aux ou pour les périodes de trois mois terminées le			Aux ou pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2026	31 mars 2026	30 juin 2025	30 juin 2026	30 juin 2025 ⁽¹⁾
Revenu net d'intérêts	92 \$	81 \$	69 \$	173 \$	138 \$
Résultat des activités d'assurance					
Revenus des activités d'assurance	1 116	1 124	1 109	2 240	2 195
Charges afférentes aux activités d'assurance	(972)	(979)	(940)	(1 951)	(1 829)
Revenus (charges) nets des activités de réassurance	(1)	(9)	(5)	(10)	(17)
	143	136	164	279	349
Résultat financier d'assurance net					
Revenus (pertes) nets de placement d'assurance	1 062	56	74	1 118	513
Revenus financiers (charges financières) d'assurance nets	(924)	(16)	113	(940)	(259)
Revenus financiers (charges financières) de réassurance nets	27	—	(9)	27	—
	165	40	178	205	254
Revenu net lié aux activités d'assurance	308	176	342	484	603
Autres revenus	891	785	695	1 676	1 387
Revenu net total	1 291	1 042	1 106	2 333	2 128
Dotation (recouvrement) à la provision pour pertes de crédit	6	3	(9)	9	(1)
Frais autres que d'intérêts					
Frais autres que d'intérêts bruts	1 041	957	906	1 998	1 784
Frais autres que d'intérêts inclus dans les charges afférentes aux activités d'assurance ⁽¹⁾	(84)	(83)	(83)	(167)	(159)
Frais autres que d'intérêts nets	957	874	823	1 831	1 625
Impôts sur les excédents	76	35	66	111	110
Excédents nets de la période	252 \$	130 \$	226 \$	382 \$	394 \$
dont :					
Part revenant au Groupe	250 \$	130 \$	226 \$	380 \$	394 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	2	—	—	2	—
Indicateurs					
Marge sur services contractuels (MSC) au bilan ⁽²⁾⁽³⁾	2 412 \$	2 391 \$	2 554 \$	2 412 \$	2 554 \$
MSC sur les nouvelles ventes de la période ⁽³⁾⁽⁴⁾	21	25	27	46	45
Ventes nettes d'épargne ⁽⁵⁾⁽⁶⁾	3 857	6 517	1 766	10 374	6 498
Ventes d'assurance ⁽⁶⁾	225	267	182	492	398
Primes d'assurance collective ⁽⁶⁾	1 157	1 149	1 110	2 306	2 202
Primes d'assurance individuelle ⁽⁶⁾	339	350	312	689	627
Primes de rentes ⁽⁶⁾	135	132	148	267	429

⁽¹⁾ Représentent les frais autres que d'intérêts directement liés à l'exécution des contrats d'assurance qui sont présentés sous la rubrique « Résultat des activités d'assurance ».

⁽²⁾ Inclus aux postes « Passifs des contrats d'assurance » et « Actifs (passifs) des contrats de réassurance » du bilan combiné. Pour plus de renseignements, voir la note complémentaire 7 « Contrats d'assurance et de réassurance » des états financiers combinés intermédiaires.

⁽³⁾ MSC au bilan de 2 615 M\$ (2 599 M\$ au 31 mars 2026 et 2 809 M\$ au 30 juin 2025) présentée nette de la réassurance d'un montant de 203 M\$ (208 M\$ au 31 mars 2026 et 255 M\$ au 30 juin 2025).

⁽⁴⁾ MSC sur les nouvelles affaires d'assurance de la période de 19 M\$ (23 M\$ au premier trimestre de 2026, 25 M\$ au deuxième trimestre de 2025, 42 M\$ pour les six premiers mois de 2026 et 42 M\$ pour les six premiers mois de 2025) présentée nette de la réassurance d'un montant de (2) M\$ ((2) M\$ au premier trimestre de 2026 et (2) M\$ au deuxième trimestre de 2025, (4) M\$ pour les six premiers mois de 2026 et (3) M\$ pour les six premiers mois de 2025).

⁽⁵⁾ Dont (104) M\$ de fonds distincts ((114) M\$ au premier trimestre de 2026 et (82) M\$ au deuxième trimestre de 2025, (218) M\$ pour les six premiers mois de 2026 et (160) M\$ pour les six premiers mois de 2025).

⁽⁶⁾ Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires, voir le glossaire aux pages 47 à 52.

Comparaison des deuxièmes trimestres de 2026 et de 2025

Les excédents nets se sont établis à 252 M\$, en hausse de 26 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2025. Cette augmentation s'explique par les éléments suivants :

- **Revenu net total de 1 291 M\$,** en hausse de 185 M\$, ou de 16,7 %.
 - **Revenu net d'intérêts de 92 M\$,** en hausse de 23 M\$, ou de 33,3 %, en raison de la croissance des affaires.
 - **Résultat des activités d'assurance de 143 M\$,** en baisse de 21 M\$, ou de 12,8 %, attribuable à l'expérience en assurance invalidité moins favorable.
 - **Résultat financier d'assurance net de 165 M\$,** en baisse de 13 M\$, ou de 7,3 %, provenant essentiellement des gains sur disposition d'immeubles réalisés en 2025, partiellement compensés par l'évolution favorable des marchés.
 - **Autres revenus de 891 M\$,** en hausse de 196 M\$, ou de 28,2 %, provenant essentiellement des honoraires de gestion et de services de garde en lien avec la hausse des actifs sous gestion et sous administration. Cette augmentation est expliquée par la croissance des affaires, l'évolution des marchés et l'acquisition de Guardian.
- **Frais autres que d'intérêts bruts de 1 041 M\$,** en hausse de 135 M\$, ou de 14,9 %. Cette augmentation est principalement attribuable aux éléments suivants :
 - Hausse des dépenses de commissions liée à la croissance des actifs sous gestion et sous administration.
 - Augmentation des frais liés au personnel, dont 47 M\$ proviennent de l'acquisition de Guardian.
 Précisons que 84 M\$ des frais autres que d'intérêts bruts sont inclus dans les charges afférentes aux activités d'assurance, comparativement à 83 M\$ pour le deuxième trimestre de 2025.
- **Informations supplémentaires liées à la marge sur services contractuels (MSC)**
 - MSC au bilan de 2 412 M\$ au 30 juin 2026, comparativement à 2 391 M\$ au 31 mars 2026. La croissance de la MSC est expliquée par les changements dans les estimations, les nouvelles ventes et les charges financières, compensée en partie par l'effet des services rendus.

Comparaison des premiers semestres de 2026 et de 2025

Les excédents nets se sont établis à 382 M\$, en baisse de 12 M\$ par rapport à la période correspondante de 2025. Cette diminution s'explique par les éléments suivants :

- **Revenu net total de 2 333 M\$,** en hausse de 205 M\$, ou de 9,6 %.
 - **Revenu net d'intérêts de 173 M\$,** en hausse de 35 M\$, ou de 25,4 %, en raison de la croissance des affaires.
 - **Résultat des activités d'assurance de 279 M\$,** en baisse de 70 M\$, ou de 20,1 %, attribuable aux éléments suivants :
 - Expérience en assurance invalidité moins favorable.
 - Hausse de l'élément de perte sur contrats déficitaires, en raison de la croissance du volume de ventes.
 - **Résultat financier d'assurance net de 205 M\$,** en baisse de 49 M\$, ou de 19,3 %, provenant essentiellement des gains sur disposition d'immeubles réalisés en 2025, partiellement compensés par l'évolution favorable des marchés.
 - **Autres revenus de 1 676 M\$,** en hausse de 289 M\$, ou de 20,8 %, provenant essentiellement des honoraires de gestion et de services de garde en lien avec la hausse des actifs sous gestion et sous administration. Cette augmentation est expliquée par la croissance des affaires, l'évolution des marchés et l'acquisition de Guardian.
- **Frais autres que d'intérêts bruts de 1 998 M\$,** en hausse de 214 M\$, ou de 12,0 %, en raison principalement des éléments suivants :
 - Hausse des dépenses de commissions liée à la croissance des actifs sous gestion et sous administration.
 - Augmentation des frais liés au personnel, dont 52 M\$ proviennent de l'acquisition de Guardian.
 Précisons que 167 M\$ des frais autres que d'intérêts bruts sont inclus dans les charges afférentes aux activités d'assurance, comparativement à 159 M\$ pour les six premiers mois de 2025.
- **Informations supplémentaires liées à la marge sur services contractuels (MSC)**
 - MSC au bilan de 2 412 M\$ au 30 juin 2026, comparativement à 2 385 M\$ au 31 décembre 2025. La croissance de la MSC est expliquée par les changements dans les estimations, les nouvelles ventes et les charges financières, compensée en partie par l'effet des services rendus.

Secteur d'activité Assurance de dommages

Le secteur Assurance de dommages offre des produits d'assurance permettant aux membres et clients du Mouvement Desjardins de protéger leurs actifs et de se prémunir contre les incidences d'un sinistre. Il comprend les activités de Desjardins Groupe d'assurances générales inc. et de ses filiales, et propose partout au Canada une gamme de produits d'assurance automobile et de biens aux particuliers, ainsi que des produits d'assurance aux entreprises. Ses produits sont offerts dans le réseau des caisses Desjardins du Québec, de la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc., des centres Desjardins Entreprises et du Centre d'affaires Services aux Entreprises, et sont distribués par l'entremise d'agents en assurance de dommages dans plusieurs centres de contact avec la clientèle ainsi que par un réseau d'agents exclusifs, dont plus de 400 agences en Ontario, en Alberta et au Nouveau-Brunswick. Ce réseau d'agents exclusifs distribue de l'assurance de dommages ainsi que plusieurs autres produits financiers. De plus, les produits d'assurance de La Compagnie d'assurance de l'île-du-Prince-Édouard (ICPEI) sont distribués par un réseau de courtiers indépendants, dans l'ensemble des provinces au Canada. Le secteur offre également des conseils et des services de prévention des sinistres aux membres et clients pour leur permettre de protéger leurs actifs et de se prémunir contre les incidences d'un événement météo ou climatique. Les membres et clients ont aussi accès à une multitude de services disponibles sur le numérique et par des applications pour appareils mobiles.

Desjardins Groupe d'assurances générales inc., qui compte plus de 3,8 millions de membres et clients, commercialise ses produits à l'échelle canadienne auprès du marché des particuliers et des entreprises sous la marque Desjardins Assurances; auprès du marché des groupes, comme les membres d'associations professionnelles et de syndicats, et le personnel d'employeurs, sous la marque La Personnelle; et par l'intermédiaire de courtiers sous la marque ICPEI, une filiale de Desjardins qui se spécialise dans l'assurance des entreprises.

Assurance de dommages – résultats sectoriels

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2026	31 mars 2026	30 juin 2025	30 juin 2026	30 juin 2025
Résultat des activités d'assurance					
Revenus des activités d'assurance	2 080 \$	2 018 \$	1 985 \$	4 098 \$	3 916 \$
Charges afférentes aux activités d'assurance	(1 550)	(1 781)	(1 486)	(3 331)	(3 276)
Revenus (charges) nets des activités de réassurance	(78)	(3)	(82)	(81)	(121)
	452	234	417	686	519
Résultat financier d'assurance net					
Revenus (pertes) nets de placement d'assurance	213	113	148	326	318
Revenus financiers (charges financières) d'assurance nets	(104)	(27)	(38)	(131)	(156)
Revenus financiers (charges financières) de réassurance nets	9	2	5	11	17
	118	88	115	206	179
Revenu net lié aux activités d'assurance	570	322	532	892	698
Autres revenus (pertes)	(1)	(5)	(2)	(6)	(9)
Revenu net total	569	317	530	886	689
Dotation (recouvrement) à la provision pour pertes de crédit	2	(1)	(2)	1	(1)
Frais autres que d'intérêts					
Frais autres que d'intérêts bruts	360	295	305	655	581
Frais autres que d'intérêts inclus dans les charges afférentes aux activités d'assurance ⁽¹⁾	(203)	(185)	(184)	(388)	(348)
Frais autres que d'intérêts nets	157	110	121	267	233
Impôts sur les excédents	107	54	104	161	116
Excédents nets de la période	303 \$	154 \$	307 \$	457 \$	341 \$
dont :					
Part revenant au Groupe	271 \$	137 \$	274 \$	408 \$	303 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	32	17	33	49	38
Indicateurs					
Primes directes souscrites ⁽²⁾	2 387 \$	1 746 \$	2 243 \$	4 133 \$	3 914 \$
Ratio des sinistres ⁽³⁾⁽⁴⁾	59,6 %	67,3 %	58,7 %	63,4 %	64,3 %
Ratio des sinistres pour l'exercice en cours ⁽³⁾⁽⁴⁾	65,3	73,3	63,7	69,2	68,5
Ratio des sinistres liés aux catastrophes et aux événements majeurs ⁽³⁾⁽⁴⁾	5,0	1,1	3,1	3,1	2,9
Ratio de l'évolution des sinistres des années antérieures ⁽³⁾⁽⁴⁾	(10,7)	(7,1)	(8,1)	(8,9)	(7,1)
Ratio des frais ⁽³⁾	26,5	26,5	26,9	26,5	26,2
Ratio des pertes sur contrats déficitaires ⁽³⁾	0,5	3,6	2,5	2,0	5,5
Ratio combiné ⁽³⁾⁽⁴⁾	86,6	97,4	88,1	91,9	96,0
Ratio combiné actualisé ⁽³⁾	83,0	93,4	84,1	88,1	92,1

(1) Représentent les frais autres que d'intérêts directement liés à l'exécution des contrats d'assurance qui sont présentés sous la rubrique « Résultat des activités d'assurance ».

(2) Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires, voir le glossaire aux pages 47 à 52.

(3) Pour plus de renseignements sur les ratios non conformes aux PCGR, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » aux pages 5 à 7.

(4) Ratio non actualisé, excluant donc l'effet de l'actualisation des passifs nets au titre des sinistres survenus.

Comparaison des deuxièmes trimestres de 2026 et de 2025

Les excédents nets se sont établis à 303 M\$, soit un montant comparable à celui du deuxième trimestre de 2025.

- **Revenu net total de 569 M\$,** en hausse de 39 M\$ ou de 7,4 %.
 - **Résultat des activités d'assurance de 452 M\$,** en hausse de 35 M\$ ou de 8,4 %.
 - **Revenus des activités d'assurance de 2 080 M\$,** en hausse de 95 M\$, ou de 4,8 %, essentiellement en raison de la croissance des primes en assurance automobile et de biens.
 - **Charges afférentes aux activités d'assurance de 1 550 M\$,** en hausse de 64 M\$, ou de 4,3 %. En incluant les charges afférentes aux activités d'assurance cédées de 25 M\$ (20 M\$ à la période comparative de 2025) présentées dans la rubrique Revenus (charges) nets des activités de réassurance, la hausse est de 59 M\$, ou de 4,0 %, en raison des éléments suivants :
 - Sinistres pour l'exercice en cours supérieurs, principalement en assurance de biens.
 - Survenance d'inondations au Québec.
 Cette augmentation a été contrebalancée, en partie, par les éléments suivants :
 - Évolution favorable des sinistres des années antérieures supérieure attribuable à l'assurance automobile.
 - Effet de l'élément de perte sur contrats déficitaires moins défavorable, essentiellement attribuable à l'assurance automobile.
 - **Résultat financier d'assurance net de 118 M\$,** soit un montant comparable à celui du deuxième trimestre de 2025.

- **Frais autres que d'intérêts bruts de 360 M\$,** en hausse de 55 M\$, ou de 18,0 %, essentiellement en raison des éléments ci-dessous :
 - Provisions relatives aux éventualités à l'égard de nos activités.
 - Augmentation des frais liés à la technologie.
 Précisons que 203 M\$ des frais autres que d'intérêts bruts sont inclus dans les charges afférentes aux activités d'assurance, comparativement à 184 M\$ pour le deuxième trimestre de 2025.

Comparaison des premiers semestres de 2026 et de 2025

Les excédents nets se sont établis à 457 M\$, en hausse de 116 M\$ par rapport à la période correspondante de 2025. Cette augmentation s'explique par les éléments suivants :

- **Revenu net total de 886 M\$,** en hausse de 197 M\$, ou de 28,6 %.
 - **Résultat des activités d'assurance de 686 M\$,** en hausse de 167 M\$, ou de 32,2 %.
 - **Revenus des activités d'assurance de 4 098 M\$,** en hausse de 182 M\$, ou de 4,6 %, essentiellement en raison de la croissance des primes en assurance automobile et de biens.
 - **Charges afférentes aux activités d'assurance de 3 331 M\$,** en hausse de 55 M\$, ou de 1,7 %. En incluant les charges afférentes aux activités d'assurance cédées de 122 M\$ (77 M\$ à la période comparative de 2025) présentées dans la rubrique Revenus (charges) nets des activités de réassurance, la hausse est de 10 M\$, en raison des éléments suivants :
 - Sinistres pour l'exercice en cours supérieurs, principalement en assurance de biens.
 - Amortissement des frais d'acquisition en hausse.
 Cette augmentation a été contrebalancée, en partie, par les éléments suivants :
 - Effet de l'élément de perte sur contrats déficitaires moins défavorable, essentiellement attribuable à l'assurance automobile.
 - Évolution favorable des sinistres des années antérieures supérieure, principalement attribuable à l'assurance automobile et à l'assurance des entreprises.
 - **Résultat financier d'assurance net de 206 M\$,** en hausse de 27 M\$, ou de 15,1 %, en raison des résultats favorables sur contrats à terme normalisés, alors que des résultats défavorables étaient constatés à la période comparative de 2025.
- **Frais autres que d'intérêts bruts de 655 M\$,** en hausse de 74 M\$, ou de 12,7 %, essentiellement en raison des éléments suivants :
 - Provisions relatives aux éventualités à l'égard de nos activités.
 - Augmentation des frais liés à la technologie.
 - Frais liés au personnel plus importants, notamment attribuables à l'indexation des salaires.
 Précisons que 388 M\$ des frais autres que d'intérêts bruts sont inclus dans les charges afférentes aux activités d'assurance, comparativement à 348 M\$ pour la période comparative de 2025.

Rubrique Autres

La rubrique Autres comprend l'information financière, qui n'est pas particulière à un secteur d'activité. Elle inclut principalement les activités de trésorerie et les résultats des fonctions de soutien offertes par la Fédération à l'ensemble du Mouvement, dont : les finances, incluant la trésorerie; les opérations, incluant l'approvisionnement; la gestion des risques, incluant la conformité; l'expérience membre et client, la coopération, la culture, le marketing, les communications et les ressources humaines; le Bureau de projets; le Bureau de la sécurité Desjardins; les affaires juridiques et le Bureau du développement durable. Elle inclut aussi l'ensemble des activités relatives aux technologies de l'information du Mouvement. Les frais autres que d'intérêts des fonctions de soutien et des activités relatives aux technologies de l'information sont en grande partie attribués aux différents secteurs d'activité.

La rubrique Autres comprend également les différents ajustements nécessaires à la préparation des états financiers combinés intermédiaires et les éliminations des soldes intersectoriels.

Rubrique Autres

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2026	31 mars 2026	30 juin 2025 ⁽¹⁾	30 juin 2026	30 juin 2025 ⁽¹⁾
Revenu net d'intérêts	6 \$	(8) \$	35 \$	(2) \$	115 \$
Revenu net lié aux activités d'assurance	26	36	31	62	68
Autres revenus (pertes)	(150)	(83)	(203)	(233)	(307)
Revenu (perte) net total	(118)	(55)	(137)	(173)	(124)
Frais autres que d'intérêts nets	(170)	(141)	(128)	(311)	(291)
Impôts sur les excédents	27	17	(6)	44	33
Excédents (déficit) nets de la période	25 \$	69 \$	(3) \$	94 \$	134 \$

⁽¹⁾ Des changements ont été apportés au modèle d'allocation du revenu net d'intérêts entre les secteurs. Pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 juin 2025, ces changements auraient, respectivement, résulté en une augmentation de 75 M\$ et 160 M\$ du « Revenu net d'intérêts » et une baisse de 35 M\$ et 53 M\$ des « Autres revenus » du secteur Particuliers et Entreprises, et d'une variation inverse des mêmes postes de la rubrique Autres. Les données comparatives n'ont pas été retraitées.

Comparaison des deuxièmes trimestres de 2026 et de 2025

- **Excédents nets de 25 M\$,** comparativement à un déficit net de 3 M\$ pour le deuxième trimestre de 2025.
 - En lien avec l'effet favorable des autres revenus (pertes) nets de placement inclus dans les autres revenus.

Comparaison des premiers semestres de 2026 et de 2025

- **Excédents nets de 94 M\$**, en baisse de 40 M\$ par rapport au premier semestre de 2025, lequel avait bénéficié de conditions plus favorables liées aux activités de trésorerie, à l'évolution des taux d'intérêt sur les marchés et aux positions de couverture.

En raison des activités et des éliminations des soldes intersectoriels classées sous la rubrique Autres, la comparaison des résultats des périodes est limitée.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES

Le tableau suivant présente un sommaire des renseignements se rapportant aux résultats des huit derniers trimestres du Mouvement Desjardins.

Résultats des huit derniers trimestres

(en millions de dollars)	2026		2025				2024	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
Revenu net d'intérêts	2 299 \$	2 187 \$	2 151 \$	2 137 \$	2 024 \$	1 967 \$	1 962 \$	1 915 \$
Résultat des activités d'assurance								
Revenus des activités d'assurance	3 160	3 107	3 125	3 094	3 041	2 991	2 998	2 945
Charges afférentes aux activités d'assurance	(2 466)	(2 720)	(2 373)	(2 501)	(2 362)	(2 650)	(2 268)	(3 168)
Revenus (charges) nets des activités de réassurance	(79)	(12)	(58)	(53)	(86)	(51)	58	493
	615	375	694	540	593	290	788	270
Résultat financier d'assurance net								
Revenus (pertes) nets de placement d'assurance	1 278	199	184	869	241	639	375	1 560
Revenus financiers (charges financières) d'assurance nets	(1 025)	(42)	46	(623)	76	(487)	(309)	(1 463)
Revenus financiers (charges financières) de réassurance nets	36	2	(6)	18	(5)	22	28	57
	289	159	224	264	312	174	94	154
Revenu net lié aux activités d'assurance	904	534	918	804	905	464	882	424
Autres revenus								
Frais de service sur les dépôts et les paiements	132	137	145	145	142	137	138	134
Commissions sur les prêts et les cartes	273	280	285	275	257	262	278	260
Services de courtage et de fonds de placement	427	430	424	388	392	391	367	374
Honoraires de gestion et de services de garde	409	302	309	264	270	248	261	219
Autres revenus (pertes) nets de placement	(15)	28	(8)	(55)	(64)	61	(101)	(60)
Revenus de change	116	117	119	111	95	97	80	66
Autres	78	86	70	53	70	55	91	53
	1 420	1 380	1 344	1 181	1 162	1 251	1 114	1 046
Revenu net total	4 623	4 101	4 413	4 122	4 091	3 682	3 958	3 385
Dotation à la provision pour pertes de crédit	165	212	163	112	203	210	272	105
Frais autres que d'intérêts								
Frais autres que d'intérêts bruts	3 112	2 877	3 172	2 779	2 950	2 736	2 868	2 524
Frais autres que d'intérêts inclus dans les charges afférentes aux activités d'assurance	(279)	(260)	(262)	(242)	(259)	(233)	(209)	(235)
Frais autres que d'intérêts nets	2 833	2 617	2 910	2 537	2 691	2 503	2 659	2 289
Excédents d'exploitation	1 625	1 272	1 340	1 473	1 197	969	1 027	991
Impôts sur les excédents	412	312	282	358	297	231	201	234
Excédents avant ristournes aux membres	1 213	960	1 058	1 115	900	738	826	757
Ristournes aux membres	151	151	166	113	113	113	107	110
Recouvrement d'impôt relatif aux ristournes aux membres	(39)	(41)	(40)	(29)	(29)	(29)	(23)	(28)
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	1 101 \$	850 \$	932 \$	1 031 \$	816 \$	654 \$	742 \$	675 \$
dont :								
Part revenant au Groupe	1 067 \$	833 \$	892 \$	997 \$	783 \$	649 \$	689 \$	664 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	34	17	40	34	33	5	53	11

Les revenus, les charges et les excédents trimestriels avant ristournes aux membres varient en fonction de certaines tendances, notamment des fluctuations saisonnières, de la conjoncture économique en général et des conditions des marchés financiers. Pour plus de renseignements sur les variations trimestrielles, se référer aux pages 41 et 42 du rapport de gestion annuel 2025.

REVUE DU BILAN

GESTION DU BILAN

Bilan combiné

(en millions de dollars et en pourcentage)

	Au 30 juin 2026 ⁽¹⁾		Au 31 décembre 2025	
Actif				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	7 688 \$	1,4 %	5 848 \$	1,1 %
Valeurs mobilières	107 574	19,8	105 677	20,7
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	31 134	5,7	22 809	4,5
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes de crédit	325 208	59,8	314 703	61,7
Actif net des fonds distincts	37 408	6,9	34 079	6,7
Instruments financiers dérivés	13 381	2,5	10 862	2,1
Autres actifs	21 109	3,9	16 264	3,2
Total de l'actif	543 502 \$	100,0 %	510 242 \$	100,0 %
Passif et capitaux propres				
Dépôts	347 708 \$	64,1 %	329 494 \$	64,7 %
Passifs des contrats d'assurance	35 389	6,5	34 737	6,8
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	19 263	3,5	15 913	3,1
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	13 194	2,4	15 937	3,1
Instruments financiers dérivés	10 444	1,9	8 861	1,7
Passif net des fonds distincts – Contrats d'investissement	33 853	6,2	30 496	6,0
Autres passifs	34 273	6,3	27 682	5,4
Obligations subordonnées	5 026	0,9	4 810	0,9
Capitaux propres	44 352	8,2	42 312	8,3
Total du passif et des capitaux propres	543 502 \$	100,0 %	510 242 \$	100,0 %

⁽¹⁾ Les informations présentées au 30 juin 2026 tiennent compte des modifications à l'IFRS 9, *Instruments financiers*, adoptées au 1^{er} janvier 2026. Les données comparatives n'ont pas été retraitées. Pour plus de renseignements, se référer à la note 2 « Méthodes comptables » des états financiers combinés intermédiaires.

Actif

L'actif total du Mouvement Desjardins s'élevait à 543,5 G\$ au 30 juin 2026, en hausse de 33,3 G\$, ou de 6,5 %, depuis le 31 décembre 2025.

La trésorerie et les dépôts auprès d'institutions financières ont augmenté de 1,8 G\$, ou de 31,5 %, et les valeurs mobilières, y compris celles empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente, ont augmenté de 10,2 G\$, ou de 8,0 %, reflétant les activités de gestion des liquidités.

L'encours du portefeuille de prêts du Mouvement Desjardins, net de la provision pour pertes de crédit, a progressé de 10,5 G\$, ou de 3,3 %, en raison principalement des prêts hypothécaires résidentiels qui ont connu une hausse de 7,9 G\$, ou de 4,0 %. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements ont augmenté de 2,6 G\$, ou de 2,8 %, depuis la fin de 2025. L'encours des prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers est resté à un niveau comparable à celui observé au 31 décembre 2025.

Des renseignements sur la qualité du portefeuille de crédit du Mouvement Desjardins sont présentés dans la section « Gestion des risques », aux pages 30 à 32 de ce rapport de gestion.

L'actif net des fonds distincts a augmenté de 3,3 G\$, ou de 9,8 %, en raison de l'augmentation de la juste valeur du portefeuille occasionnée par l'évolution des marchés financiers.

L'actif d'instruments financiers dérivés a augmenté de 2,5 G\$, ou de 23,2 %, en raison principalement de l'évolution des marchés financiers et des fluctuations des taux de change.

Les autres actifs ont augmenté de 4,8 G\$, ou de 29,8 %. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des sommes à recevoir des clients, des courtiers et des institutions financières, par l'accroissement des actifs nets au titre des régimes à prestations définies ainsi que par la hausse du goodwill découlant de l'acquisition de Guardian.

Passif

Le passif total du Mouvement Desjardins s'élevait à 499,2 G\$ au 30 juin 2026, en hausse de 31,2 G\$, ou de 6,7 %, depuis le 31 décembre 2025.

L'encours des dépôts a progressé de 18,2 G\$, ou de 5,5 %. L'encours des dépôts des entreprises et des gouvernements, qui constituait 49,6 % du portefeuille total de dépôts, est en grande partie responsable de cette croissance. En effet, leur encours s'est accru de 14,7 G\$, ou de 9,3 %, en raison principalement des différentes émissions de titres effectuées sur les marchés canadien, américain et internationaux ainsi que de la croissance des dépôts des membres et clients entreprises. L'encours des dépôts des particuliers, qui constituait 50,3 % du portefeuille total de dépôts, a augmenté de 3,5 G\$, ou de 2,0 %. Les dépôts des institutions de dépôt sont demeurés stables depuis la fin de 2025.

Les passifs des contrats d'assurance du Mouvement Desjardins ont augmenté de 0,7 G\$, ou de 1,9 %. Cette hausse s'explique principalement par la variation des passifs attribuables aux activités d'assurance de personnes et assurance de dommages.

Les engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert et prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat ont augmenté de 0,6 G\$, ou de 1,9 %, pour atteindre un volume de 32,5 G\$.

Le passif d'instruments financiers dérivés a augmenté de 1,6 G\$, ou de 17,9 %, depuis le 31 décembre 2025 en raison principalement de l'évolution des marchés financiers.

Le passif net des fonds distincts des contrats d'investissement a augmenté de 3,4 G\$, ou de 11,0 %, en raison de l'augmentation de la juste valeur du portefeuille occasionnée par l'évolution des marchés financiers.

Les autres passifs ont enregistré une hausse de 6,6 G\$, ou de 23,8 %, en raison principalement de la hausse des sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières.

Les obligations subordonnées ont augmenté de 0,2 G\$, ou de 4,5 %, en raison d'une émission le 3 mars 2026 d'un montant de 1,0 G\$ et d'une émission le 4 juin 2026 d'un montant de 208 M\$ (24,0 G de yens) de billets subordonnés admissibles comme Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV), partiellement compensées par le rachat, le 28 mai 2026, des billets subordonnés FPUNV d'un montant de 1,0 G\$, échéant le 28 mai 2031.

Capitaux propres

Les capitaux propres ont enregistré une hausse de 2,0 G\$, ou de 4,8 %, depuis le 31 décembre 2025 en raison principalement des excédents nets après ristournes aux membres de 2,0 G\$ des six premiers mois de 2026.

Les notes complémentaires 21 « Capital social » et 22 « Capital-actions » des états financiers combinés annuels présentent des renseignements supplémentaires sur le capital social et le capital-actions du Mouvement Desjardins.

GESTION DU CAPITAL

La gestion du capital est un élément essentiel de la gestion financière du Mouvement Desjardins dont l'objectif est de veiller à la santé financière et à la pérennité du Groupe coopératif Desjardins. Pour favoriser le maintien d'un niveau et d'une structure de fonds propres permettant de conserver la confiance des membres et clients et d'optimiser le coût financier du capital, l'organisation a une structure de capital cible qui tient compte des exigences réglementaires de l'industrie bancaire, des ambitions de Desjardins quant au maintien de ses cotes de crédit ainsi que du profil de risque de l'organisation et de ses composantes. La structure cible est sujette à changement et est mise à jour annuellement par le conseil d'administration de la Fédération en fonction de l'évolution des facteurs qui précèdent. Des renseignements supplémentaires sur le Cadre intégré de gestion du capital sont présentés dans la section 3.2 « Gestion du capital » du rapport de gestion annuel 2025 du Mouvement.

Les situations actuelles et projetées révèlent que, globalement, le Mouvement Desjardins dispose d'une solide base de fonds propres lui permettant de se maintenir parmi les institutions financières canadiennes les mieux capitalisées et respecter ses cibles.

Cadre réglementaire

Les ratios de fonds propres réglementaires du Mouvement Desjardins sont calculés selon la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital* émise par l'AMF et applicable notamment aux coopératives de services financiers. Cette dernière tient compte du dispositif réglementaire mondial visant à renforcer la résilience des établissements et systèmes bancaires (Bâle III) édicté par la Banque des règlements internationaux.

Selon le cadre réglementaire applicable, un montant minimal de fonds propres doit être maintenu sur une base combinée par l'ensemble des composantes du Mouvement Desjardins. Certaines d'entre elles sont soumises à des exigences distinctes en matière de fonds propres réglementaires, de liquidités ou de financement, qui sont fixées par des organismes de réglementation régissant, entre autres, les fiducies, les coopératives de crédit, les assureurs et les valeurs mobilières. Le Mouvement Desjardins surveille et gère les exigences en matière de fonds propres de ces entités afin d'assurer l'utilisation efficace de leur capital et le respect continu de la réglementation applicable.

À cet effet, mentionnons que la filiale d'assurance de personnes sous autorité provinciale est assujettie à la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital – Assurance de personnes* émise par l'AMF. Quant aux filiales d'assurance de dommages sous autorité provinciale, elles doivent respecter la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital – Assurance de dommages* émise par l'AMF. Les filiales d'assurance de dommages sous autorité fédérale doivent pour leur part respecter la ligne directrice sur le *Test du capital minimal à l'intention des sociétés des assurances multirisques* émise par le BSIF.

Aux fins du calcul des fonds propres, la société de portefeuille Desjardins Société financière inc., qui regroupe principalement les sociétés d'assurance, est déconsolidée et en partie déduite des fonds propres du Mouvement Desjardins en vertu des règles relatives aux participations significatives énoncées dans la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital*. La société de portefeuille Desjardins Société financière inc. est assujettie à la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital – Assurance de personnes* émise par l'AMF.

Par ailleurs, le Mouvement est tenu de maintenir en tout temps une capacité minimale d'absorption des pertes pour appuyer sa recapitalisation interne en cas de défaillance, laquelle est composée de fonds propres réglementaires ainsi que de créances à long terme externes non garanties satisfaisant aux critères visés par la *Ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (Total Loss Absorbing Capacity ou TLAC)* émise par l'AMF.

Le tableau suivant présente un sommaire des ratios minimums réglementaires établis par l'AMF en vertu de l'Accord de Bâle III.

Sommaire des ratios réglementés par l'AMF en vertu de l'Accord de Bâle III

(en pourcentage)	Ratio minimal	Réserve de conservation des fonds propres	Ratio minimal incluant la réserve de conservation des fonds propres	Supplément s'appliquant aux IFIS-I ⁽¹⁾⁽²⁾	Ratio minimal incluant la réserve de conservation des fonds propres et le supplément s'appliquant aux IFIS-I	Ratios de fonds propres et levier au 30 juin 2026
Fonds propres de la catégorie 1A ⁽³⁾	> 4,5 %	2,5 %	> 7,0 %	1,0 %	> 8,0 %	23,6 %
Fonds propres de la catégorie 1 ⁽³⁾	> 6,0	2,5	> 8,5	1,0	> 9,5	23,6
Total des fonds propres ⁽³⁾	> 8,0	2,5	> 10,5	1,0	> 11,5	26,0
Ratio TLAC ⁽⁴⁾	> 21,5	s. o.	> 21,5	s. o.	> 21,5	36,8
Ratio de levier ⁽⁵⁾	> 3,0	s. o.	> 3,0	0,5	> 3,5	7,5
Ratio de levier TLAC ⁽⁶⁾	> 6,75	s. o.	> 6,75	s. o.	> 6,75	11,6

⁽¹⁾ Exigence supplémentaire applicable au Mouvement en tant qu'institution financière d'importance systémique intérieure (IFIS-I).

⁽²⁾ L'AMF peut aussi, à sa discrétion, fixer des ratios cibles plus élevés lorsque les circonstances le justifient. À cet effet, l'AMF pourrait activer le coussin contracyclique si elle considère que la croissance excessive du crédit est associée à une accumulation de risques à l'échelle systémique. D'après cette évaluation, une exigence de coussin contracyclique représentant entre 0 % et 2,5 % du total de l'actif pondéré en fonction des risques (APR) serait imposée si la situation le justifie. Cette exigence serait levée lorsque le risque se matérialiserait ou se dissiperait.

⁽³⁾ Les ratios de fonds propres s'expriment en pourcentage des fonds propres réglementaires par rapport aux actifs pondérés en fonction des risques.

⁽⁴⁾ Le ratio TLAC s'exprime en pourcentage des fonds propres réglementaires et des instruments qui remplissent les conditions d'admissibilité énoncées dans la ligne directrice sur la TLAC par rapport aux actifs pondérés en fonction des risques, et ce, au niveau du groupe de résolution, qui est réputé être le Mouvement Desjardins excluant la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc.

⁽⁵⁾ Le ratio de levier est déterminé en divisant les fonds propres de la catégorie 1 par la mesure de l'exposition. Cette dernière est indépendante du risque et comprend : 1) les expositions au bilan; 2) les expositions aux opérations de financement par titres; 3) les expositions sur dérivés et 4) les éléments hors bilan.

⁽⁶⁾ Le ratio de levier TLAC est déterminé en divisant la somme des fonds propres réglementaires et des instruments qui remplissent les conditions d'admissibilité énoncées dans la ligne directrice sur la TLAC par la mesure de l'exposition, et ce, au niveau du groupe de résolution.

Évolution de la réglementation

Le Mouvement Desjardins continue de suivre l'évolution des modifications aux exigences concernant le capital en vertu des normes mondiales élaborées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) et d'en évaluer les incidences sur les ratios de fonds propres et les ratios de levier. À cet effet, des informations supplémentaires sont présentées dans le rapport de gestion annuel 2025 du Mouvement à la page 45. De plus, la section « Évolution du contexte réglementaire » du présent rapport de gestion présente des renseignements additionnels liés à la réglementation touchant l'ensemble des activités du Mouvement Desjardins.

En janvier 2026, l'AMF a publié une version révisée de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital*. Les changements proposés sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2026 et aucun impact significatif n'a été relevé.

Respect des exigences

Au 30 juin 2026, les ratios de fonds propres de la catégorie 1A et de la catégorie 1 de même que le ratio du total des fonds propres du Mouvement Desjardins, calculés selon les exigences de Bâle III, étaient respectivement de 23,6 %, de 23,6 % et de 26,0 %. Quant au ratio de levier, il se situait à 7,5 %.

Au 30 juin 2026, le ratio de fonds propres de la catégorie 1A était en baisse de 13 points de base par rapport au 31 décembre 2025, essentiellement en raison de l'acquisition de Guardian dont l'impact a partiellement été compensé par la croissance des réserves et des excédents, combinée à des initiatives d'optimisation au niveau des actifs pondérés en fonction des risques.

Le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC étaient respectivement de 36,8 % et de 11,6 % au 30 juin 2026.

Le Mouvement Desjardins et toutes ses composantes qui sont soumis à des exigences réglementaires minimales en matière de capitalisation respectaient celles-ci au 30 juin 2026.

Fonds propres réglementaires et autres instruments TLAC

Les tableaux qui suivent présentent les principales composantes et le solde des fonds propres réglementaires et des autres instruments TLAC pour le Mouvement, les actifs pondérés en fonction des risques, les ratios réglementaires ainsi que l'évolution des fonds propres réglementaires et autres instruments TLAC au cours de la période.

Principales composantes des fonds propres et autres instruments TLAC

Fonds propres réglementaires et autres instruments TLAC				
Total des fonds propres				
Fonds propres de la catégorie 1			Fonds propres de la catégorie 2	Autres instruments TLAC
Catégorie 1A ⁽¹⁾	Catégorie 1B ⁽¹⁾			
Éléments admissibles	• Réserves et excédents non répartis • Cumul des autres éléments du résultat global admissibles • Parts de capital F		• Portion admissible de la provision pour pertes de crédit • Billets subordonnés FPUNV⁽²⁾ • Parts de qualification admissibles	• Billets de premier rang TLAC
	• Principalement des participations significatives dans des entités financières⁽³⁾	• Investissement en actions privilégiées dans une composante exclue du périmètre de consolidation réglementaire	• Investissement en actions privilégiées dans une composante exclue du périmètre de consolidation réglementaire • Instrument financier subordonné	
Ajustements réglementaires	• Goodwill • Logiciels • Autres actifs incorporels • Actifs nets au titre des régimes à prestations définies • Actifs d'impôt différé issus essentiellement du report prospectif des pertes • Déficit de provisions • Gains et pertes attribuables à des variations de la juste valeur des passifs financiers dues à l'évolution du risque de crédit de l'entité • Placements en actions dans les fonds d'investissement soumis à l'approche de repli			

⁽¹⁾ Les ratios de la catégorie 1A et de la catégorie 1B sont l'équivalent, pour une coopérative financière régie par l'AMF, des ratios CET1 (Common Equity Tier 1) et AT1 (Additional Tier 1) des institutions financières.

⁽²⁾ Ces titres répondent aux exigences relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital*. Pour être admissibles, les titres doivent comporter une clause exigeant la conversion intégrale et permanente en instrument de fonds propres de la catégorie 1A au point de non-viabilité.

⁽³⁾ Correspondent à la part des investissements dans les composantes exclues du périmètre de consolidation réglementaire (principalement Desjardins Société financière inc.) qui excède 10 % des fonds propres nets des ajustements réglementaires. De plus, lorsque le solde non déduit, auquel s'ajoutent les actifs d'impôt différé nets des passifs d'impôt différé correspondants, est supérieur à 15 % des fonds propres ajustés, l'excédent est également déduit de ces fonds propres. Le solde net non déduit est assujéti à une pondération en fonction des risques de 250 %.

Fonds propres réglementaires et autres instruments TLAC

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 30 juin 2026	Au 31 décembre 2025
Fonds propres		
Fonds propres de la catégorie 1A	37 509 \$	36 468 \$
Fonds propres de la catégorie 1	37 509	36 468
Total des fonds propres	41 355	40 082
Capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) disponible ⁽¹⁾	56 498	53 170
Actifs pondérés en fonction des risques		
Risque de crédit	128 794 \$	125 293 \$
Risque de marché	5 807	4 504
Risque opérationnel	24 344	23 884
Total des actifs pondérés en fonction des risques	158 945 \$	153 681 \$
Total des actifs pondérés en fonction des risques aux fins du ratio TLAC⁽¹⁾	153 404	148 562
Exposition du ratio de levier	497 690	468 023
Exposition du ratio de levier TLAC⁽¹⁾	488 364	459 957
Ratios		
Fonds propres de la catégorie 1A	23,6 %	23,7 %
Fonds propres de la catégorie 1	23,6	23,7
Total des fonds propres	26,0	26,1
TLAC ⁽¹⁾	36,8	35,8
Levier	7,5	7,8
Levier TLAC ⁽¹⁾	11,6	11,6

⁽¹⁾ Donnée calculée au niveau du groupe de résolution qui est réputé être le Mouvement Desjardins excluant la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc.

La Fédération dispose de la capacité d'émettre des instruments admissibles comme fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) sur les marchés canadien, américain et internationaux. Au 30 juin 2026, le solde de l'encours des instruments admissibles FPUNV en circulation est de 5,0 G\$. À la survenance d'un élément déclencheur tel que défini dans la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital*, ces billets seraient automatiquement et immédiatement convertibles en fonds propres de catégorie 1A de la Fédération.

Par ailleurs, le 28 mai 2026, la Fédération a racheté des billets subordonnés FPUNV d'un montant de 1,0 G\$, échéant le 28 mai 2031, à un prix correspondant à leur valeur nominale, majoré des intérêts courus et impayés jusqu'au 28 mai 2026, exclusivement.

Le Mouvement Desjardins a également procédé à l'émission de créances admissibles à la ligne directrice sur la TLAC afin de satisfaire aux exigences minimales, et ce, pour un montant total de 16,2 G\$ au 30 juin 2026.

Évolution des fonds propres réglementaires et des autres instruments TLAC

Pour la période de six mois terminée le

(en millions de dollars)	30 juin 2026
Fonds propres de la catégorie 1A	
Solde au début de la période	36 468 \$
Croissance des réserves et des excédents non répartis ⁽¹⁾	2 172
Cumul des autres éléments du résultat global admissibles	(90)
Parts de capital F ⁽²⁾	(138)
Déductions	(903)
Solde à la fin de la période	37 509
Total des fonds propres de la catégorie 1⁽³⁾	37 509
Fonds propres de la catégorie 2	
Solde au début de la période	3 614
Instruments admissibles	216
Portion admissible de la provision pour pertes de crédit	16
Déductions	—
Solde à la fin de la période	3 846
Total des fonds propres	41 355 \$
Total des fonds propres aux fins du TLAC⁽⁴⁾	40 315 \$
Autres instruments TLAC	
Solde au début de la période	14 085
Billets de premier rang TLAC	2 098
Solde à la fin de la période	16 183
Capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) disponible⁽⁴⁾	56 498 \$

⁽¹⁾ Montant incluant la variation des régimes de retraite à prestations définies.

⁽²⁾ Le 26 mai 2026, la Fédération a procédé à des rachats pour annulation totalisant 10 millions de parts de capital F détenues au Fonds Fiduciaire. Le 23 janvier 2026, la Fédération a aussi procédé au rachat pour annulation de 10 millions de parts de capital F détenues au Fonds fiduciaire.

⁽³⁾ Aucun instrument de fonds propres de la catégorie 1B n'a été émis à ce jour.

⁽⁴⁾ Donnée calculée au niveau du groupe de résolution qui est réputé être le Mouvement Desjardins excluant la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc.

Actifs pondérés en fonction des risques (APR)

Le Mouvement Desjardins calcule des APR pour le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel.

Risque de crédit

- Le Mouvement utilise l'approche des notations internes pour le risque de crédit.
- Cette approche est utilisée pour les expositions de détail – particuliers – ainsi que pour la plupart des expositions des classes d'actifs : emprunteurs souverains, institutions financières, entreprises et PME assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail.
- L'approche standard est utilisée pour évaluer le risque de crédit de certaines expositions liées à des composantes de moindre importance, ainsi que des classes d'actifs peu significatives pour ce qui est du montant et du profil de risque perçu.

Risque de marché

- Le Mouvement utilise l'approche standard pour le calcul des APR liés au risque de marché.

Risque opérationnel

- Le Mouvement utilise l'approche standard aux fins du calcul du risque opérationnel.

Le Mouvement est également assujéti à un plancher d'APR. Lorsque les APR modélisés sont inférieurs aux APR calculés selon l'approche standard, multipliés par un facteur déterminé par l'AMF, cet écart est ajouté au dénominateur du ratio de fonds propres réglementaires conformément à ce qui est prévu dans la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital* émise par l'AMF.

Évolution des actifs pondérés en fonction des risques

Les APR totaux se chiffraient à 158,9 G\$ au 30 juin 2026, soit une hausse de 2,0 G\$ par rapport au trimestre précédent.

Pour le risque de crédit, l'évolution des APR pour le deuxième trimestre de 2026 est segmentée en deux volets, soit le risque de crédit autre que le risque de contrepartie et le risque de contrepartie.

- Pour le risque de crédit autre que le risque de contrepartie, la hausse nette des APR est de 0,8 G\$.
- Pour le risque de contrepartie, la hausse nette des APR est de 1,4 G\$.

En ce qui a trait au risque de marché, la baisse nette des APR est de 0,1 G\$. Le risque opérationnel est également en baisse de 0,1 G\$.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Le Mouvement Desjardins contracte différents arrangements hors bilan dans le cours normal de ses activités. Ces arrangements incluent les biens sous gestion et sous administration pour le compte de membres et clients, les instruments de crédit, les garanties ainsi que les entités structurées, y compris la titrisation. Des renseignements supplémentaires sont présentés dans la section 3.3 « Arrangements hors bilan » du rapport de gestion annuel 2025 du Mouvement.

Les notes complémentaires 13 « Intérêts détenus dans d'autres entités » et 27 « Engagements, garanties et passifs éventuels » des états financiers combinés annuels du Mouvement Desjardins contiennent des renseignements sur les entités structurées, les instruments de crédit et les garanties, tandis que la note complémentaire 8 « Décomptabilisation d'actifs financiers » des états financiers combinés annuels contient des renseignements sur la titrisation de prêts du Mouvement Desjardins.

Biens sous gestion et sous administration

Au 30 juin 2026, le Mouvement Desjardins administrait, pour le compte de ses membres et clients, des biens d'une valeur de 703,6 G\$, soit une augmentation de 47,2 G\$, ou de 7,2 %, depuis le 31 décembre 2025. La hausse des biens sous administration est principalement causée par l'évolution des marchés financiers ainsi que d'une augmentation du volume. Les avoirs financiers confiés au Mouvement à titre de gestionnaire de patrimoine se chiffraient à 305,7 G\$ au 30 juin 2026, ce qui représente une augmentation de 182,9 G\$ depuis le 31 décembre 2025. La hausse des biens sous gestion s'explique principalement par l'augmentation de la clientèle à la suite de l'acquisition de Guardian, ainsi que par l'évolution des marchés financiers.

Rappelons que les biens sous gestion et sous administration du Mouvement sont composés essentiellement d'avoirs financiers sous forme de fonds de placement, de titres en garde et d'actifs accumulés par des caisses de retraite qui n'appartiennent pas au Mouvement, mais plutôt à ses membres et clients. Ils ne sont donc pas comptabilisés au bilan combiné. Le secteur Gestion de patrimoine est le principal responsable des activités liées aux biens sous gestion et sous administration.

GESTION DES RISQUES

GESTION DES RISQUES

L'objectif du Mouvement Desjardins en matière de gestion des risques est d'optimiser la relation risque-rendement en élaborant et en appliquant des stratégies, des encadrements, des pratiques ainsi que des processus de gestion des risques intégrés à l'ensemble des secteurs d'affaires et des fonctions de soutien de l'organisation. À cet égard, le Mouvement s'est doté d'un Cadre de gestion intégrée des risques en cohérence avec les stratégies d'affaires et la philosophie de prise de risque de l'organisation visant, entre autres, à donner à sa haute direction et au conseil d'administration de la Fédération un niveau de confiance et de confort approprié quant à la compréhension et à la gestion des risques liés à l'atteinte de ses objectifs, y compris les risques découlant de facteurs externes, dont les changements climatiques.

Le Mouvement Desjardins est exposé à différents risques dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de marché, au risque de liquidité, au risque opérationnel, au risque d'assurance, au risque stratégique, au risque de réputation, aux risques environnementaux, sociaux et de gouvernance, ainsi qu'aux risques réglementaires.

La gestion rigoureuse et efficace de ces risques constitue une priorité pour le Mouvement Desjardins et vise à soutenir ses grandes orientations, notamment à l'égard de sa solidité financière et de sa croissance soutenue et rentable dans le respect des exigences réglementaires. Le Mouvement Desjardins considère les risques comme des éléments indissociables de son développement et, par conséquent, cherche à promouvoir une approche proactive pour laquelle la gestion des risques est une responsabilité qui incombe à chacun de ses secteurs d'activité, de ses employés et de ses gestionnaires.

Au cours des six premiers mois de l'exercice 2026, la structure de gouvernance, les encadrements et les pratiques du Mouvement Desjardins en matière de gestion des risques de même que la nature et la description des risques auxquels le Mouvement est exposé n'ont pas changé de façon significative par rapport à ce qui est présenté aux pages 56 à 96 du rapport de gestion annuel 2025 du Mouvement. En plus de ces risques, d'autres facteurs de risque, qui ne sont pas sous le contrôle du Mouvement Desjardins, pourraient avoir une incidence sur ses résultats futurs. Ces principaux risques et risques émergents, ainsi que les autres facteurs de risque, n'ont pas changé de façon significative par rapport à ce qui est présenté aux pages 52 à 55 du rapport de gestion annuel 2025 du Mouvement, sauf pour la situation économique, comme il est indiqué dans la section « Environnement économique et perspectives » de ce rapport de gestion. De plus, le texte qui suit constitue une mise à jour du rapport de gestion annuel 2025.

FACTEURS DE RISQUE QUI POURRAIENT AVOIR UNE INCIDENCE SUR LES RÉSULTATS FUTURS

Incertitude du contexte économique et géopolitique

Tensions commerciales avec les États-Unis :

Les parties engagées dans la révision de l'ACEUM (Accord Canada-États-Unis-Mexique) ne sont pas parvenues à un consensus avant l'échéance du 1^{er} juillet 2026. Le président américain a récemment signé un décret introduisant de nouveaux tarifs douaniers de 50 % sur près de 5 % des exportations canadiennes destinées aux États-Unis, dont la mise en œuvre est prévue le 19 août 2026. Dans ce contexte, le secteur agricole est à surveiller, surtout si des compromis sont mis de l'avant du côté de la gestion de l'offre. Cependant, le risque que les négociations se prolongent ou même échouent est important. Enfin, il y a toujours le risque latent que les Américains utilisent leur droit de retrait de l'accord ACEUM après un préavis de six mois, ce qui pourrait entraîner des répercussions considérables sur le Canada et le Québec. Rappelons que le Québec demeure la province devant composer avec le tarif douanier effectif le plus élevé au sud de la frontière en raison de sa structure industrielle, notamment l'importance élevée des secteurs de l'aluminium et de la foresterie.

Incertitudes géopolitiques :

Même si les États-Unis et l'Iran ont mené à bien un accord préliminaire de paix, les véritables négociations ne sont pas encore commencées et la reprise des hostilités engendre de sérieux doutes sur la possibilité d'une paix durable. Dans ce contexte, les prix du pétrole et du gaz pourraient remonter à des niveaux encore plus élevés, ce qui pourrait entraîner une accélération de l'inflation presque partout sur la planète. Les chaînes d'approvisionnement pourraient également être davantage perturbées. La confiance des ménages, des entreprises et des investisseurs pourrait alors s'effondrer. Cela amènerait une conjoncture à la fois de faible croissance économique, voire de récession mondiale, et d'inflation nettement plus forte.

Dans ce contexte, le Mouvement Desjardins surveille et analyse les évolutions de la situation afin d'identifier les mesures appropriées pour atténuer les éventuelles répercussions sur ses activités et sur les membres et clients.

Risques liés à l'intelligence artificielle

Le Mouvement Desjardins poursuit la mise en place d'un cadre de gestion des risques liés aux systèmes d'intelligence artificielle (SIA) afin d'en assurer une utilisation responsable, sécuritaire et maîtrisée. Ce cadre global de gestion des risques vise notamment à renforcer la gouvernance et à encadrer l'identification et l'utilisation des SIA, à soutenir l'évaluation des risques selon les différents domaines de risque, ainsi qu'à prévenir les risques émergents, incluant ceux liés à la fraude, aux menaces cybernétiques (cybersécurité) et aux usages malveillants amplifiés par l'IA. Les SIA font l'objet d'un suivi et d'une évaluation appropriés afin de soutenir les objectifs d'affaires du Mouvement, tout en respectant les attentes réglementaires applicables.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit correspond au risque de pertes découlant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie de s'acquitter de ses obligations contractuelles figurant ou non au bilan combiné.

Le Mouvement Desjardins est exposé au risque de crédit d'abord par ses prêts directs aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements. Il est également exposé par divers autres engagements, dont les lettres de crédit, les opérations portant sur les instruments financiers dérivés et les opérations portant sur les valeurs mobilières.

L'environnement macroéconomique reste hautement incertain, en particulier concernant l'évolution des relations commerciales avec les États-Unis, les tensions géopolitiques et le risque de correction boursière. La direction doit donc continuer de poser des jugements particulièrement complexes pour estimer la provision pour pertes de crédit attendues dans ce contexte. Des ajustements experts sont appliqués à l'évaluation de la provision pour pertes de crédit attendues afin de prendre en compte les facteurs de risque pertinents liés à l'environnement macroéconomique qui ne sont pas reflétés dans les modèles.

Le Mouvement Desjardins continue d'intégrer les risques climatiques à ses pratiques de gestion, y compris celles liées au risque de crédit. À ce stade, les premières analyses de scénarios n'indiquent pas d'incidence significative sur les pertes de crédit attendues.

Qualité du portefeuille de prêts

Au 30 juin 2026, selon la note complémentaire 5 « Prêts et provision pour pertes de crédit » des états financiers combinés intermédiaires, la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts se chiffrait à 1 438 M\$ et celle sur les éléments hors bilan était de 124 M\$, pour un total de 1 562 M\$, en hausse de 77 M\$ par rapport au 31 décembre 2025. Cette variation s'explique principalement par la détérioration des perspectives économiques. Pour plus de renseignements sur la méthodologie et les hypothèses utilisées pour l'estimation de la provision pour pertes de crédit attendues, se référer à la note complémentaire 5 « Prêts et provision pour pertes de crédit » des états financiers combinés intermédiaires.

L'encours des prêts dépréciés bruts correspond aux prêts inclus dans l'étape 3 du modèle de dépréciation. Le ratio des prêts dépréciés bruts, exprimé en pourcentage du portefeuille total de prêts bruts, s'établissait à 0,80 % au terme du deuxième trimestre de 2026, comparativement à 0,85 % au 31 décembre 2025. La provision pour pertes de crédit sur les prêts dépréciés totalisait 668 M\$ au 30 juin 2026, ce qui donne un taux de provisionnement sur les prêts dépréciés de 25,6 %.

Le tableau suivant présente la classification chronologique des prêts bruts en souffrance, mais non dépréciés.

Prêts bruts en souffrance, mais non dépréciés⁽¹⁾

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2026			Au 31 décembre 2025		
	De 31 à 90 jours	91 jours et plus	Total	De 31 à 90 jours	91 jours et plus	Total
Hypothécaires résidentiels	211 \$	58 \$	269 \$	159 \$	75 \$	234 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	170	22	192	157	26	183
Aux entreprises et aux gouvernements	96	105	201	51	94	145
Total	477 \$	185 \$	662 \$	367 \$	195 \$	562 \$

⁽¹⁾ Les prêts en souffrance depuis moins de 31 jours ne sont pas présentés, puisqu'ils ne sont pas une indication, de façon générale, qu'un emprunteur ne respectera pas ses obligations de paiement.

Les tableaux suivants présentent les prêts dépréciés bruts par catégories d'emprunteurs du Mouvement Desjardins ainsi que la variation du solde des prêts dépréciés bruts.

Prêts dépréciés bruts par catégories d'emprunteurs

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 30 juin 2026				Au 31 décembre 2025	
	Valeur comptable brute		Provision pour pertes de crédit sur prêts dépréciés	Prêts dépréciés nets	Prêts dépréciés bruts	Prêts dépréciés nets
	Prêts bruts	Prêts dépréciés bruts ⁽¹⁾				
Hypothécaires résidentiels	206 818 \$	441 \$	0,21 %	31 \$	410 \$	446 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	24 465	267	1,09	190	77	267
Aux entreprises et aux gouvernements	95 363	1 903	2,00	447	1 456	1 968
Total	326 646 \$	2 611 \$	0,80 %	668 \$	1 943 \$	2 008 \$

⁽¹⁾ Pour plus de renseignements sur le ratio des prêts dépréciés bruts/prêts bruts, qui est une mesure financière supplémentaire, voir le glossaire aux pages 47 à 52.

Variation du solde des prêts dépréciés bruts

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2026	31 mars 2026	30 juin 2025	30 juin 2026	30 juin 2025
Prêts dépréciés bruts au début de la période	2 767 \$	2 681 \$	2 459 \$	2 681 \$	2 356 \$
Prêts dépréciés bruts survenus depuis la dernière période	696	715	812	1 411	1 634
Retours à un état non déprécié ⁽¹⁾	(659)	(532)	(657)	(1 191)	(1 275)
Radiations et recouvrements	(194)	(97)	(102)	(291)	(203)
Autres variations	1	—	1	1	1
Prêts dépréciés bruts à la fin de la période	2 611 \$	2 767 \$	2 513 \$	2 611 \$	2 513 \$

⁽¹⁾ Comprend notamment les retours à un état non déprécié et les paiements sur les comptes dépréciés.

Les tableaux suivants sont présentés afin de répondre à des exigences de divulgation stipulées dans la *Ligne directrice sur l'octroi des prêts hypothécaires résidentiels* de l'AMF. Ils présentent le portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels du réseau des caisses du Québec et de la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc. par type de produit et par région, ainsi que les ratios prêt-valeur correspondants.

Portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels⁽¹⁾

Réseau des caisses du Québec et Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc.⁽²⁾

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 30 juin 2026							
	Prêts garantis ou assurés ⁽³⁾		Prêts non assurés ⁽⁴⁾		Marges de crédit hypothécaires ⁽⁵⁾		Total	
Québec	31 770 \$	97,5 %	107 201 \$	95,1 %	5 973 \$	94,3 %	144 944 \$	95,7 %
Ontario	770	2,4	5 535	4,9	362	5,7	6 667	4,3
Autres ⁽⁶⁾	18	0,1	53	—	—	—	71	—
Toutes les régions	32 558 \$	100,0 %	112 789 \$	100,0 %	6 335 \$	100,0 %	151 682 \$	100,0 %

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 31 mars 2026							
	Prêts garantis ou assurés ⁽³⁾		Prêts non assurés ⁽⁴⁾		Marges de crédit hypothécaires ⁽⁵⁾		Total	
Québec	31 136 \$	97,6 %	104 442 \$	95,1 %	6 034 \$	94,6 %	141 612 \$	95,7 %
Ontario	733	2,3	5 349	4,9	345	5,4	6 427	4,3
Autres ⁽⁶⁾	18	0,1	53	—	1	—	72	—
Toutes les régions	31 887 \$	100,0 %	109 844 \$	100,0 %	6 380 \$	100,0 %	148 111 \$	100,0 %

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 30 juin 2025							
	Prêts garantis ou assurés ⁽³⁾		Prêts non assurés ⁽⁴⁾		Marges de crédit hypothécaires ⁽⁵⁾		Total	
Québec	31 710 \$	97,6 %	100 847 \$	95,0 %	6 258 \$	94,9 %	138 815 \$	95,6 %
Ontario	735	2,3	5 264	5,0	337	5,1	6 336	4,4
Autres ⁽⁶⁾	19	0,1	50	—	—	—	69	—
Toutes les régions	32 464 \$	100,0 %	106 161 \$	100,0 %	6 595 \$	100,0 %	145 220 \$	100,0 %

⁽¹⁾ Désignent tous les prêts pour lesquels un immeuble de quatre logements ou moins est fourni en garantie. Les prêts hypothécaires résidentiels relatifs à des immeubles de quatre logements ou moins détenus ailleurs que dans le réseau des caisses du Québec et de la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc. totalisaient 231 M\$ au 30 juin 2026 (222 M\$ au 31 mars 2026 et 224 M\$ au 30 juin 2025).

⁽²⁾ La Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc. n'est pas légalement soumise aux règles de l'AMF, mais plutôt à celles de l'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers (ARSF).

⁽³⁾ Prêts à terme hypothécaires et portion amortie des marges de crédit hypothécaires pour lesquels le Mouvement Desjardins détient une garantie ou une assurance complète ou partielle auprès d'un assureur hypothécaire, public ou privé, ou d'un gouvernement.

⁽⁴⁾ Prêts à terme hypothécaires conventionnels, y compris la portion amortie conventionnelle des marges de crédit hypothécaires et les prêts amortis à la consommation garantis par un immeuble de quatre logements ou moins.

⁽⁵⁾ Portion non amortie des marges de crédit hypothécaires et des marges de crédit à la consommation garanties par un immeuble de quatre logements ou moins.

⁽⁶⁾ Représentent les régions du Canada autres que le Québec et l'Ontario.

Ratio prêt-valeur (RPV) moyen des prêts hypothécaires résidentiels non assurés et octroyés au cours du trimestreRéseau des caisses du Québec et Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc.⁽¹⁾

(ratio prêt-valeur moyen, par régions géographiques)	Au 30 juin 2026			Au 31 mars 2026			Au 30 juin 2025		
	Prêts non assurés ⁽²⁾	Marges de crédit hypothécaires et prêts liés ⁽³⁾	Total non assuré	Prêts non assurés ⁽²⁾	Marges de crédit hypothécaires et prêts liés ⁽³⁾	Total non assuré	Prêts non assurés ⁽²⁾	Marges de crédit hypothécaires et prêts liés ⁽³⁾	Total non assuré
Québec	66,5 %	61,8 %	63,2 %	66,5 %	61,6 %	63,0 %	66,3 %	62,2 %	63,5 %
Ontario	65,8	65,2	65,5	67,7	64,6	66,2	64,2	63,2	63,7
Autres ⁽⁴⁾	44,6	80,0	54,4	79,9	—	79,9	74,4	—	74,4
Toutes les régions	66,4 %	61,9 %	63,3 %	66,6 %	61,6 %	63,1 %	66,1 %	62,2 %	63,5 %

⁽¹⁾ La Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc. n'est pas légalement soumise aux règles de l'AMF, mais plutôt à celles de l'ARSF.⁽²⁾ Prêts à terme hypothécaires conventionnels et prêts amortis à la consommation garantis par un immeuble de quatre logements ou moins.⁽³⁾ Marges de crédit hypothécaires, y compris les prêts liés amortis et les marges de crédit à la consommation garanties par un immeuble de quatre logements ou moins.⁽⁴⁾ Représentent les régions du Canada autres que le Québec et l'Ontario.

Le tableau suivant présente le portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels du Mouvement Desjardins par période d'amortissement résiduel.

Période d'amortissement résiduel des prêts hypothécaires résidentiels⁽¹⁾⁽²⁾Réseau des caisses du Québec et Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc.⁽³⁾

(en millions de dollars de prêts bruts et en pourcentage du total par catégorie d'amortissement restant)	Total des prêts amortis					
	Au 30 juin 2026		Au 31 mars 2026		Au 30 juin 2025	
0 à 10 ans	9 980 \$	6,9 %	9 831 \$	6,9 %	9 606 \$	6,9 %
10 à 20 ans	49 173	33,8	47 290	33,4	45 543	32,9
20 à 25 ans	68 278	47,0	68 882	48,6	70 658	51,0
25 à 30 ans	16 854	11,6	14 328	10,1	10 388	7,5
30 à 35 ans	121	0,1	138	0,1	153	0,1
35 ans ou plus ⁽⁴⁾	941	0,6	1 262	0,9	2 277	1,6
Tous les amortissements	145 347 \$	100,0 %	141 731 \$	100,0 %	138 625 \$	100,0 %

⁽¹⁾ Les prêts hypothécaires à taux variable du Réseau des caisses représentent 30,8 % au 30 juin 2026 (30,3 % au 31 mars 2026 et 26,3 % au 30 juin 2025).⁽²⁾ Selon les pratiques internes de Desjardins, la période d'amortissement résiduel des prêts hypothécaires résidentiels est limitée à 30 ans. Cependant, il est permis pour certaines situations exceptionnelles de dépasser l'amortissement maximal de 30 ans.⁽³⁾ La Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc. n'est pas légalement soumise aux règles de l'AMF, mais plutôt à celles de l'ARSF.⁽⁴⁾ Les prêts à amortissement négatif sont inclus dans la catégorie 35 ans ou plus, ce qui reflète l'incidence des majorations de taux d'intérêt sur le portefeuille de prêts hypothécaires à taux variables.**Expositions à l'international**

Les expositions au risque de crédit du Mouvement Desjardins à l'extérieur du Canada et des États-Unis représentent 2,0 % du total des expositions au 30 juin 2026.

Risque de contrepartie et d'émetteur

Le risque de contrepartie et d'émetteur est un risque de crédit relatif à divers types de transactions portant sur des valeurs mobilières, des instruments financiers dérivés et des prêts de valeurs.

La Première vice-présidence Gestion des risques (PVPGR) détermine les montants maximaux d'exposition par contrepartie et par émetteur à partir de critères quantitatifs et qualitatifs. De plus, des limites sont aussi établies pour certains instruments financiers. Ces montants sont par la suite alloués aux différentes composantes en fonction de leurs besoins.

Le Mouvement Desjardins est principalement exposé au risque que représentent les différents ordres de gouvernements canadiens, les entités publiques ou parapubliques québécoises et les grandes banques canadiennes. La cote de crédit de la plupart de ces contreparties et émetteurs est égale ou supérieure à A-. Hormis la détention en dette souveraine américaine et les engagements avec de grandes banques internationales, l'exposition du Mouvement aux entités étrangères est faible.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond au risque de perte résultant d'une variation de la juste valeur d'instruments financiers découlant d'une fluctuation des paramètres affectant cette valeur, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, les écarts de crédit, le cours des actions et leur volatilité.

Le Mouvement Desjardins est exposé au risque de marché en raison de ses activités de négociation, activités qui découlent principalement d'opérations à court terme dans l'intention de tirer profit de mouvements de prix actuels ou pour réaliser des bénéfices d'arbitrage. Le Mouvement est aussi exposé au risque de marché en raison de ses activités autres que de négociation, activités qui regroupent principalement les opérations de gestion actif-passif des activités bancaires traditionnelles ainsi que les portefeuilles de placement relatifs à ses activités d'assurance. Le Mouvement et ses composantes ont adopté des politiques décrivant les principes, les limites et les mécanismes applicables à la gestion du risque de marché.

Lien entre le risque de marché et le bilan combiné

Le tableau suivant présente le lien entre les principales données figurant au bilan combiné et les positions incluses dans les activités de négociation et les activités autres que de négociation. De plus, on y indique les principaux risques de marché associés aux activités autres que de négociation.

Lien entre le risque de marché et le bilan combiné

Au 30 juin 2026

(en millions de dollars)	Exposés au risque de marché			
	Bilan combiné	Activités de négociation ⁽¹⁾⁽²⁾	Activités autres que de négociation ⁽³⁾	Non exposés au risque de marché
Actif				Principaux risques associés aux activités autres que de négociation
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	7 688 \$	— \$	7 688 \$	— \$ Taux d'intérêt
Valeurs mobilières				
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net	50 203	17 265	32 938	— Taux d'intérêt, change, prix
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	57 333	—	57 333	— Taux d'intérêt, change, prix
Titres au coût amorti	38	—	38	— Taux d'intérêt
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	31 134	25 785	5 349	— Taux d'intérêt
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes de crédit	325 208	—	325 208	— Taux d'intérêt
Actif net des fonds distincts	37 408	—	37 408	— Taux d'intérêt, prix
Instruments financiers dérivés	13 381	1 205	12 176	— Taux d'intérêt, change, prix
Autres actifs	21 109	—	—	21 109
Total de l'actif	543 502 \$	44 255 \$	478 138 \$	21 109 \$
Passif et capitaux propres				
Dépôts	347 708 \$	— \$	347 708 \$	— \$ Taux d'intérêt
Passifs des contrats d'assurance	35 389	—	35 389	— Taux d'intérêt
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	19 263	18 421	842	— Taux d'intérêt
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	13 194	11 668	1 526	— Taux d'intérêt
Instruments financiers dérivés	10 444	823	9 621	— Taux d'intérêt, change, prix
Passif net des fonds distincts – Contrats d'investissement	33 853	—	33 853	— Taux d'intérêt, prix
Autres passifs	34 273	—	640	33 633 Taux d'intérêt
Obligations subordonnées	5 026	—	5 026	— Taux d'intérêt
Capitaux propres	44 352	—	—	44 352
Total du passif et des capitaux propres	543 502 \$	30 912 \$	434 605 \$	77 985 \$

Pour les notes de bas de tableau, se reporter à la page suivante.

Lien entre le risque de marché et le bilan combiné (suite)

Au 31 décembre 2025

(en millions de dollars)	Bilan combiné	Exposés au risque de marché		Non exposés au risque de marché	Principaux risques associés aux activités autres que de négociation
		Activités de négociation ⁽¹⁾⁽²⁾	Activités autres que de négociation ⁽³⁾		
Actif					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	5 848 \$	— \$	5 848 \$	— \$	Taux d'intérêt
Valeurs mobilières					
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net	46 384	15 217	31 167	—	Taux d'intérêt, change, prix
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	59 251	—	59 251	—	Taux d'intérêt, change, prix
Titres au coût amorti	42	—	42	—	Taux d'intérêt
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	22 809	15 703	7 106	—	Taux d'intérêt
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes de crédit	314 703	—	314 703	—	Taux d'intérêt
Actif net des fonds distincts	34 079	—	34 079	—	Taux d'intérêt, prix
Instruments financiers dérivés	10 862	521	10 341	—	Taux d'intérêt, change, prix
Autres actifs	16 264	—	—	16 264	
Total de l'actif	510 242 \$	31 441 \$	462 537 \$	16 264 \$	
Passif et capitaux propres					
Dépôts	329 494 \$	— \$	329 494 \$	— \$	Taux d'intérêt
Passifs des contrats d'assurance	34 737	—	34 737	—	Taux d'intérêt
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	15 913	15 128	785	—	Taux d'intérêt
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	15 937	11 768	4 169	—	Taux d'intérêt
Instruments financiers dérivés	8 861	653	8 208	—	Taux d'intérêt, change, prix
Passif net des fonds distincts – Contrats d'investissement	30 496	—	30 496	—	Taux d'intérêt, prix
Autres passifs	27 682	—	655	27 027	Taux d'intérêt
Obligations subordonnées	4 810	—	4 810	—	Taux d'intérêt
Capitaux propres	42 312	—	—	42 312	
Total du passif et des capitaux propres	510 242 \$	27 549 \$	413 354 \$	69 339 \$	

⁽¹⁾ Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles la mesure de risque est la Valeur à risque (VaR).⁽²⁾ Les montants présentés dans les activités de négociation tiennent compte des éliminations intragroupes.⁽³⁾ Positions liées principalement aux activités bancaires autres que de négociation et aux activités d'assurance.**Gestion du risque de marché lié aux activités de négociation – Valeur à risque**

La gestion du risque de marché des portefeuilles de négociation est effectuée quotidiennement et elle est régie par des encadrements spécifiques. Ces encadrements précisent les facteurs de risque qui doivent être mesurés ainsi que la limite attribuable à chacun de ces facteurs et au total. Des limites de tolérance sont également prévues pour les différentes simulations de crise. Le respect de ces limites est suivi quotidiennement et un tableau de bord sur le risque de marché est produit chaque jour et communiqué à la haute direction. Tout dépassement de limite est analysé immédiatement et les actions appropriées sont prises à son égard.

Le principal outil qui sert à mesurer ce risque est la « Valeur à risque » (VaR). La VaR constitue une estimation de la perte potentielle sur un certain intervalle de temps et selon un niveau de confiance donné. Une VaR Monte Carlo, avec un niveau de confiance de 99 %, est calculée quotidiennement pour les portefeuilles de négociation sur un horizon de détention d'un jour. Il est donc raisonnable de prévoir une perte excédant la VaR une fois tous les 100 jours. Le calcul de la VaR se fait à partir de données historiques sur un intervalle d'un an.

Le tableau suivant présente la VaR globale des activités de négociation par catégories de risques. Le risque de prix des actions, le risque de change et le risque de taux d'intérêt représentent les trois catégories de risques de marché auxquels est exposé le Mouvement Desjardins. Ces facteurs de risque sont pris en compte dans la mesure du risque de marché du portefeuille de négociation. Ils sont reflétés dans le tableau de la VaR présenté ci-dessous. La définition du portefeuille de négociation répond aux différents critères définis dans la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital* de l'AMF.

Mesures du risque de marché pour le portefeuille de négociation

(en millions de dollars)	Pour le trimestre terminé le				Pour les trimestres terminés le			
	30 juin 2026				31 mars 2026		30 juin 2025	
	Au 30 juin 2026	Moyenne	Haut	Bas	Au 31 mars 2026	Moyenne	Au 30 juin 2025	Moyenne
Actions	0,2 \$	0,5 \$	1,6 \$	0,1 \$	0,6 \$	0,6 \$	0,5 \$	0,4 \$
Change	0,8	0,6	1,0	0,3	0,7	0,6	0,8	0,6
Taux d'intérêt	6,1	5,6	8,3	3,1	6,5	4,5	6,2	5,7
Effet de diversification ⁽¹⁾	(1,1)	(1,1)	s. o. ⁽²⁾	s. o. ⁽²⁾	(1,2)	(1,1)	(1,2)	(1,0)
VaR globale	6,0 \$	5,6 \$	8,3 \$	3,2 \$	6,6 \$	4,6 \$	6,3 \$	5,7 \$

⁽¹⁾ Représente la réduction du risque liée à la diversification, soit la différence entre la somme des VaR des différents risques de marché et la VaR globale.

⁽²⁾ Le haut et le bas des différentes catégories de risques de marché peuvent se rapporter à différentes dates. Il n'est pas pertinent de calculer un effet de diversification.

La moyenne de la VaR globale du portefeuille de négociation a été de 5,6 M\$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2026, en hausse de 1,0 M\$ par rapport au trimestre terminé le 31 mars 2026.

La VaR globale est une mesure appropriée d'un portefeuille de négociation, mais elle doit être interprétée en tenant compte de certaines limites, notamment les suivantes :

- Cette mesure ne permet pas de prédire les pertes futures si les fluctuations réelles du marché diffèrent sensiblement de celles qui ont été utilisées pour effectuer les calculs.
- Cette mesure sert à déterminer les pertes potentielles pour une période de détention d'un jour et non les pertes liées aux positions qui ne peuvent être liquidées ou couvertes durant cette période d'un jour.
- Cette mesure ne donne pas d'information sur les pertes potentielles au-delà du niveau de confiance choisi de 99 %.

Compte tenu de ces limites, le processus de surveillance des activités de négociation au moyen de la VaR est complété par des simulations de crise et l'établissement de limites à cet égard.

Gestion du risque structurel de taux d'intérêt

Le Mouvement Desjardins est exposé au risque structurel de taux d'intérêt, qui correspond aux répercussions éventuelles des fluctuations de ces taux sur le revenu net d'intérêts et la valeur économique des capitaux propres. Ce risque est la principale composante du risque de marché en ce qui a trait aux activités bancaires traditionnelles du Mouvement autres que de négociation, telles que l'acceptation de dépôts et l'octroi de prêts, ainsi qu'aux portefeuilles de valeurs mobilières qu'il détient à des fins de placements à long terme et comme réserve de liquidités.

La sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt est fonction de la date d'échéance des éléments d'actif et de passif et des instruments financiers dérivés utilisés pour gérer le risque structurel de taux d'intérêt ou, si elle est plus proche, de leur date de renégociation. La situation présentée reflète la position à la date indiquée, qui peut changer de façon importante au cours des trimestres subséquents selon les préférences des membres et clients du Mouvement Desjardins et selon l'application des politiques sur la gestion du risque structurel de taux d'intérêt.

Certains postes du bilan combiné sont considérés comme des instruments non sensibles aux taux d'intérêt, notamment les placements en actions, les prêts improductifs, les dépôts ne portant pas intérêt, les dépôts sans échéance portant intérêt dont le taux d'intérêt n'est pas indexé selon un taux spécifique (comme le taux préférentiel) et les capitaux propres. Les pratiques de gestion du Mouvement Desjardins reposent, comme l'exigent ses politiques, sur des hypothèses prudentes quant au profil d'échéance utilisé dans ses modèles pour établir la sensibilité de ces instruments aux taux d'intérêt.

En plus de l'écart de sensibilité total, les principaux facteurs de risque structurel de taux d'intérêt sont :

- L'évolution du niveau et de la volatilité des taux d'intérêt.
- Les variations dans la forme de la courbe de taux d'intérêt.
- Le comportement des membres et clients dans le choix des produits.
- L'évolution de la marge d'intermédiation financière.
- L'optionnalité des différents produits financiers offerts.

Afin d'atténuer ces facteurs de risque, une gestion saine et prudente est exercée pour optimiser le revenu net d'intérêts tout en réduisant l'incidence défavorable des mouvements des taux d'intérêt. Les politiques élaborées décrivent les principes, les limites et les mécanismes applicables à la gestion de ce risque. L'utilisation de simulations permet de mesurer l'effet de différentes variables sur l'évolution du revenu net d'intérêts et la valeur économique des capitaux propres. Ces politiques précisent les facteurs de risque structurel de taux d'intérêt, les mesures de risques retenues, les niveaux de tolérance au risque, les limites de gestion ainsi que les procédures en cas de dépassement des limites. Le risque structurel de taux d'intérêt est évalué à la fréquence requise selon la volatilité des portefeuilles, soit quotidienne, mensuelle ou trimestrielle.

Les hypothèses alimentant les simulations sont basées sur l'analyse des données historiques et les retombées de différents contextes de taux d'intérêt sur l'évolution de ces données. Ces hypothèses touchent l'évolution de la structure des actifs et des passifs, y compris la modélisation des dépôts sans échéance, du comportement des membres et clients, ainsi que de la tarification. Le comité actif/passif du Mouvement Desjardins a la responsabilité d'analyser et d'entériner mensuellement la stratégie d'appariement globale dans le respect des paramètres définis par les politiques de gestion du risque structurel de taux d'intérêt.

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôts de la gestion du risque structurel de taux d'intérêt associé aux activités bancaires, d'une augmentation et d'une diminution immédiates et soutenues de 100 points de base des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêts et sur la valeur économique des capitaux propres du Mouvement Desjardins, en présumant un bilan stable et aucune mesure prise par la direction en vue d'atténuer le risque.

Sensibilité aux taux d'intérêt (avant impôts)

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2026		Au 31 mars 2026		Au 30 juin 2025	
	Revenu net d'intérêts ⁽¹⁾	Valeur économique des capitaux propres ⁽²⁾	Revenu net d'intérêts ⁽¹⁾	Valeur économique des capitaux propres ⁽²⁾	Revenu net d'intérêts ⁽¹⁾	Valeur économique des capitaux propres ⁽²⁾
Incidence d'une augmentation des taux d'intérêt de 100 points de base	69 \$	(1 443) \$	108 \$	(1 439) \$	23 \$	(1 331) \$
Incidence d'une diminution des taux d'intérêt de 100 points de base	(32)	1 402	(70)	1 409	5	1 170

⁽¹⁾ Représente la sensibilité aux taux d'intérêt du revenu net d'intérêts pour les 12 prochains mois.

⁽²⁾ Représente la sensibilité de la valeur actualisée des actifs, des passifs et des instruments hors bilan.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité correspond au risque lié à la capacité du Mouvement Desjardins de réunir les fonds nécessaires (par augmentation du passif ou conversion de l'actif) pour faire face à une obligation financière figurant ou non au bilan combiné.

La gestion du risque de liquidité a pour objectif de garantir au Mouvement Desjardins, en temps opportun et de façon rentable, l'accès aux fonds nécessaires pour honorer ses engagements financiers lorsqu'ils deviennent exigibles, tant en situation normale qu'en situation de crise. La gestion de ce risque se traduit par le maintien d'un niveau suffisant de titres liquides, un approvisionnement en fonds stable et diversifié, un suivi d'indicateurs et un plan de contingence en cas de crise de liquidité.

La gestion du risque de liquidité constitue un volet clé de la stratégie globale de gestion des risques. Le Mouvement a établi des politiques décrivant les principes, les limites, les seuils d'appétit pour le risque ainsi que les mécanismes applicables à la gestion du risque de liquidité. Ces politiques sont revues régulièrement afin d'assurer leur concordance avec le contexte opérationnel et les conditions de marché. Elles sont également mises à jour en fonction des exigences des organismes de réglementation et des saines pratiques en matière de gestion du risque de liquidité. Les compagnies d'assurance étant soumises à des exigences réglementaires particulières, elles gèrent leurs risques de liquidité en fonction de leurs propres besoins tout en suivant les orientations du Mouvement. Les valeurs mobilières détenues par ces composantes ne sont par ailleurs pas prises en compte lors de l'évaluation des réserves de liquidités du Mouvement.

La Trésorerie du Mouvement Desjardins s'assure de la stabilité et de la diversité des sources d'approvisionnement en fonds institutionnels selon leur type, leur provenance et leur échéance. Elle utilise un éventail de produits financiers et de programmes d'emprunt sur différents marchés pour ses besoins de financement. Ces opérations permettent de subvenir aux besoins de financement des composantes du Mouvement en offrant à ces dernières des conditions comparables à celles offertes sur les marchés financiers.

De plus, le Mouvement procède à l'émission d'obligations sécurisées et à la titrisation des prêts assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) dans le cadre de ses opérations courantes. Le Mouvement Desjardins est aussi admissible aux différents programmes d'intervention administrés par la Banque du Canada, de même qu'aux facilités de prêts visant des avances au titre de l'aide d'urgence.

Les normes de l'Accord de Bâle III renforcent les exigences internationales minimales de liquidité au moyen de l'application du ratio de liquidité à court terme (LCR), du ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR) et des flux de trésorerie nets cumulatifs (NCCF). Le Mouvement Desjardins produit ces ratios conformément à sa politique sur la gestion du risque de liquidité et les présente régulièrement à l'AMF.

L'AMF a mis à jour sa *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités*, dont la version révisée est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2026. La ligne directrice révisée renforce les attentes en matière de production, de documentation et de communication des informations relatives à la liquidité, y compris pour la liquidité intrajournalière, en cohérence avec les normes de Bâle III. Ces ajustements n'ont eu aucun impact significatif sur nos ratios ni sur nos pratiques en matière de liquidité.

Mesure et suivi du risque de liquidité

Le Mouvement Desjardins établit ses besoins de liquidités au moyen de la revue de ses activités courantes et de l'évaluation de ses prévisions futures pour ce qui est de la croissance du bilan et des conditions de financement institutionnel. Il utilise différentes analyses pour établir le niveau de liquidités réel des actifs et la stabilité des passifs sur la base des comportements observés ou des échéances contractuelles. Le maintien de réserves de liquidités, composées d'actifs de haute qualité, est nécessaire pour compenser d'éventuelles sorties de fonds découlant d'un dérèglement des marchés financiers ou d'événements qui limiteraient son accès au financement ou se traduiraient en retraits massifs des dépôts.

Les niveaux minimaux d'actifs liquides que doit maintenir le Mouvement sont précisément prescrits par des politiques. La gestion quotidienne de ces valeurs mobilières et le niveau des réserves à maintenir font l'objet d'une gestion centralisée à la Trésorerie du Mouvement Desjardins et sont suivis par la fonction Gestion des risques sous la supervision du comité de gestion Finances et Risques Mouvement. Les titres admissibles aux réserves de liquidités doivent respecter des critères élevés de sécurité et de négociabilité et fournir l'assurance de leur suffisance lors d'une éventuelle crise de liquidité sévère.

En plus des ratios imposés sur une base réglementaire, un programme de scénarios de crise est mis en place à l'échelle du Mouvement Desjardins. Ce programme intègre les concepts mis de l'avant dans le document *Bâle III : dispositif international de mesure, normalisation et surveillance du risque de liquidité* publié par le CBCB. Ces scénarios permettent :

- D'évaluer l'ampleur des sorties de fonds potentielles en situation de crise.
- De mettre en place des ratios et des niveaux de liquidités à maintenir pour l'ensemble du Mouvement Desjardins.
- D'évaluer le coût marginal potentiel de tels événements en fonction du type, de la sévérité et du niveau de la crise.

Indicateurs de risque de liquidité

La vigie quotidienne des indicateurs de liquidité a pour but de détecter sans délai un manque de liquidités, potentiel ou réel, au sein du Mouvement Desjardins et sur les marchés financiers. Des niveaux d'alerte assujettis à un processus d'escalade sont établis pour chacun de ces indicateurs. L'atteinte d'un niveau d'alerte par un ou plusieurs indicateurs est signalée aux dirigeantes et dirigeants concernés en fonction de la nature de l'incident. Ces derniers agiraient à titre de responsables si le plan de contingence était appliqué.

Ce plan énumère les sources de liquidité disponibles lors de situations exceptionnelles. Il prescrit également un processus décisionnel et informationnel. L'objectif du plan est de permettre une intervention rapide et efficace afin de réduire au minimum les effets perturbateurs de changements imprévus dans le comportement des membres et des clients ainsi que d'éventuelles perturbations sur les marchés financiers ou en ce qui concerne la conjoncture économique. De plus, lors d'une crise dont l'ampleur menacerait la solvabilité du Mouvement, un plan de retour à la viabilité a été élaboré en vue de permettre aux responsables de faire appel à un éventail élargi de sources de liquidité pour faire face à cette situation.

Actifs liquides

Les tableaux suivants présentent un sommaire des actifs liquides détenus par le Mouvement Desjardins, lesquels excluent les actifs détenus par les filiales d'assurance, puisque ces actifs sont engagés pour couvrir les passifs d'assurance et non les besoins de liquidités des autres composantes du Mouvement. Les actifs liquides constituent la principale réserve de liquidités du Mouvement pour l'ensemble de ses activités. Les actifs liquides grevés comprennent principalement des actifs liquides donnés en garantie ou qui ne peuvent être utilisés en raison des restrictions réglementaires, juridiques, opérationnelles ou de tout autre ordre.

Actifs liquides⁽¹⁾

Au 30 juin 2026

(en millions de dollars)	Actifs liquides détenus par le Mouvement Desjardins	Valeurs mobilières reçues en garantie – Financement sur titres et transactions sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	5 842 \$	— \$	5 842 \$	849 \$	4 993 \$
Valeurs mobilières					
Émises ou garanties par le Canada, des provinces au Canada, des corps municipaux au Canada, des corps scolaires et publics au Canada, des administrations publiques à l'étranger	60 189	30 078	90 267	31 285	58 982
Autres titres au Canada	8 931	2 221	11 152	2 240	8 912
Émises ou garanties par des émetteurs étrangers	564	82	646	75	571
Prêts					
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	12 676	—	12 676	1 041	11 635
Total	88 202 \$	32 381 \$	120 583 \$	35 490 \$	85 093 \$

Au 31 décembre 2025

(en millions de dollars)	Actifs liquides détenus par le Mouvement Desjardins	Valeurs mobilières reçues en garantie – Financement sur titres et transactions sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	5 047 \$	— \$	5 047 \$	675 \$	4 372 \$
Valeurs mobilières					
Émises ou garanties par le Canada, des provinces au Canada, des corps municipaux au Canada, des corps scolaires et publics au Canada, des administrations publiques à l'étranger	60 228	22 441	82 669	32 152	50 517
Autres titres au Canada	7 755	1 304	9 059	1 508	7 551
Émises ou garanties par des émetteurs étrangers	348	18	366	20	346
Prêts					
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	14 542	—	14 542	1 020	13 522
Total	87 920 \$	23 763 \$	111 683 \$	35 375 \$	76 308 \$

⁽¹⁾ À l'exclusion des actifs détenus par les filiales d'assurance.

Actifs liquides non grevés par entités⁽¹⁾

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2026	Au 31 décembre 2025
Fédération	64 893 \$	54 177 \$
Réseau des caisses	16 319	19 135
Autres entités	3 881	2 996
Total	85 093 \$	76 308 \$

⁽¹⁾ À l'exclusion des actifs détenus par les filiales d'assurance. La quasi-totalité des actifs liquides non grevés présentés dans ce tableau ont le dollar canadien comme monnaie d'émission.

Actifs grevés

Dans le cadre de ses activités courantes, le Mouvement donne en garantie des valeurs mobilières, des prêts et d'autres actifs, principalement à l'égard d'opérations de financement, de participation à des systèmes de compensation et de paiement, ainsi qu'à des opérations liées aux passifs des contrats d'assurance.

Le tableau suivant présente, pour l'ensemble des actifs inscrits au bilan combiné et des titres reçus en garantie, ceux qui sont grevés ainsi que ceux qui peuvent être donnés en garantie dans le cadre de transactions de financement ou autres.

Actifs grevés

Au 30 juin 2026

(en millions de dollars)	Actifs au bilan combiné	Valeurs mobilières reçues en garantie	Actifs totaux	Répartition des actifs totaux			
				Actifs grevés		Actifs non grevés	
				Donnés en garantie	Autres ⁽¹⁾	Pouvant être donnés en garantie	Autres ⁽²⁾
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	7 688 \$	— \$	7 688 \$	201 \$	849 \$	4 792 \$	1 846 \$
Valeurs mobilières	107 574	37 145	144 719	38 896	1 870	66 064	37 889
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	31 134	—	31 134	—	—	—	31 134
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes de crédit	325 208	—	325 208	48 080	—	89 160	187 968
Actif net des fonds distincts	37 408	—	37 408	—	—	—	37 408
Autres actifs	34 490	—	34 490	—	—	—	34 490
Total	543 502 \$	37 145 \$	580 647 \$	87 177 \$	2 719 \$	160 016 \$	330 735 \$

Au 31 décembre 2025

(en millions de dollars)	Actifs au bilan combiné	Valeurs mobilières reçues en garantie	Actifs totaux	Répartition des actifs totaux			
				Actifs grevés		Actifs non grevés	
				Donnés en garantie	Autres ⁽¹⁾	Pouvant être donnés en garantie ⁽³⁾	Autres ⁽²⁾⁽³⁾
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	5 848 \$	— \$	5 848 \$	202 \$	675 \$	4 170 \$	801 \$
Valeurs mobilières	105 677	32 180	137 857	42 339	1 091	57 081	37 346
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	22 809	—	22 809	—	—	—	22 809
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes de crédit ⁽³⁾	314 703	—	314 703	46 300	—	83 876	184 527
Actif net des fonds distincts	34 079	—	34 079	—	—	—	34 079
Autres actifs	27 126	—	27 126	—	—	—	27 126
Total	510 242 \$	32 180 \$	542 422 \$	88 841 \$	1 766 \$	145 127 \$	306 688 \$

⁽¹⁾ Actifs qui ne peuvent être utilisés pour des raisons juridiques ou autres.

⁽²⁾ Les actifs non grevés « autres » comprennent ceux des sociétés d'assurance ainsi que les autres actifs qui, de l'avis de la direction, ne seraient pas immédiatement disponibles à des fins de garantie ou à des fins de financement dans leur forme actuelle. Certains de ces autres actifs pourraient éventuellement être cédés en garantie à la banque centrale.

⁽³⁾ Les données comparatives ont été redressées afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice courant en raison d'un raffinement méthodologique.

Ratio de liquidité à court terme

Le ratio de liquidité à court terme (LCR) a été élaboré par le CBCB afin de favoriser la résilience à court terme du profil de risque de liquidité des institutions financières et a été incorporé dans la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités* de l'AMF. Le LCR correspond à l'encours des actifs liquides de haute qualité non grevés sur les sorties nettes de trésorerie des 30 prochains jours dans l'hypothèse d'une grave crise de liquidité.

Selon la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités* de l'AMF, les actifs liquides de haute qualité admissibles aux fins du calcul du ratio LCR sont constitués d'actifs pouvant être convertis rapidement en liquidités sur les marchés financiers sans ou avec peu de perte de valeur. Pour le Mouvement, ces actifs liquides de haute qualité sont constitués essentiellement de trésorerie et de titres assortis de notations élevées émis ou garantis par des gouvernements. Cette ligne directrice prescrit également les pondérations pour les entrées et les sorties de trésorerie.

L'AMF exige qu'en l'absence de période de tension, la valeur de ce ratio ne soit pas inférieure aux exigences minimales requises de 100 %. Ce ratio est géré proactivement par la Trésorerie du Mouvement Desjardins et le maintien d'un niveau d'actifs liquides de haute qualité assure une couverture adéquate des sorties de fonds théoriques associées au scénario de crise standardisé dans le cadre de l'Accord de Bâle III. Les principales sources de sorties de fonds théoriques du Mouvement Desjardins proviennent de retraits massifs potentiels des dépôts des membres et clients ainsi que d'un assèchement brusque des sources de financement institutionnel à court terme utilisées au jour le jour par le Mouvement.

Le tableau suivant présente les informations quantitatives relatives au ratio LCR sur la base du modèle préconisé par les exigences de divulgation de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités* de l'AMF.

Ratio de liquidité à court terme⁽¹⁾

	Pour le trimestre terminé le 30 juin 2026		Pour le trimestre terminé le 31 mars 2026	
	Valeur non pondérée ⁽²⁾ totale (moyenne ⁽³⁾)	Valeur pondérée ⁽⁴⁾ totale (moyenne ⁽³⁾)	Valeur pondérée ⁽⁴⁾ totale (moyenne ⁽³⁾)	
(en millions de dollars et en pourcentage)				
Actifs liquides de haute qualité				
Total des actifs liquides de haute qualité	s. o.	72 172 \$	66 108 \$	
Sorties de trésorerie				
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	114 366 \$	9 026	8 958	
Dépôts stables	53 609	1 608	1 555	
Dépôts moins stables	60 757	7 418	7 403	
Financement de gros non garanti, dont :	53 781	22 142	21 359	
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	18 194	4 406	4 323	
Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	29 843	11 992	10 383	
Dettes non garanties	5 744	5 744	6 653	
Financement de gros garanti	s. o.	572	253	
Exigences supplémentaires, dont :	27 474	5 680	5 877	
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	2 225	2 225	2 217	
Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	144	144	289	
Facilités de crédit et de liquidité	25 105	3 311	3 371	
Autres obligations de financement contractuelles	4 353	2 311	1 358	
Autres obligations de financement conditionnelles	95 672	2 650	2 678	
Total des sorties de trésorerie	s. o.	42 381 \$	40 483 \$	
Entrées de trésorerie				
Prêts garantis (p. ex. conventions de revente)	25 900 \$	876 \$	802 \$	
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	4 085	2 042	2 035	
Autres entrées de trésorerie	151	151	60	
Total des entrées de trésorerie	30 136 \$	3 069 \$	2 897 \$	
		Valeur ajustée totale⁽⁵⁾	Valeur ajustée totale⁽⁵⁾	
Total des actifs liquides de haute qualité		72 172 \$	66 108 \$	
Total des sorties nettes de trésorerie		39 312	37 586	
Ratio de liquidité à court terme		184 %	176 %	

⁽¹⁾ À l'exclusion des filiales d'assurance.

⁽²⁾ Les valeurs non pondérées des entrées et des sorties de trésorerie représentent les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours.

⁽³⁾ Le résultat du ratio est présenté en fonction de la moyenne des données quotidiennes du trimestre.

⁽⁴⁾ Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des décotes prescrites pour les actifs liquides de haute qualité et des taux prescrits pour les entrées et les sorties de trésorerie.

⁽⁵⁾ La valeur ajustée totale tient compte, s'il y a lieu, des plafonds prescrits par l'AMF pour les actifs liquides de haute qualité et les entrées de trésorerie.

Le Mouvement Desjardins présente un ratio LCR moyen de 184 % pour le trimestre terminé le 30 juin 2026, comparativement à 176 % au trimestre précédent. Le ratio demeure largement au-delà des exigences réglementaires. Pour le trimestre terminé le 30 juin 2026, la moyenne des actifs liquides de haute qualité a été d'environ 72,2 G\$, dont 96 % (95 % au 31 mars 2026) étaient composés d'actifs de niveau 1 selon les critères de Bâle III, soit une hausse de 6,1 G\$ par rapport au 31 mars 2026. Ceux-ci incluent notamment les pièces et billets de banque, les dépôts auprès des banques centrales ainsi que les titres émis ou garantis par des émetteurs souverains.

Ratio structurel de liquidité à long terme

Le ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR) a été élaboré par le CBCB afin de promouvoir la résilience à moyen et à long terme du profil de risque de liquidité des institutions financières, et a été incorporé dans la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités* de l'AMF. Le NSFR exige que les institutions maintiennent un profil de financement et de capitalisation stable par rapport à la composition de leurs actifs et de leurs activités hors bilan. Le NSFR limite le recours excessif au financement de gros à court terme, il encourage une meilleure évaluation du risque de financement pour tous les éléments au bilan et hors bilan, et il favorise la stabilité du financement.

Ce ratio présente le montant du financement stable disponible (FSD) rapporté au montant du financement stable exigé (FSE). Le montant du FSD désigne la part des fonds propres et des passifs considérés stables sur un horizon d'un an. Les passifs avec les échéances contractuelles les plus éloignées sont ceux qui contribuent le plus significativement au rehaussement du ratio. Le FSD est composé principalement des fonds propres, des dépôts de détail et d'entreprises ainsi que du passif lié au financement de gros. Le montant du FSE est mesuré en tenant compte des grandes caractéristiques du profil de risque de liquidité des actifs et des expositions hors bilan. Le FSE est composé principalement des prêts hypothécaires, d'autres prêts de l'institution et, dans une moindre mesure, d'autres actifs et d'éléments hors bilan. Les montants du FSD et du FSE sont pondérés en fonction du degré de stabilité des passifs et de la liquidité des actifs. Selon la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités* de l'AMF, ce ratio devrait en permanence être au moins égal à 100 %.

Le tableau suivant présente les informations quantitatives relatives au ratio NSFR sur la base du modèle préconisé par les exigences de divulgation de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités* de l'AMF.

Ratio structurel de liquidité à long terme⁽¹⁾

	Au 30 juin 2026					Au 31 mars 2026
	Valeur non pondérée par échéance résiduelle				Valeur pondérée	Valeur pondérée
	Sans échéance	< 6 mois	De 6 mois à < 1 an	≥ 1 an		
(en millions de dollars et en pourcentage)						
Élément de financement stable disponible (FSD)						
Fonds propres	45 804 \$	— \$	— \$	5 020 \$	50 824 \$	49 208 \$
Fonds propres réglementaires	45 804	—	—	5 020	50 824	49 208
Autres instruments de fonds propres	—	—	—	—	—	—
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises	84 531	48 668	19 857	41 306	180 668	176 860
Dépôts stables	48 799	7 546	5 009	11 551	69 838	68 162
Dépôts moins stables	35 732	41 122	14 848	29 755	110 830	108 698
Financement de gros	33 111	53 945	12 032	35 851	71 103	65 108
Dépôts opérationnels	18 703	—	—	—	9 351	10 222
Autres financements de gros	14 408	53 945	12 032	35 851	61 752	54 886
Passifs et leurs actifs interdépendants correspondants	—	975	1 037	23 269	—	—
Autres passifs ⁽²⁾	36 173			26 078	—	—
Passifs d'instruments dérivés du NSFR ⁽²⁾	s. o.			7 000	s. o.	s. o.
Tous autres passifs ou fonds propres non couverts par les catégories ci-dessus	36 173	19 078	—	—	—	—
FSD total	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	302 595 \$	291 176 \$
Élément de financement stable exigé (FSE)						
Total des actifs liquides de haute qualité du NSFR	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	963 \$	926 \$
Dépôts détenus auprès d'autres institutions financières à des fins opérationnelles	— \$	— \$	— \$	— \$	—	—
Prêts et titres productifs	23 276	84 076	42 803	183 707	204 832	200 472
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des actifs liquides de haute qualité de niveau 1	—	28 177	—	—	1 409	1 110
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des actifs liquides de haute qualité autres que de niveau 1 et prêts productifs à des institutions financières non garantis	—	4 564	300	100	716	340
Prêts productifs à des entreprises non financières, prêts à la clientèle de détail et aux petites entreprises, et prêts à des entités souveraines, des banques centrales et des organismes publics, dont :	17 007	30 893	20 774	80 849	106 696	106 222
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	—	11 417	7 266	11 578	7 526	7 054
Crédits hypothécaires au logement productifs, dont :	6 269	19 560	20 074	101 219	93 434	89 814
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	6 269	19 560	20 074	101 219	93 434	89 814
Titres qui ne sont pas en défaut et qui ne remplissent pas les critères définissant les actifs liquides de haute qualité, y compris les actions négociées sur les marchés organisés	—	882	1 655	1 539	2 577	2 986
Actifs et leurs passifs interdépendants correspondants	—	975	1 037	23 269	—	—
Autres actifs ⁽²⁾	—			42 184	19 136	18 840
Produits de base physiques, y compris l'or	—	s. o.	s. o.	s. o.	—	—
Actifs versés en tant que marge initiale dans le cadre de contrats dérivés et contributions à des fonds de garantie de contrepartie centrale ⁽²⁾	s. o.			790	671	614
Actifs d'instruments dérivés du NSFR ⁽²⁾	s. o.			13 314	506	437
Passifs d'instruments dérivés du NSFR avant déduction de la marge de variation versée ⁽²⁾	s. o.			10 121	—	—
Tous autres actifs non couverts par les catégories ci-dessus	—	2	2	17 955	17 959	17 789
Éléments hors bilan ⁽²⁾	s. o.			120 134	3 161	3 141
FSE total	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	228 092 \$	223 379 \$
Ratio structurel de liquidité à long terme	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	133 %	130 %

⁽¹⁾ À l'exclusion des filiales d'assurance.

⁽²⁾ Les montants de ces lignes regroupent les catégories d'échéances résiduelles de moins de 6 mois, de 6 mois à moins de 1 an et de 1 an et plus.

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2026, le ratio NSFR se situe à 133 %, comparativement à 130 % pour le trimestre précédent. Cette augmentation s'explique par une hausse plus prononcée du financement stable disponible, notamment attribuable à la croissance des dépôts, que celle observée pour le financement stable exigé. Le ratio demeure largement au-delà des exigences réglementaires.

Sources de financement

Le financement de base, qui inclut le capital, les passifs à long terme et un portefeuille diversifié de dépôts, constitue l'assise sur laquelle repose la position de liquidité du Mouvement Desjardins. La solide base de dépôts de particuliers, combinée au financement de gros diversifié tant par les programmes utilisés que par l'étalement des échéances contractuelles, permet le maintien de hauts ratios de liquidité réglementaire tout en assurant leur stabilité. Le total des dépôts, y compris le financement de gros, présenté au bilan combiné s'élevait à 347,7 G\$ au 30 juin 2026, en hausse de 18,2 G\$ depuis le 31 décembre 2025. Des informations additionnelles sur les dépôts sont présentées à la section « Gestion du bilan » de ce rapport de gestion.

Programmes et stratégies de financement

À titre de trésorier du Mouvement Desjardins, la Fédération répond aux besoins des membres et clients de l'organisation. La mise en œuvre de stratégies appropriées pour déterminer, mesurer et gérer les risques est sa principale priorité, et ces stratégies sont encadrées par des politiques. Au cours des six premiers mois de 2026, la Fédération a maintenu un niveau de liquidités suffisant pour répondre aux besoins du Mouvement en raison de la rigueur de sa politique de trésorerie, de la solidité de ses financements institutionnels et de la croissance soutenue de l'épargne des membres et clients durant la période. Le financement de gros à court terme sert à financer les actifs très liquides, tandis que le financement de gros à long terme sert principalement à financer les actifs moins liquides et à soutenir des réserves d'actifs liquides.

En vue de tirer parti d'un financement à long terme au coût le plus avantageux sur le marché, la Fédération maintient sa présence dans le marché de la titrisation de créances hypothécaires garanties par le gouvernement fédéral dans le cadre du Programme des titres hypothécaires émis aux termes de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH). De plus, pour s'assurer un financement stable, elle diversifie ses sources provenant des marchés institutionnels. Ainsi, elle a recours au marché des capitaux lorsque les conditions sont favorables et procède, au besoin, à des émissions publiques et privées de billets à terme sur les marchés canadien, américain et internationaux.

Les principaux programmes utilisés actuellement par la Fédération sont les suivants :

Principaux programmes de financement

Au 30 juin 2026

	Montant maximal autorisé
Billets à court terme (américains)	20 milliards de dollars américains
Billets à court terme (multidevises)	5 milliards d'euros
Billets à moyen terme (canadiens) ⁽¹⁾	13 milliards de dollars
Billets à moyen terme et subordonnés (multidevises) ⁽¹⁾	15 milliards d'euros
Billets à moyen terme et subordonnés (australiens) ⁽¹⁾	3 milliards de dollars australiens
Obligations sécurisées (multidevises) ⁽¹⁾⁽²⁾	32 milliards de dollars
Billets subordonnés FPUNV (canadiens) ⁽¹⁾	9 milliards de dollars

⁽¹⁾ Des obligations durables peuvent être émises en vertu de ces programmes de financement conformément au Cadre des obligations durables Desjardins.

⁽²⁾ Le montant maximal autorisé demeure sujet à la limite prudentielle édictée par l'AMF.

Le tableau suivant représente les durées à l'échéance résiduelle du financement de gros.

Durées à l'échéance résiduelle du financement de gros

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2026								Au 31 décembre 2025
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Total – Moins de 1 an	De 1 à 2 ans	Plus de 2 ans	Total	Total
Billets à escompte au porteur	694 \$	162 \$	9 \$	8 \$	873 \$	— \$	— \$	873 \$	1 071 \$
Papier commercial	7 780	3 282	1 014	5 114	17 190	—	—	17 190	19 418
Billets à moyen terme	—	486	—	3 060	3 546	4 490	11 693	19 729	17 182
Titrisation de créances hypothécaires	—	575	397	1 032	2 004	1 537	21 530	25 071	22 517
Obligations sécurisées	—	1 216	2 004	1 680	4 900	4 788	10 430	20 118	17 999
Obligations subordonnées	—	—	—	—	—	—	5 026	5 026	4 810
Total	8 474 \$	5 721 \$	3 424 \$	10 894 \$	28 513 \$	10 815 \$	48 679 \$	88 007 \$	82 997 \$
dont :									
Garantis	— \$	1 791 \$	2 401 \$	2 712 \$	6 904 \$	6 325 \$	31 960 \$	45 189 \$	40 516 \$
Non garantis	8 474	3 930	1 023	8 182	21 609	4 490	16 719	42 818	42 481

L'ensemble du financement de gros du Mouvement Desjardins présenté dans le tableau précédent a été effectué par la Fédération. Le total du financement de gros a augmenté de 5,0 G\$ par rapport au 31 décembre 2025. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation de la titrisation de créances hypothécaires, des billets à moyen terme et des obligations sécurisées compensée notamment par le papier commercial. Le Mouvement Desjardins ne prévoit pas d'événement, d'engagement ou d'exigence qui pourrait avoir une incidence importante sur sa capacité de mobiliser des fonds grâce aux financements de gros ou aux dépôts de ses membres et clients.

De plus, le Mouvement Desjardins diversifie ses sources de financement afin de limiter sa dépendance à une devise. Le tableau « Financement de gros par devises » présente la répartition des emprunts sur les marchés et des obligations subordonnées par devises. Ces fonds sont principalement obtenus par l'intermédiaire de billets à court et à moyen terme, de la titrisation de créances hypothécaires et des obligations sécurisées et subordonnées.

Financement de gros par devises

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 30 juin 2026		Au 31 décembre 2025 ⁽¹⁾	
Dollars canadiens	36 375 \$	41,3 %	33 498 \$	40,4 %
Dollars américains	25 317	28,8	25 841	31,1
Euros	13 926	15,8	13 059	15,7
Autres	12 389	14,1	10 599	12,8
Total	88 007 \$	100,0 %	82 997 \$	100,0 %

⁽¹⁾ Certaines données ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.

La Fédération a par ailleurs participé à de nouvelles émissions dans le cadre du Programme des titres hypothécaires LNH, avec une participation totale de 3,1 G\$ au cours des six premiers mois de 2026. De plus, la Fédération a procédé aux émissions suivantes :

- Le 16 janvier 2026, d'un montant de 1,5 G de dollars canadiens, sujette au régime de recapitalisation interne, par l'entremise de son programme de billets à moyen terme canadiens.
- Le 21 janvier 2026, d'un montant de 1,0 G d'euros, sujette au régime de recapitalisation interne, par l'entremise de son programme de billets à moyen terme multidevises.
- Le 3 mars 2026, d'un montant de 1,0 G de dollars canadiens de billets subordonnés admissibles comme fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) sous son programme de billets subordonnés FPUNV canadiens.
- Le 20 mars 2026, d'un montant de 1,0 G de dollars américains par l'entremise de son programme législatif d'obligations sécurisées.
- Le 27 mai 2026, d'un montant de 750 M de dollars américains, sujette au régime de recapitalisation interne, par l'entremise de son programme de billets à moyen terme multidevises.
- Le 27 mai 2026, d'un montant de 750 M d'euros par l'entremise de son programme législatif d'obligations sécurisées.
- Le 29 mai 2026, d'un montant de 565 M de dollars américains, sujette au régime de recapitalisation interne, par l'entremise de son programme de billets à moyen terme multidevises.
- Le 4 juin 2026, d'un montant de 24,0 G de yens de billets subordonnés admissibles comme FPUNV sous son programme de billets à moyen terme multidevises.

L'encours des émissions effectuées dans le cadre de programmes de financement à moyen terme de la Fédération s'élevait à 64,9 G\$ au 30 juin 2026, comparativement à 57,7 G\$ au 31 décembre 2025. L'encours de ces émissions est présenté au bilan combiné, au poste « Dépôts – Entreprises et gouvernements ».

L'ensemble de ces transactions a permis de répondre adéquatement aux besoins de liquidités du Mouvement Desjardins, de diversifier ses sources de financement et d'en allonger davantage le terme moyen.

Cotes de crédit des titres émis et en circulation

Les cotes de crédit du Mouvement Desjardins ont une incidence sur sa capacité à accéder aux sources de financement auprès des marchés financiers, de même que sur les conditions de ce financement. Elles sont également un élément considéré lors de certaines opérations du Mouvement impliquant des contreparties.

Les agences de notation attribuent les cotes de crédit et les perspectives qui s'y rattachent en fonction de leur méthodologie, qui comprend plusieurs critères d'analyse, dont des facteurs qui ne sont pas sous le contrôle du Mouvement. Les agences évaluent le Mouvement Desjardins sur une base combinée et reconnaissent sa capitalisation, la constance de sa performance financière, ses importantes parts de marché au Québec et la qualité de ses actifs. Par conséquent, les cotes de crédit de la Fédération, émetteur pleinement assujéti, sont adossées à la solidité financière du Mouvement.

La Fédération bénéficie de cotes de crédit de première qualité qui figurent parmi les meilleures des grandes institutions bancaires canadiennes et internationales.

Faits saillants des agences de notation sur les instruments du Mouvement Desjardins :

- Le 12 mai 2026, Fitch a révisé la cote de crédit des dépôts à long terme de Desjardins, la faisant passer de « AA » à « AA+ ». Le 30 juillet 2026, Fitch a révisé les cotes de crédit contrepartie dérivée et de la dette à moyen et long termes de premier rang non assujéti au régime de recapitalisation interne de Desjardins, les faisant passer de « AA » à « AA+ ». Fitch a également confirmé le maintien des cotes des autres instruments émis par la Fédération tout en conservant leur perspective à « stable ».
- Le 10 juillet 2026, l'agence de notation DBRS a confirmé le maintien des cotes des instruments émis par la Fédération tout en conservant leur perspective à « stable ».
- Le 30 juillet 2026, Moody's a placé sous révision, en vue d'une réévaluation favorable, la cote d'évaluation de risque de contrepartie, ainsi que la cote de crédit de la dette à moyen et long termes de premier rang non assujéti au régime de recapitalisation interne de Desjardins. Moody's a également confirmé le maintien des cotes des autres instruments émis par la Fédération tout en conservant leur perspective à « stable ».

Le tableau suivant énumère les différentes cotes de crédit assignées aux instruments de la Fédération.

Cotes de crédit des titres émis et en circulation

	DBRS	FITCH	MOODY'S	STANDARD & POOR'S
Fédération des caisses Desjardins du Québec				
Contrepartie/Dépôts ⁽¹⁾	AA	AA+	Aa1	A+
Dettes à court terme	R-1 (élevé)	F1+	P-1	A-1
Dettes à moyen et long terme de premier rang non assujettie au régime de recapitalisation interne ⁽²⁾	AA	AA+	Aa2	A+
Dettes à moyen et long terme de premier rang ⁽³⁾	AA (faible)	AA-	A1	A-
Billets subordonnés FPUNV	A (faible)	A	A2	BBB+
Obligations sécurisées	—	AAA	Aaa	—
Perspective	Stable	Stable	Stable	Stable

⁽¹⁾ Représente la cote de crédit dépôts à long terme et la cote de crédit contrepartie de Moody's, la cote de crédit de l'émetteur de S&P, la cote de crédit dépôts à long terme de DBRS, la cote de crédit dépôts à long terme et la cote de crédit contrepartie dérivée de Fitch.

⁽²⁾ Comprend la dette à moyen et long terme de premier rang pouvant être émise et qui serait exclue du régime de recapitalisation interne applicable au Mouvement Desjardins.

⁽³⁾ Comprend la dette à moyen et long terme de premier rang émise qui répond aux critères d'admissibilité du régime de recapitalisation interne applicable au Mouvement Desjardins.

Le Mouvement surveille régulièrement le niveau d'obligations additionnelles que ses contreparties exigeraient en cas de baisse des cotes de crédit de la Fédération. Ce suivi permet au Mouvement d'évaluer l'incidence d'une telle baisse sur sa capacité de financement, d'effectuer des transactions dans le cours normal de ses activités et de s'assurer qu'il détient les actifs liquides et les sûretés additionnelles pour s'acquitter de ses obligations. Actuellement, le Mouvement n'a pas l'obligation de fournir des garanties supplémentaires dans l'éventualité où sa cote de crédit serait abaissée de trois niveaux par une ou plusieurs agences de notation.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2026, le Mouvement Desjardins n'a apporté aucune modification à ses politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne ayant eu une incidence importante, ou susceptible d'avoir une incidence importante, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière. L'information sur les intervenants et leurs responsabilités liées à ces contrôles est présentée aux pages 96 et 97 du rapport de gestion annuel 2025 du Mouvement.

INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIÉES

Dans le cours normal de ses activités, le Mouvement Desjardins offre des services financiers à ses parties liées, y compris ses entreprises associées, coentreprises et autres sociétés liées, et conclut des ententes visant des services d'exploitation avec elles. De plus, il verse une rémunération à ses principaux dirigeants et dirigeantes à des conditions similaires à celles offertes à des parties non liées.

Le Mouvement Desjardins offre aussi ses produits et services financiers à ses administrateurs et administratrices, à ses principaux dirigeants et dirigeantes ainsi qu'aux personnes avec qui ces derniers ont des liens, à des conditions similaires à celles offertes à des parties non liées.

Le Mouvement a mis en place un processus afin d'obtenir l'assurance que ses opérations avec ses dirigeants et dirigeantes ainsi que les personnes qui leur sont liées sont conclues à des conditions similaires à celles offertes à des parties non liées, de même que conformément à l'encadrement législatif applicable à ses diverses composantes. Ces politiques et procédures n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2025.

La note complémentaire 30 « Information relative aux parties liées » des états financiers combinés annuels présente des renseignements supplémentaires sur les transactions entre parties liées.

MÉTHODES COMPTABLES CRITIQUES ET ESTIMATIONS

La description des méthodes comptables du Mouvement Desjardins est essentielle à la compréhension des états financiers combinés annuels et intermédiaires. Les principales méthodes comptables sont décrites à la note complémentaire 2 « Méthodes comptables » des états financiers combinés annuels du Mouvement Desjardins, aux pages 130 à 150 du rapport annuel 2025, à l'exception des modifications décrites à la section « Changements de méthodes comptables » à la note 2 « Méthodes comptables » des présents états financiers combinés intermédiaires du Mouvement Desjardins à la suite de l'adoption des modifications à l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* et à l'IFRS 9, *Instruments financiers*.

Certaines de ces méthodes revêtent une importance particulière quant à la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation du Mouvement Desjardins du fait que la direction doit exercer des jugements et avoir recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de certains actifs, passifs, revenus et charges ainsi que sur l'information connexe. Les pages 98 à 104 du rapport de gestion annuel 2025 fournissent des explications sur les principales méthodes comptables qui ont nécessité que la direction porte des jugements difficiles, subjectifs ou complexes, souvent sur des questions de nature incertaine. Aucun changement significatif n'a été apporté à ces méthodes comptables au cours des six premiers mois de 2026.

L'ensemble des méthodes comptables qui ont nécessité que la direction porte des jugements difficiles, subjectifs ou complexes, souvent sur des questions de nature incertaine, ont été présentées à la note 1 « Mode de présentation » des états financiers combinés annuels, à l'exception des modifications décrites à la section « Changements de méthodes comptables » à la note 2 « Méthodes comptables » des présents états financiers combinés intermédiaires du Mouvement Desjardins.

Le contexte économique et géopolitique mondial continue d'avoir une incidence sur les jugements posés, ainsi que sur les estimations et hypothèses importantes formulées par la direction aux fins de l'établissement des états financiers combinés intermédiaires de la période de six mois terminée le 30 juin 2026. Les jugements, estimations et hypothèses qui seront formulés pour les prochaines périodes seront réévalués à la lumière de l'évolution de ce contexte hautement incertain et pourraient donc différer de ceux qui ont été formulés pour la préparation des états financiers combinés intermédiaires de la période de six mois terminée le 30 juin 2026. Le Mouvement Desjardins suit de près l'évolution de la situation et son incidence sur ses résultats et sur sa situation financière.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Les normes comptables qui ont été publiées par l'IASB, mais qui n'étaient pas en vigueur le 31 décembre 2025, sont décrites à la note complémentaire 2 « Méthodes comptables » des états financiers combinés annuels du Mouvement Desjardins, à la page 150 du rapport annuel 2025. L'IASB a publié depuis des modifications à la norme suivante :

IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*

L'IASB a publié en juin 2026 des modifications à l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, visant à clarifier quelles entités sont admissibles à l'option de comptabilisation à la juste valeur de leurs participations dans des entreprises associées et des coentreprises. Les modifications précisent qu'une entité dont l'activité principale consiste à investir dans des types particuliers d'actifs, conformément au concept introduit par l'IFRS 18, *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*, peut être considérée comme une entité similaire aux fins de l'application de cette option.

Le Mouvement Desjardins évalue actuellement l'incidence de ces modifications qui seront applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES REQUISES EN VERTU DE LA DÉCISION N° 2021-FS-0091 DE L'AMF

En plus des entités composant le Groupe coopératif Desjardins (tel que défini à la section « Le Mouvement Desjardins en bref ») et des filiales des entités composant celui-ci, les états financiers combinés du Mouvement Desjardins regroupent la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc. (CDO). Le tableau suivant présente les informations financières de la CDO en comparaison avec celles du Mouvement Desjardins.

Informations financières de la CDO

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 30 juin 2026			Au 31 décembre 2025		
	CDO	Bilan combiné Mouvement Desjardins	% proportion	CDO	Bilan combiné Mouvement Desjardins	% proportion
Total de l'actif	16 830 \$	543 502 \$	3,1 %	15 190 \$	510 242 \$	3,0 %
Total du passif	15 883	499 150	3,2	14 280	467 930	3,1
Total des capitaux propres	947	44 352	2,1	910	42 312	2,2

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le									Pour les périodes de six mois terminées le						
	30 juin 2026				31 mars 2026			30 juin 2025			30 juin 2026			30 juin 2025		
	État combiné du résultat Mouvement Desjardins			% proportion	État combiné du résultat Mouvement Desjardins		% proportion	État combiné du résultat Mouvement Desjardins		% proportion	État combiné du résultat Mouvement Desjardins		% proportion	État combiné du résultat Mouvement Desjardins		% proportion
	CDO				CDO			CDO			CDO			CDO		
Revenu net total	83 \$	4 623 \$	1,8 %	75 \$	4 101 \$	1,8 %	77 \$	4 091 \$	1,9 %	158 \$	8 724 \$	1,8 %	139 \$	7 773 \$	1,8 %	
Excédents avant ristournes aux membres	17	1 213	1,4	24	960	2,5	7	900	0,8	41	2 173	1,9	18	1 638	1,1	
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	13	1 101	1,2	20	850	2,4	4	816	0,5	33	1 951	1,7	12	1 470	0,8	

GLOSSAIRE

Accord général de compensation

Accord standard mis au point pour réduire le risque de crédit d'opérations dérivées multiples par la création d'un droit juridiquement reconnu de compenser les obligations de la contrepartie en cas de défaillance.

Actif moyen

Correspond à la moyenne de l'actif présenté aux états financiers combinés à la fin des trimestres calculée à compter du trimestre précédant la période visée.

Actif moyen portant intérêt

Comprend des valeurs mobilières, y compris celles empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente, de la trésorerie et des dépôts auprès d'institutions financières, ainsi que des prêts, et exclut les actifs liés aux activités d'assurance de personnes et de dommages, ainsi que tous les autres actifs ne générant pas de revenu net d'intérêts. Correspond à la moyenne des soldes à la fin des trimestres calculée à compter du trimestre précédant la période visée.

Actif principal moyen portant intérêt

Comprend des valeurs mobilières, de la trésorerie et des dépôts auprès d'institutions financières, ainsi que des prêts, et exclut les actifs liés aux activités d'assurance de personnes et de dommages, les actifs liés aux activités de négociation ainsi que tous les autres actifs ne générant pas de revenu net d'intérêts. Correspond à la moyenne des soldes à la fin des trimestres calculée à compter du trimestre précédant la période visée.

Actif principal moyen portant intérêt – Particuliers et Entreprises

Comprend des valeurs mobilières, de la trésorerie et des dépôts auprès d'institutions financières, ainsi que des prêts, et exclut les actifs liés aux activités de négociation ainsi que ceux liés aux activités de marché des capitaux et de gestion des liquidités, et tous les autres actifs ne générant pas de revenu net d'intérêts, du secteur Particuliers et Entreprises. Correspond à la moyenne des soldes à la fin des trimestres calculée à compter du trimestre précédant la période visée.

Actifs pondérés en fonction des risques

Actifs ajustés en fonction d'un facteur de pondération des risques déterminé par règlement afin qu'ils reflètent le degré de risque lié aux éléments présentés au bilan combiné. Certains actifs ne sont pas pondérés, mais déduits du capital. La façon de calculer ces actifs est définie dans les lignes directrices de l'AMF. Pour plus de détails, se reporter à la section « Gestion du capital » du rapport de gestion.

Ajustement à l'évaluation de crédit (AEC)

Ajustement appliqué à la valeur des dérivés négociés de gré à gré, pour refléter la possibilité que la contrepartie n'honore pas ses engagements contractuels, et que le Mouvement Desjardins ne soit pas en mesure de recevoir la totalité des valeurs exigibles.

Ajustement au titre du risque non financier

Représente l'indemnité exigée par les filiales d'assurance pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et l'échéancier des flux de trésorerie qui est engendrée par les risques non financiers lorsqu'elles exécutent des contrats d'assurance.

Appariement

Ajustement des échéances de l'actif et du passif ainsi que des éléments hors bilan afin de réduire les risques liés aux taux d'intérêt, aux devises et à des indices financiers. La procédure d'appariement est utilisée dans la gestion de l'actif et du passif.

Approche de notation interne avancée

Approche en vertu de laquelle la pondération des risques est fonction du type de contrepartie (particulier, petite ou moyenne entreprise, grande entreprise, etc.) et de facteurs de pondération des risques déterminés à partir de paramètres internes : la probabilité de défaut de l'emprunteur, la perte en cas de défaut, l'échéance applicable et l'exposition en cas de défaut.

Approche de notation interne fondation

Approche en vertu de laquelle la pondération des risques est fonction du type de contrepartie (particulier, petite ou moyenne entreprise, grande entreprise, etc.) et de facteurs de pondération des risques déterminés à partir de paramètres internes : la probabilité de défaut de l'emprunteur, l'échéance applicable et l'exposition en cas de défaut. Le régulateur prescrit les paramètres de perte en cas de défaut.

Approche standard

- Risque de crédit
Approche par défaut servant à calculer les actifs pondérés en fonction des risques et en vertu de laquelle l'entité se sert des évaluations faites par des organismes externes d'évaluation du crédit reconnus par l'AMF pour déterminer les coefficients de pondération des risques liés aux différentes catégories d'expositions.
- Risque de marché
Approche par défaut servant à calculer les actifs pondérés en fonction des risques pour les classes de risque de marché, soit le risque de taux d'intérêt, le risque d'écart de rendement, le risque sur actions, le risque de change, le risque lié aux produits de base et le risque de défaut.
- Risque opérationnel
Approche standard du risque opérationnel qui se fonde sur deux composantes principales : une composante d'indicateur d'activité (CIA) reposant sur les états financiers et une composante de pertes (CP), à partir desquelles est calculé un multiplicateur de pertes internes (MPI). Les exigences de fonds propres (EFP) au titre du risque opérationnel correspondent au produit de la CIA et du MPI tandis que les actifs pondérés en fonction du risque opérationnel représentent ces EFP multipliées par 12,5.

Autorité des marchés financiers (AMF)

Organisme qui a pour mission d'appliquer les lois relatives à l'encadrement du secteur financier, notamment dans les domaines des assurances, des valeurs mobilières, des institutions de dépôts et de la distribution de produits et services financiers.

Autres expositions sur la clientèle de détail

Conformément au référentiel en matière de fonds propres réglementaires, catégorie de risque comprenant tous les prêts consentis à des particuliers, à l'exception des expositions liées à des créances hypothécaires au logement et des expositions renouvelables sur la clientèle de détail éligibles.

Biens sous administration

Biens administrés par une institution financière, dont les propriétaires bénéficiaires sont les membres ou les clients de celle-ci, et qui ne sont donc pas inscrits à son bilan combiné. Les services offerts à l'égard de ces biens sont d'ordre administratif, comme la garde de valeurs, le recouvrement du revenu de placement et le règlement des transactions d'achat et de vente.

Biens sous gestion

Biens gérés par une institution financière, dont les propriétaires bénéficiaires sont les membres ou les clients de celle-ci, et qui ne sont donc pas inscrits à son bilan combiné. Les services offerts à l'égard des biens sous gestion comprennent le choix des placements et la prestation de conseils liés à ceux-ci. Les biens sous gestion peuvent également être administrés par l'institution financière. Le cas échéant, ils sont également inclus dans les biens sous administration.

Billets subordonnés FPUNV

Titres qui répondent aux exigences relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital* émise par l'AMF, notamment les titres de la Fédération qui comportent une disposition permettant la conversion automatique en parts de capital de la Fédération à la survenance d'un élément déclencheur tel que défini dans cette ligne directrice.

Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF)

Organisme qui a pour mission d'appliquer l'ensemble des lois encadrant le secteur financier au Canada, notamment en ce qui concerne les banques, les sociétés d'assurance, les sociétés de fiducie, les sociétés de prêt, les associations coopératives de crédit, les sociétés de secours mutuel et les régimes de retraite privés fédéraux.

Capacité totale d'absorption des pertes (Total Loss Absorbing Capacity ou TLAC)

Ensemble des fonds propres réglementaires et des instruments qui remplissent les conditions d'admissibilité énoncées dans la *Ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes* émise par l'AMF.

Capital économique

Montant de capital qu'une institution doit maintenir, en plus des pertes qu'elle prévoit, afin d'assurer sa solvabilité sur un certain horizon et à un niveau de confiance élevé.

Capital réglementaire

Capitaux nécessaires pour couvrir les pertes inattendues et calculés à partir de méthodes et de paramètres prescrits par les autorités réglementaires en matière de fonds propres.

Capitaux propres moyens – Part revenant au Groupe

Correspondent à la moyenne des capitaux propres – Part revenant au Groupe, présentés aux états financiers combinés à la fin des trimestres calculée à compter du trimestre précédant la période visée.

Catastrophe et événement majeur– Catastrophe

Dans le domaine de l'assurance de dommages, groupe de sinistres lié à un ou plusieurs événements rapprochés découlant, entre autres, de causes naturelles ou autres que naturelles, et dont le coût est jugé très significatif, car il atteint un seuil minimal fixé annuellement par la direction du Mouvement Desjardins relativement à la rétention du programme de réassurance.

- Les catastrophes naturelles peuvent prendre différentes formes, notamment, sans toutefois s'y limiter, d'ouragans, de tornades, de tempêtes de vent, de tempêtes de grêle, de fortes pluies, de verglas, d'inondations, de conditions météorologiques difficiles et de feux de forêt.
- Les catastrophes autres que naturelles comprennent, sans toutefois s'y limiter, les actes terroristes, les émeutes, les explosions, les écrasements, les déraillements et les cyberattaques de grande ampleur.

– Événement majeur

Dans le domaine de l'assurance de dommages, groupe de sinistres lié à un ou plusieurs événements rapprochés découlant, entre autres, de causes naturelles ou autres que naturelles, et dont l'incidence sur le ratio et la fréquence des sinistres est jugée significative par la direction du Mouvement Desjardins.

Composante du Mouvement Desjardins (Mouvement ou Desjardins)

Société coopérative ou filiale faisant partie du groupe financier du Mouvement Desjardins.

Contrat à terme de gré à gré

Engagement contractuel de vendre ou d'acheter une quantité déterminée d'un sous-jacent défini précisément à une date ultérieure et à un prix stipulés d'avance. Ces contrats, qui sont des dérivés, sont conçus sur mesure et négociés hors bourse.

Contrat à terme normalisé

Engagement contractuel de vendre ou d'acheter une quantité déterminée d'un sous-jacent défini précisément à une date ultérieure et à un prix stipulés d'avance. Ces contrats, qui sont des dérivés, sont standardisés et négociés en bourse.

Contrat d'assurance

Les contrats d'assurance sont des contrats qui transfèrent un risque d'assurance important à l'assureur lors de leur émission. Un risque d'assurance est transféré lorsque les filiales d'assurance acceptent d'indemniser le titulaire d'un contrat si un événement futur incertain spécifié dans ce dernier l'affecte de façon défavorable. Dans certaines situations, un contrat d'assurance peut également transférer un risque financier.

Contrat de change à terme

Engagement de vendre ou d'acheter un montant fixe de devises à une date ultérieure et à un taux de change stipulés d'avance.

Contrat de réassurance

Contrat en vertu duquel un assureur souscrit à son tour une assurance auprès d'un autre assureur pour couvrir la totalité ou une partie du risque qu'il a pris en charge. Malgré un tel contrat, l'assureur demeure totalement responsable de ses engagements à l'égard de ses titulaires de police.

Convention de rachat

Entente relative à la fois à la vente de titres contre des espèces et au rachat de ces titres contre des valeurs à une date ultérieure. Une telle convention constitue une forme de financement à court terme.

Convention de revente

Entente relative à la fois à l'achat de titres contre des espèces et à la vente de ces titres contre des valeurs à une date ultérieure. Une telle convention constitue une forme de financement à court terme.

Coussin contracyclique

Un coussin contracyclique vise à faire en sorte que les exigences de fonds propres tiennent compte du contexte macrofinancier dans lequel le Mouvement évolue. Un tel coussin pourrait être activé par l'AMF lorsqu'elle considère que la croissance excessive du crédit est associée à une accumulation de risques à l'échelle systémique. Ce coussin permettrait de se doter d'une réserve de fonds propres pour absorber d'éventuelles pertes.

Coût amorti

Coût d'un actif ou d'un passif financier constitué de son coût historique lors de sa comptabilisation initiale, diminué ou majoré des amortissements et de toutes les différences qui l'ont fait fluctuer entre cette comptabilisation et son échéance.

Couverture

Opération visant à réduire ou à compenser l'exposition du Mouvement Desjardins à un ou à plusieurs risques financiers, et qui consiste à prendre une position exposée à des effets équivalant, mais de sens contraire, aux effets des fluctuations de marché sur une position actuelle ou prévue.

Dépôts moyens

Correspondent à la moyenne des dépôts présentés aux états financiers combinés à la fin des trimestres calculée à compter du trimestre précédant la période visée.

Dotation à la provision pour pertes de crédit

Montant comptabilisé aux résultats afin de porter la provision pour pertes de crédit au niveau jugé approprié par la direction. Elle se compose des dotations à la provision pour pertes de crédit sur les actifs financiers non dépréciés et dépréciés.

Engagements– Engagement direct

Tout accord conclu par une composante du Mouvement Desjardins avec une personne physique ou morale, générant une exposition au bilan ou hors bilan, déboursé ou non, révocable ou non, avec ou sans condition, et susceptible de générer des pertes pour la composante si le débiteur n'est pas en mesure de remplir ses obligations.

– Engagement indirect

Toute créance financière créant une exposition de crédit, acquise par une composante du Mouvement Desjardins à l'occasion d'un achat sur les marchés ou d'une livraison d'un bien financier donné en garantie par un client ou une contrepartie, et dont la valeur est susceptible de varier, notamment en cas de dégradation de la solvabilité de la contrepartie ou d'évolution des prix sur les marchés.

Engagements de crédit

Montants non utilisés des autorisations de crédit offertes sous forme de prêts, de garanties ou de lettres de crédit et ayant pour principal objectif de permettre aux membres et aux clients de disposer de fonds, au besoin, pour des durées variables et selon des conditions précises.

Engagements d'indemnisation liés aux prêts de valeurs

Engagements fournis à des membres et des clients avec qui le Mouvement Desjardins a conclu une entente de prêt de titres et visant à assurer que la juste valeur des titres prêtés sera remboursée si l'emprunteur ne remet pas les titres empruntés ou que la valeur des actifs détenus en garantie ne suffit pas à couvrir la juste valeur de ces titres. Ces engagements arrivent habituellement à échéance sans avoir été utilisés.

Entité structurée

Entité conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui la contrôle. C'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives, et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Une entité structurée présente souvent certaines ou l'ensemble des caractéristiques suivantes : ses activités sont limitées; elle a été créée pour un objectif précis et bien défini; ses capitaux propres sont insuffisants pour lui permettre de financer ses activités sans devoir recourir à un soutien financier subordonné ou elle a recours à du financement par l'émission, auprès d'investisseurs, de multiples instruments liés entre eux par contrat.

Évaluation à la juste valeur

Évaluation visant à déterminer approximativement les montants auxquels des instruments financiers pourraient être échangés lors d'une transaction courante entre des parties consentantes.

Exposition en cas de défaut (ECD)

Estimation de l'encours d'une exposition donnée au moment du défaut. Pour les expositions au bilan, elle correspond au solde au moment de l'observation. Pour les expositions hors bilan, elle inclut une estimation des tirages supplémentaires pouvant survenir entre le moment de l'observation et le défaut.

Exposition hors bilan

Comprend les garanties, les engagements, les dérivés et les autres accords contractuels dont le montant total du principal notionnel peut ne pas être comptabilisé au bilan.

Exposition inutilisée

Représente le montant non encore utilisé des autorisations de crédit offertes sous forme de marges ou de prêts.

Expositions liées à des créances hypothécaires au logement

Conformément au référentiel en matière de fonds propres réglementaires, catégorie de risque comprenant les prêts hypothécaires et les marges de crédit garanties par un bien immobilier consentis à des particuliers.

Expositions renouvelables sur la clientèle de détail éligibles

Conformément au référentiel en matière de fonds propres réglementaires, catégorie de risque comprenant les prêts sur cartes de crédit et les marges de crédit non garanties consentis à des particuliers.

Exposition utilisée

Représente le montant des fonds investis ou avancés à un membre ou à un client.

Filiale

Société dont la Fédération détient le contrôle.

Fonds distinct

Fonds que propose une compagnie d'assurance par l'entremise de contrats à capital variable offrant certaines garanties aux titulaires, comme le remboursement du capital en cas de décès. Les fonds distincts répondent à une variété d'objectifs de placement et regroupent diverses catégories de titres. Les encaissements liés à ces fonds correspondent aux sommes qui y sont investies par des clients. Les fonds distincts sont constitués de fonds de placement dont le capital est garanti au décès ou à l'échéance.

Fonds propres réglementaires

Conformément à la définition figurant dans la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital* émise par l'AMF, les fonds propres réglementaires, selon Bâle III, sont composés des fonds propres de la catégorie 1A, de la catégorie 1 et de la catégorie 2. La composition de ces différentes catégories est présentée dans la section « Gestion du capital » du rapport de gestion.

Garantie et lettre de crédit de soutien

Engagement irrévocable d'une institution financière à effectuer les paiements d'un membre ou d'un client qui ne respecterait pas ses obligations financières envers des tiers. La politique du Mouvement Desjardins en ce qui a trait aux biens obtenus en garantie à l'égard de ces instruments est habituellement la même que celle qui s'applique aux prêts.

Instrument financier dérivé

Contrat financier dont la valeur fluctue en fonction d'un sous-jacent, mais qui n'exige pas la détention ni la livraison du sous-jacent lui-même. L'utilisation d'instruments financiers dérivés permet le transfert, la modification ou la réduction de risques actuels ou prévus, y compris les risques liés aux taux d'intérêt, aux devises et à des indices financiers.

Instruments de crédit

Facilités de crédit offertes sous forme de prêts ou d'autres modes de financement et comptabilisées au bilan combiné ou sous forme de produits hors bilan. Ces instruments comprennent les engagements de crédit, les lettres de crédit documentaire ainsi que les garanties et lettres de crédit de soutien.

Juste valeur

Prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale effectuée à la date d'évaluation.

Lettre de crédit documentaire

Instrument émis pour le compte d'un membre ou d'un client et représentant le consentement du Mouvement Desjardins à honorer les traites présentées par un tiers après l'exécution de certaines activités, jusqu'à concurrence d'un montant établi. Le Mouvement Desjardins est exposé au risque que le client ne règle pas, en définitive, le montant des traites. Cependant, les montants utilisés sont garantis par les biens qui s'y rattachent.

Levier opérationnel

Correspond à l'écart entre le taux de croissance du revenu net total et le taux de croissance des frais autres que d'intérêts nets.

Marge nette d'intérêts

Correspond au revenu net d'intérêts sur l'actif principal, exprimé en pourcentage de l'actif principal moyen portant intérêt.

Marge nette d'intérêts – Particuliers et Entreprises

Correspond au revenu net d'intérêts sur l'actif principal du secteur Particuliers et Entreprises, exprimé en pourcentage de l'actif principal moyen portant intérêt du secteur Particuliers et Entreprises.

Marge sur services contractuels (MSC)

Pour les contrats d'assurance qui ne sont pas évalués selon la méthode de la répartition des primes, représente le profit non acquis qui sera comptabilisé au poste « Revenus des activités d'assurance » de l'état combiné du résultat à mesure que les services prévus aux contrats d'assurance seront fournis.

Montant nominal de référence

Montant théorique sur la base duquel sont calculés les paiements à l'égard d'instruments, comme les contrats de garantie ou les swaps de taux d'intérêt. Ce capital nominal est dit « théorique », puisqu'il ne fait l'objet d'aucun échange.

Obligation

Certificat de reconnaissance de dette en vertu duquel l'émetteur promet de payer au porteur un certain montant d'intérêt pendant une période déterminée et de rembourser le prêt à l'échéance. Des biens sont généralement donnés en garantie de l'emprunt, sauf en ce qui a trait aux obligations des gouvernements et des entreprises. Ce terme est souvent utilisé pour désigner tout titre d'emprunt.

Obligation sécurisée

Obligation avec plein recours figurant au bilan, émise par une institution financière et garantie par des actifs composés principalement de prêts hypothécaires sur lesquels les investisseurs ont priorité en cas d'insolvabilité ou de faillite de l'émetteur. Ces actifs sont séparés des actifs de l'émetteur en cas d'insolvabilité ou de faillite de ce dernier, et ils appartiennent à une entité structurée hors d'atteinte en cas de faillite, qui garantit les obligations.

Obligation subordonnée

Obligation non garantie dont le remboursement, dans l'éventualité d'une liquidation, est subordonné au remboursement préalable de certains autres créanciers.

Option

Entente contractuelle accordant le droit, mais non l'obligation, de vendre (option de vente) ou d'acheter (option d'achat) à une date d'échéance déterminée, ou avant cette date, un montant établi d'un instrument financier à un prix déterminé d'avance, soit le prix d'exercice.

Parts de capital

Titre de capital offert aux membres des caisses Desjardins.

Passif moyen

Correspond à la moyenne du passif présenté aux états financiers combinés à la fin des trimestres calculée à compter du trimestre précédant la période visée.

Passif moyen portant intérêt

Comprend des dépôts, des obligations subordonnées et d'autres éléments de passif portant intérêt et exclut les passifs liés aux activités d'assurance de personnes et de dommages, ainsi que tous les autres passifs ne générant pas de revenu net d'intérêts.

Passifs des contrats d'assurance

Obligation représentant le montant des engagements des sociétés d'assurance à l'égard de l'ensemble des assurés et des bénéficiaires, incluant notamment un montant constitué afin de couvrir le paiement des prestations et réclamations.

Perte en cas de défaut (PCD)

Perte économique pouvant être subie advenant le défaut de l'emprunteur et exprimée en pourcentage de l'exposition en cas de défaut.

Perte sur contrats déficitaires

Lorsqu'un groupe de contrats d'assurance est déficitaire à la comptabilisation initiale ou qu'il devient déficitaire subséquemment, une perte sur contrats déficitaires est comptabilisée en charges afférentes aux activités d'assurance, et un élément de perte est ajouté au passif au titre de la couverture restante. Les variations ultérieures de l'élément de perte relatives aux services futurs sont comptabilisées en pertes et reprises de pertes sur contrats déficitaires au poste « Charges afférentes aux activités d'assurance » de l'état combiné du résultat.

Point de base

Unité de mesure équivalant à un centième d'un pour cent (0,01 %).

Prêt déprécié brut

Un actif financier est considéré comme déprécié lorsque se sont produits un ou plusieurs événements qui ont un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés de celui-ci. Un actif financier est donc considéré comme déprécié lorsqu'il est en défaut, à moins que l'effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés ne soit considéré comme négligeable. La définition de défaut est associée à un instrument dont les paiements sont en souffrance depuis plus de 90 jours, ou à certains autres critères.

Prêts bruts moyens

Correspondent à la moyenne des prêts présentés aux états financiers combinés à la fin des trimestres calculée à compter du trimestre précédant la période visée.

Prêts dépréciés bruts/prêts bruts

Correspondent aux prêts dépréciés bruts exprimés en pourcentage du total des prêts bruts.

Prêts nets moyens

Correspondent à la moyenne des prêts, nets de la provision pour pertes de crédit, présentés aux états financiers combinés à la fin des trimestres calculée à compter du trimestre précédant la période visée.

Prime d'assurance

Païement que le titulaire d'une police d'assurance est tenu d'effectuer pour que son contrat demeure en vigueur. Ce paiement représente le coût de l'assurance et peut parfois comprendre un élément d'épargne. La prime est en relation directe avec l'importance du risque pris en charge par l'assureur.

Prime d'assurance collective

Païement que le preneur d'une police d'assurance est tenu d'effectuer pour que son contrat demeure en vigueur. Ce paiement représente le coût de l'assurance. La prime est en relation directe avec le nombre d'assurés et le choix des garanties sélectionnées par le preneur.

Prime d'assurance individuelle

Païement que le titulaire d'une police d'assurance est tenu d'effectuer pour que son contrat demeure en vigueur. Ce paiement représente le coût de l'assurance et peut parfois comprendre un élément d'épargne. La portion coût d'assurance de la prime est en relation directe avec l'importance du risque pris en charge par l'assureur.

Prime de rente

Somme que le titulaire de police investit dans le but de recevoir une rente, dans l'immédiat ou à la suite d'une période d'accumulation.

Primes directes souscrites

Dans le domaine de l'assurance de dommages, primes stipulées dans les polices émises et en vigueur au cours de l'exercice. Dans le domaine de l'assurance de personnes, primes d'assurance ou de rente relatives aux polices ou aux certificats émis au cours de l'exercice.

Probabilité de défaut (PD)

Probabilité, sur une période d'un an, qu'un emprunteur soit en défaut relativement à ses obligations.

Provision pour pertes de crédit

La provision pour pertes de crédit attendues correspond à un montant objectif, fondé sur une pondération probabiliste de la valeur actualisée des insuffisances des flux de trésorerie, et qui prend en considération les informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions de la conjoncture économique à venir.

Ratio d'efficience - Particuliers et Entreprises

Correspond aux frais autres que d'intérêts bruts du secteur Particuliers et Entreprises exprimés en pourcentage du revenu net total du secteur Particuliers et Entreprises.

Ratio de levier

Ratio se calculant en divisant la mesure des fonds propres, soit les fonds propres de la catégorie 1, par la mesure de l'exposition. La mesure de l'exposition comprend :

- les expositions au bilan;
- les expositions aux opérations de financement par titres;
- les expositions sur dérivés;
- les éléments hors bilan.

Ratio de levier TLAC

Ratio se calculant en divisant la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) par la mesure de l'exposition. Cette dernière est indépendante du risque et comprend :

- les expositions au bilan;
- les expositions aux opérations de financement par titres;
- les expositions sur dérivés;
- les éléments hors bilan.

Ratio de liquidité à court terme (LCR)

Encours des actifs liquides de haute qualité non grevés par rapport au montant des sorties nettes de trésorerie des 30 prochains jours dans l'hypothèse d'une crise de liquidité sévère.

Ratios de fonds propres

Ensemble des fonds propres réglementaires divisé par la mesure des actifs pondérés en fonction des risques. Ces mesures sont calculées selon la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital* émise par l'AMF.

Ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR)

Ratio du financement stable disponible désigné par les fonds propres et le passif par rapport au financement stable requis désigné par les actifs.

Ratio TLAC

Ratio correspondant à la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) divisée par la mesure des actifs pondérés en fonction des risques.

Régime de retraite

Contrat en vertu duquel les participants bénéficient de prestations de retraite selon certaines conditions et à compter d'un âge donné. Le financement d'un tel régime est assuré par des cotisations versées soit par l'employeur seul, soit par l'employeur et les participants.

Régime de retraite à prestations définies

Régime de retraite garantissant à chaque participant un niveau déterminé de revenu de retraite souvent établi selon une formule fixée par le régime en fonction du salaire et du nombre d'années de service du participant.

Rendement des capitaux propres

Le rendement des capitaux propres correspond aux excédents avant ristournes aux membres, à l'exclusion de la part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle, exprimés en pourcentage des capitaux propres moyens – Part revenant au Groupe.

Revenu net d'intérêts

Différence entre ce qu'une institution financière reçoit sur ses éléments d'actif, tels que les prêts et les valeurs mobilières, et ce qu'elle paie sur ses éléments de passif, tels que les dépôts et les obligations subordonnées.

Revenu net d'intérêts sur l'actif principal

Correspond au revenu net d'intérêts excluant le revenu net d'intérêts de l'actif non principal.

Revenu net d'intérêts sur l'actif principal – Particuliers et Entreprises

Correspond au revenu net d'intérêts du secteur Particuliers et Entreprises excluant le revenu net d'intérêts de l'actif non principal du secteur Particuliers et Entreprises.

Ristourne aux membres

En tant que groupe financier coopératif, le Mouvement Desjardins distribue à ses membres une partie des excédents faits au cours d'un exercice financier, en tenant compte de sa capacité financière. Cette distribution, appelée ristourne, est versée par les caisses et est personnalisée à chaque membre en fonction de l'utilisation qu'il fait des services financiers de sa coopérative.

Sinistre important

Dans le domaine de l'assurance de dommages, sinistre unique dont le coût est important.

Swap

Type d'instrument financier dérivé en vertu duquel deux parties conviennent d'échanger, pour une période donnée, des taux d'intérêt ou des devises selon une règle prédéterminée.

Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit

Correspond à la dotation à la provision pour pertes de crédit sur les prêts et les éléments hors bilan exprimée en pourcentage des prêts bruts moyens.

Taux de morbidité

Probabilité qu'une personne d'un âge donné soit atteinte d'une maladie ou d'une invalidité. La prime d'assurance accident-maladie que paie une personne appartenant à un groupe d'âge particulier est fonction du taux de morbidité de ce groupe.

Taux de mortalité

Fréquence des décès dans un groupe déterminé de personnes. La prime d'assurance vie que paie une personne appartenant à un groupe d'âge donné est fonction du taux de mortalité de ce groupe.

Taux d'imposition effectif sur les excédents après ristournes aux membres

Correspond à la charge d'impôts sur les excédents après ristournes aux membres exprimée en pourcentage des excédents après ristournes aux membres.

Taux d'intérêt effectif

Taux déterminé au moyen de l'actualisation de l'ensemble des flux de trésorerie futurs, y compris ceux qui sont liés aux commissions payées ou reçues, aux primes ou aux escomptes et aux coûts de transaction.

Titre hypothécaire adossé

Titre créé au moyen de la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

Titrisation

Mécanisme par lequel des actifs financiers, comme des prêts hypothécaires, sont transformés en titres adossés.

Valeur à risque (VaR)

Perte potentielle qui pourrait survenir d'ici la prochaine journée ouvrable dans des conditions normales de marché et selon un niveau de confiance de 99 % (approximation de la perte pouvant survenir une fois tous les 100 jours).

Valeur mobilière empruntée ou acquise

Valeur mobilière généralement empruntée ou acquise afin de couvrir une position à découvert. Normalement, l'emprunt ou l'acquisition exige qu'un bien soit donné en garantie par l'emprunteur sous forme de trésorerie ou de valeurs bien cotées.

Valeur mobilière prêtée ou vendue

Valeur mobilière généralement prêtée ou vendue afin de couvrir une position à découvert de l'emprunteur. Normalement, le prêt ou la vente exige qu'un bien soit donné en garantie par l'emprunteur sous forme de trésorerie ou de valeurs bien cotées.

Valeur mobilière vendue à découvert

Engagement d'un vendeur à vendre une valeur dont il n'est pas le propriétaire. Normalement, le vendeur emprunte d'abord la valeur pour pouvoir la remettre à l'acheteur. À une date ultérieure, il achètera une valeur identique pour remplacer la valeur mobilière empruntée.

Ventes d'assurance

Mesure de croissance des activités du secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes. Ces ventes correspondent aux nouvelles primes annualisées brutes des polices d'assurance individuelle et collective.

Ventes nettes d'épargne

Mesure de croissance des activités du secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes. Ces ventes regroupent les ventes d'épargne individuelle et collective des produits conçus ou distribués par les entités de ce secteur, et elles sont constituées des dépôts diminués des rachats, qu'ils soient comptabilisés au bilan ou hors bilan.

ÉTATS FINANCIERS COMBINÉS

TABLE DES MATIÈRES

53 États financiers combinés

54	Bilan combiné
55	État combiné du résultat
56	État combiné du résultat global
57	État combiné des variations des capitaux propres
58	Tableau combiné des flux de trésorerie

59 Notes complémentaires aux états financiers combinés intermédiaires résumés

59	Note 1	Mode de présentation
60	Note 2	Méthodes comptables
62	Note 3	Valeur comptable des instruments financiers
64	Note 4	Juste valeur des instruments financiers
69	Note 5	Prêts et provision pour pertes de crédit
76	Note 6	Dépôts et obligations subordonnées
76	Note 7	Contrats d'assurance et de réassurance
83	Note 8	Cumul des autres éléments du résultat global
84	Note 9	Gestion du capital
85	Note 10	Revenu net d'intérêts et autres revenus (pertes) nets de placement
86	Note 11	Information sectorielle
88	Note 12	Acquisition importante

Bilan combiné

(non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Notes	Au 30 juin 2026 ⁽¹⁾	Au 31 décembre 2025
ACTIF			
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières		7 688 \$	5 848 \$
Valeurs mobilières			
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net		50 203	46 384
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		57 333	59 251
Titres au coût amorti		38	42
		107 574	105 677
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente		31 134	22 809
Prêts	5		
Hypothécaires résidentiels		206 818	198 876
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers		24 465	24 426
Aux entreprises et aux gouvernements		95 363	92 775
		326 646	316 077
Provision pour pertes de crédit	5	(1 438)	(1 374)
		325 208	314 703
Actif net des fonds distincts		37 408	34 079
Autres actifs			
Instruments financiers dérivés		13 381	10 862
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières		6 428	3 030
Actifs des contrats de réassurance	7	1 815	1 763
Actifs au titre de droits d'utilisation		460	425
Immeubles de placement		742	773
Immobilisations corporelles		1 396	1 437
Goodwill		1 030	596
Immobilisations incorporelles		1 346	1 225
Participations dans les entreprises mises en équivalence		1 303	1 241
Actifs nets au titre des régimes à prestations définies		1 794	1 301
Actifs d'impôt différé		844	916
Autres		3 951	3 557
		34 490	27 126
TOTAL DE L'ACTIF		543 502 \$	510 242 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
PASSIF			
Dépôts	6		
Particuliers		174 759 \$	171 286 \$
Entreprises et gouvernements		172 505	157 800
Institutions de dépôts		444	408
		347 708	329 494
Passifs des contrats d'assurance	7	35 389	34 737
Autres passifs			
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert		19 263	15 913
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat		13 194	15 937
Instruments financiers dérivés		10 444	8 861
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières		19 585	14 357
Obligations locatives		552	517
Passifs des contrats de réassurance	7	36	35
Passif net des fonds distincts – Contrats d'investissement		33 853	30 496
Passifs nets au titre des régimes à prestations définies		642	655
Passifs d'impôt différé		622	618
Autres		12 836	11 500
		111 027	98 889
Obligations subordonnées	6	5 026	4 810
TOTAL DU PASSIF		499 150	467 930
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		4 383	4 522
Excédents non répartis		3 905	3 789
Cumul des autres éléments du résultat global	8	602	692
Réserves		34 789	32 696
		43 679	41 699
Capitaux propres – Part revenant au Groupe		43 679	41 699
Participations ne donnant pas le contrôle		673	613
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		44 352	42 312
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		543 502 \$	510 242 \$

⁽¹⁾ Les informations présentées au 30 juin 2026 tiennent compte des modifications à l'IFRS 9, *Instruments financiers* adoptées au 1^{er} janvier 2026. Les données comparatives n'ont pas été retraitées. Pour plus de renseignements, se référer à la note 2 « Méthodes comptables ».

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

État combiné du résultat

(non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Notes	Pour les périodes de trois mois terminées le 30 juin		Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin	
		2026	2025	2026	2025
REVENU D'INTÉRÊTS⁽¹⁾					
Prêts		4 016 \$	3 841 \$	7 870 \$	7 635 \$
Valeurs mobilières		610	628	1 173	1 255
		4 626	4 469	9 043	8 890
FRAIS D'INTÉRÊTS					
Dépôts		1 852	1 885	3 628	3 788
Obligations subordonnées		53	47	100	95
Autres		422	513	829	1 016
		2 327	2 445	4 557	4 899
REVENU NET D'INTÉRÊTS	10	2 299	2 024	4 486	3 991
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE					
Revenus des activités d'assurance		3 160	3 041	6 267	6 032
Charges afférentes aux activités d'assurance		(2 466)	(2 362)	(5 186)	(5 012)
Revenus (charges) nets des activités de réassurance		(79)	(86)	(91)	(137)
		615	593	990	883
RÉSULTAT FINANCIER D'ASSURANCE NET					
Revenus (pertes) nets de placement d'assurance ⁽¹⁾		1 278	241	1 477	880
Revenus financiers (charges financières) d'assurance nets		(1 025)	76	(1 067)	(411)
Revenus financiers (charges financières) de réassurance nets		36	(5)	38	17
	7	289	312	448	486
REVENU NET LIÉ AUX ACTIVITÉS D'ASSURANCE		904	905	1 438	1 369
AUTRES REVENUS					
Frais de service sur les dépôts et les paiements		132	142	269	279
Commissions sur les prêts et les cartes		273	257	553	519
Services de courtage et de fonds de placement		427	392	857	783
Honoraires de gestion et de services de garde		409	270	711	518
Autres revenus (pertes) nets de placement ⁽¹⁾	10	(15)	(64)	13	(3)
Revenus de change		116	95	233	192
Autres		78	70	164	125
		1 420	1 162	2 800	2 413
REVENU NET TOTAL		4 623	4 091	8 724	7 773
DOTATION À LA PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT	5	165	203	377	413
FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS					
Salaires et avantages du personnel		1 582	1 546	3 117	2 968
Honoraires		232	247	428	451
Technologie		373	321	708	637
Commissions		271	209	516	415
Frais d'occupation		98	97	187	194
Communications		105	101	184	197
Taxes d'affaires et impôts sur le capital		41	42	92	92
Autres		410	387	757	732
Frais autres que d'intérêts bruts		3 112	2 950	5 989	5 686
Frais autres que d'intérêts inclus dans les charges afférentes aux activités d'assurance		(279)	(259)	(539)	(492)
FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS NETS		2 833	2 691	5 450	5 194
EXCÉDENTS D'EXPLOITATION		1 625	1 197	2 897	2 166
Impôts sur les excédents		412	297	724	528
EXCÉDENTS AVANT RISTOURNES AUX MEMBRES		1 213	900	2 173	1 638
Ristournes aux membres		151	113	302	226
Recouvrement d'impôt relatif aux ristournes aux membres		(39)	(29)	(80)	(58)
EXCÉDENTS NETS DE LA PÉRIODE APRÈS RISTOURNES AUX MEMBRES		1 101 \$	816 \$	1 951 \$	1 470 \$
dont :					
Part revenant au Groupe		1 067 \$	783 \$	1 900 \$	1 432 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle		34	33	51	38

⁽¹⁾ Comprend des revenus d'intérêts qui ont été calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif de 4 531 M\$ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2026 (4 434 M\$ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2025) et 8 891 M\$ pour la période de six mois terminée le 30 juin 2026 (8 823 M\$ pour la période de six mois terminée le 30 juin 2025).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

État combiné du résultat global

(non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de trois mois terminées le 30 juin		Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin	
	2026	2025	2026	2025
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	1 101 \$	816 \$	1 951 \$	1 470 \$
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)				
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement à l'état combiné du résultat				
Réévaluation des actifs et passifs nets au titre des régimes à prestations définies	286	219	366	178
Variation nette des gains et des pertes sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	30	41	15	46
Variation nette de la juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(3)	(3)	1	1
	313	257	382	225
Éléments qui seront reclassés ultérieurement à l'état combiné du résultat				
Variation nette des gains et des pertes non réalisés sur les titres d'emprunt classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Gains (pertes) nets non réalisés	158	42	77	296
Reclassement des (gains) pertes nets à l'état combiné du résultat	(47)	(64)	(125)	(162)
	111	(22)	(48)	134
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie				
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	32	(100)	(120)	155
Reclassement à l'état combiné du résultat des (gains) pertes nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	21	45	65	93
	53	(55)	(55)	248
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur conversion d'un investissement net dans un établissement à l'étranger	12	—	12	—
	176	(77)	(91)	382
Total des autres éléments du résultat global (nets d'impôts)	489	180	291	607
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE	1 590 \$	996 \$	2 242 \$	2 077 \$
dont :				
Part revenant au Groupe	1 548 \$	962 \$	2 186 \$	2 036 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	42	34	56	41

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

Impôt sur les autres éléments du résultat global

La charge (le recouvrement) d'impôt relative à chaque composante des autres éléments du résultat global de la période est présentée dans le tableau suivant :

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de trois mois terminées le 30 juin		Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin	
	2026	2025	2026	2025
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement à l'état combiné du résultat				
Réévaluation des actifs et passifs nets au titre des régimes à prestations définies	102 \$	79 \$	131 \$	65 \$
Variation nette des gains et des pertes sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	10	10	6	13
Variation nette de la juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(1)	(1)	—	—
	111	88	137	78
Éléments qui seront reclassés ultérieurement à l'état combiné du résultat				
Variation nette des gains et des pertes non réalisés sur les titres d'emprunt classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Gains (pertes) nets non réalisés	57	15	37	106
Reclassement des (gains) pertes nets à l'état combiné du résultat	(18)	(23)	(46)	(59)
	39	(8)	(9)	47
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie				
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	17	(36)	(38)	56
Reclassement à l'état combiné du résultat des (gains) pertes nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	8	17	24	34
	25	(19)	(14)	90
	64	(27)	(23)	137
Total de la charge (du recouvrement) d'impôt	175 \$	61 \$	114 \$	215 \$

État combiné des variations des capitaux propres

(non audité)

Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin

	Capital social	Excédents non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global (note 8)	Réserves			Total des réserves	Capitaux propres – Part revenant au Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
				Réserve de stabilisation	Réserve pour ristournes éventuelles	Réserve générale et autres réserves				
(en millions de dollars canadiens)										
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2025	4 522 \$	3 789 \$	692 \$	646 \$	3 522 \$	28 528 \$	32 696 \$	41 699 \$	613 \$	42 312 \$
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	—	1 900	—	—	—	—	—	1 900	51	1 951
Autres éléments du résultat global de la période	—	376	(90)	—	—	—	—	286	5	291
Résultat global de la période	—	2 276	(90)	—	—	—	—	2 186	56	2 242
Dividendes	—	—	—	—	—	—	—	—	(63)	(63)
Transactions relatives à des participations ne donnant pas le contrôle ⁽¹⁾	—	23	—	—	—	—	—	23	67	90
Virement entre les excédents non répartis et les réserves	—	(2 093)	—	24	(3)	2 072	2 093	—	—	—
Autres variations nettes	(139)	(90)	—	—	—	—	—	(229)	—	(229)
SOLDE AU 30 JUIN 2026	4 383 \$	3 905 \$	602 \$	670 \$	3 519 \$	30 600 \$	34 789 \$	43 679 \$	673 \$	44 352 \$
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2024	4 731 \$	3 319 \$	256 \$	624 \$	3 522 \$	25 335 \$	29 481 \$	37 787 \$	903 \$	38 690 \$
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	—	1 432	—	—	—	—	—	1 432	38	1 470
Autres éléments du résultat global de la période	—	222	382	—	—	—	—	604	3	607
Résultat global de la période	—	1 654	382	—	—	—	—	2 036	41	2 077
Dividendes	—	—	—	—	—	—	—	—	(93)	(93)
Transactions relatives à des participations ne donnant pas le contrôle ⁽²⁾	—	—	—	—	—	—	—	—	(264)	(264)
Virement entre les excédents non répartis et les réserves	—	(1 588)	—	22	—	1 566	1 588	—	—	—
Autres variations nettes	(95)	—	—	—	—	—	—	(95)	—	(95)
SOLDE AU 30 JUIN 2025	4 636 \$	3 385 \$	638 \$	646 \$	3 522 \$	26 901 \$	31 069 \$	39 728 \$	587 \$	40 315 \$

⁽¹⁾ Pour plus de renseignements, se référer à la note 12 « Acquisition importante ».⁽²⁾ Le 1^{er} janvier 2025, par le biais de l'une de ses filiales, le Mouvement Desjardins a procédé au rachat de 464 M\$ en actions privilégiées et a émis 200 M\$ en actions privilégiées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

Tableau combiné des flux de trésorerie

(non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin	
	2026 ⁽¹⁾	2025
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédents d'exploitation	2 897 \$	2 166 \$
Ajustements sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation, des immobilisations corporelles et incorporelles, et des immeubles de placement	259	240
Amortissement des primes et des escomptes	11	8
Dotations à la provision pour pertes de crédit	377	413
(Gains) pertes nets réalisés sur les titres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(89)	76
(Gains) pertes nets sur cession des immobilisations corporelles et incorporelles, et des immeubles de placement	(5)	(94)
Autres	3	28
Variations des actifs et des passifs d'exploitation :		
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net	(3 297)	(2 481)
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	(8 325)	(2 456)
Prêts	(10 890)	(17 134)
Actifs et passifs des contrats d'assurance et de réassurance	601	231
Instruments financiers dérivés, montant net	(1 167)	(94)
Sommes à recevoir et à payer aux clients, courtiers et institutions financières, montant net	2 444	(724)
Dépôts	18 450	19 973
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	3 326	1 813
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	(2 743)	3 255
Autres	1 157	338
Paieement de la contrepartie éventuelle	(45)	(13)
Impôts versés sur les excédents	(838)	(850)
Versements des ristournes aux membres	(503)	(437)
	1 623	4 258
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission d'obligations subordonnées	1 204	1 807
Remboursement d'obligations subordonnées	(1 000)	(1 000)
Ventes (achats) de titres d'emprunt et d'obligations subordonnées à des tiers sur le marché	27	48
Remboursement d'obligations locatives	(43)	(38)
Autres variations nettes	(139)	(95)
Rémunération sur le capital social	(234)	(266)
Transactions relatives à des participations ne donnant pas le contrôle	—	(264)
Dividendes versés	(63)	(93)
	(248)	99
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions de titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti	(17 357)	(15 812)
Produits tirés de la vente de titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti	15 936	9 442
Produits tirés des échéances de titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti	3 469	3 136
Acquisition d'entreprise nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis	(788)	—
Acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles, et des immeubles de placement	(180)	(181)
Produits de cession des immobilisations corporelles et incorporelles, et des immeubles de placement	10	119
Acquisitions de participations dans les entreprises mises en équivalence	(10)	(43)
Distributions reçues de participations dans les entreprises mises en équivalence	30	14
Autres activités d'investissement	(11)	44
	1 099	(3 281)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 474	1 076
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période avant les incidences liées à l'adoption des modifications à l'IFRS 9	5 848	5 977
Incidences liées à l'adoption des modifications à l'IFRS 9 au 1 ^{er} janvier 2026	(634)	s. o.
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	5 214	5 977
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE LA PÉRIODE	7 688 \$	7 053 \$
Autres renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Intérêts versés	3 946 \$	4 219 \$
Intérêts reçus	8 805	8 488
Dividendes reçus	164	121

⁽¹⁾ Les informations présentées pour la période de six mois terminée le 30 juin 2026 tiennent compte des modifications à l'IFRS 9 adoptées au 1^{er} janvier 2026. Les données comparatives n'ont pas été retraitées. Pour plus de renseignements, se référer à la note 2 « Méthodes comptables ».

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS COMBINÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audités)

NOTE 1 – MODE DE PRÉSENTATION

Nature des activités

Le Mouvement Desjardins regroupe les caisses Desjardins du Québec, la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc. (CDO), la Fédération des caisses Desjardins du Québec (Fédération) et ses filiales, ainsi que le Fonds de sécurité Desjardins (FSD). Les filiales sont principalement actives à l'échelle du Canada. Son siège social est situé au 100, rue des Commandeurs, Lévis (Québec), Canada.

États financiers combinés

En tant que groupe de services financiers intégré, le Mouvement Desjardins constitue une entité économique à part entière. Ces états financiers combinés intermédiaires résumés non audités (états financiers combinés intermédiaires) ont été établis dans le but de présenter la situation financière, la performance financière ainsi que les flux de trésorerie de cette entité économique. En effet, les caisses Desjardins exercent un pouvoir collectif sur la Fédération, qui est l'entité coopérative responsable de l'orientation, de l'encadrement, de la coordination et du développement du Mouvement Desjardins. La Fédération a également pour rôle de protéger les intérêts des membres du Mouvement Desjardins.

En vertu de la nature même des caisses Desjardins et de la Fédération en tant que coopératives de services financiers, ces états financiers combinés intermédiaires comportent des différences par rapport aux états financiers consolidés d'un groupe doté d'une structure organisationnelle traditionnelle. Ainsi, les états financiers combinés du Mouvement Desjardins constituent un regroupement des comptes des caisses Desjardins du Québec, de la CDO, de la Fédération et ses filiales et du FSD. Le capital social du Mouvement Desjardins représente la somme du capital social émis par les caisses Desjardins du Québec, la Fédération et la CDO.

Déclaration de conformité

Aux termes de la *Loi sur les coopératives de services financiers*, ces états financiers combinés intermédiaires ont été préparés par la direction du Mouvement Desjardins conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), plus particulièrement selon l'International Accounting Standard (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, et aux exigences comptables de l'Autorité des marchés financiers (AMF) du Québec, qui ne diffèrent pas des IFRS.

Ces états financiers combinés intermédiaires doivent être lus conjointement avec les états financiers combinés annuels audités (états financiers combinés annuels) de l'exercice terminé le 31 décembre 2025 ainsi que les zones ombragées de la section 4.0 « Gestion des risques » du rapport de gestion afférent, qui font partie intégrante des états financiers combinés annuels.

Ces états financiers combinés intermédiaires ont été approuvés par le conseil d'administration du Mouvement Desjardins, qui est celui de la Fédération, le 12 août 2026.

Jugements significatifs, estimations et hypothèses

L'ensemble des méthodes comptables qui ont nécessité que la direction porte des jugements difficiles, subjectifs ou complexes, souvent sur des questions de nature incertaine, ont été présentées à la note 1 « Mode de présentation » des états financiers combinés annuels, à l'exception des modifications décrites à la section « Changements de méthodes comptables » à la note 2 « Méthodes comptables ».

Le contexte économique et géopolitique mondial continue d'avoir une incidence sur les jugements posés, ainsi que sur les estimations et hypothèses importantes formulées par la direction aux fins de l'établissement des états financiers combinés intermédiaires de la période de six mois terminée le 30 juin 2026. Les jugements, estimations et hypothèses qui seront formulés pour les prochaines périodes seront réévalués à la lumière de l'évolution de ce contexte hautement incertain et pourraient donc différer de ceux qui ont été formulés pour la préparation des présents états financiers combinés intermédiaires. Le Mouvement Desjardins suit de près l'évolution de la situation et son incidence sur ses résultats et sur sa situation financière.

Monnaie de présentation et monnaie fonctionnelle

Ces états financiers combinés intermédiaires sont exprimés en dollars canadiens, cette monnaie étant également la monnaie fonctionnelle du Mouvement Desjardins. Les chiffres présentés dans les tableaux des notes complémentaires sont en millions de dollars, sauf indication contraire. Les symboles M\$ et G\$ sont utilisés pour désigner respectivement les millions et les milliards de dollars.

NOTE 2 – MÉTHODES COMPTABLES

L'ensemble des méthodes comptables a été appliqué de la manière décrite à la note 2 « Méthodes comptables » des états financiers combinés annuels, à l'exception des modifications décrites à la section « Changements de méthodes comptables » de la présente note.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Les normes comptables qui ont été publiées par l'IASB, mais qui n'étaient pas en vigueur le 31 décembre 2025, sont décrites à la note 2 « Méthodes comptables » des états financiers combinés annuels. L'IASB a publié depuis des modifications à la norme suivante :

IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*

L'IASB a publié en juin 2026 des modifications à l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, visant à clarifier quelles entités sont admissibles à l'option de comptabilisation à la juste valeur de leurs participations dans des entreprises associées et des coentreprises. Les modifications précisent qu'une entité dont l'activité principale consiste à investir dans des types particuliers d'actifs, conformément au concept introduit par l'IFRS 18, *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*, peut être considérée comme une entité similaire aux fins de l'application de cette option.

Le Mouvement Desjardins évalue actuellement l'incidence de ces modifications qui seront applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

Adoption des modifications à l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* et à l'IFRS 9, *Instruments financiers*

Le 1^{er} janvier 2026, le Mouvement Desjardins a adopté les modifications à l'IFRS 9, *Instruments financiers* de façon rétrospective, sans retraitement des périodes comparatives. Les modifications à l'IFRS 9 clarifient la date de comptabilisation et de décomptabilisation de certains actifs et passifs financiers. Également, elles clarifient et fournissent des indications supplémentaires pour évaluer si les flux de trésorerie liés à un actif financier correspondent exclusivement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. Les principales méthodes comptables changées à la suite de l'adoption des modifications à l'IFRS 9 sont décrites ci-dessous, et les incidences rétrospectives de l'adoption des modifications à l'IFRS 9 ont été comptabilisées dans les soldes d'ouverture du bilan combiné au 1^{er} janvier 2026 et sont présentées à la section « Incidence des changements de méthodes comptables » de la présente note.

Le Mouvement Desjardins a également adopté les modifications à l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* qui ajoutent de nouvelles informations pour certains instruments dont les conditions contractuelles peuvent modifier les flux de trésorerie et qui améliorent la présentation des informations fournies sur les instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les informations de la période de six mois terminée le 30 juin 2026 sont présentées conformément à ces normes modifiées, alors que les informations de l'exercice comparatif sont présentées conformément aux normes qui étaient en vigueur avant le 1^{er} janvier 2026 et conformément aux méthodes comptables décrites dans les états financiers combinés annuels de l'exercice terminé le 31 décembre 2025.

a) Actifs et passifs financiers

Décomptabilisation d'actifs et de passifs financiers

Un actif financier est décomptabilisé du bilan combiné à la date à laquelle les droits contractuels à ses flux de trésorerie expirent, lorsque les droits contractuels de recevoir ces flux de trésorerie sont conservés, mais que le Mouvement Desjardins a l'obligation de les verser à un tiers sous certaines conditions, ou lorsque le Mouvement Desjardins transfère les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie, et que la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété de l'actif a été transférée.

Un passif financier est décomptabilisé à la date de règlement, soit à la date à laquelle l'obligation qui lui est liée est exécutée, annulée ou expirée, ou avant cette date si l'exception permise est choisie pour un passif financier réglé en trésorerie au moyen d'un système de paiement électronique si, et seulement si, un ordre de paiement a été émis et que les critères liés à l'exception sont respectés. À cet égard, la direction doit faire appel à son jugement afin de déterminer à quel moment elle n'a plus la capacité pratique de révoquer, de faire opposition ou d'annuler l'ordre de paiement. Le Mouvement Desjardins a choisi d'appliquer cette exception.

Les autres méthodes comptables liées à la décomptabilisation des actifs et passifs financiers n'ont pas fait l'objet de modifications et sont décrites à la note 2 « Méthodes comptables » des états financiers combinés annuels de l'exercice terminé le 31 décembre 2025.

b) Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières

Le poste « Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières » comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie, lesquels regroupent entre autres les dépôts à la Banque du Canada, les dépôts auprès d'institutions financières, ainsi que certains titres à revenu fixe. Ces instruments financiers viennent à échéance à court terme, sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

NOTE 2 – MÉTHODES COMPTABLES (suite)

INCIDENCE DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

Adoption des modifications à l'IFRS 9, Instruments financiers

Les incidences rétrospectives de l'adoption des modifications à l'IFRS 9 ont été comptabilisées dans les soldes d'ouverture du bilan combiné du Mouvement Desjardins au 1^{er} janvier 2026 et sont présentées dans le tableau suivant. Il n'y a eu aucune modification de classement des actifs financiers du Mouvement Desjardins au 1^{er} janvier 2026.

	Solde au 31 décembre 2025	Adoption des modifications à l'IFRS 9	Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2026
ACTIF			
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	5 848 \$	(634) \$	5 214 \$
Valeurs mobilières	105 677	—	105 677
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	22 809	—	22 809
Prêts	314 703	(19)	314 684
Actif net des fonds distincts	34 079	—	34 079
Autres actifs	27 126	645	27 771
TOTAL DE L'ACTIF	510 242 \$	(8) \$	510 234 \$
PASSIF			
Dépôts	329 494 \$	(313) \$	329 181 \$
Passifs des contrats d'assurance	34 737	—	34 737
Autres passifs	98 889	305	99 194
Obligations subordonnées	4 810	—	4 810
TOTAL DU PASSIF	467 930 \$	(8) \$	467 922 \$
CAPITAUX PROPRES	42 312 \$	— \$	42 312 \$
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	510 242 \$	(8) \$	510 234 \$

NOTE 3 – VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

CLASSEMENT ET VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des actifs et des passifs financiers selon leur classement dans les catégories définies par les normes relatives aux instruments financiers :

	À la juste valeur par le biais du résultat net		À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		Coût amorti ⁽¹⁾	Total
	Classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽¹⁾	Désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Au 30 juin 2026						
Actifs financiers						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	1 107 \$	16 \$	717 \$	— \$	5 848 \$	7 688 \$
Valeurs mobilières	28 703	21 500	56 355	978	38	107 574
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	—	—	—	—	31 134	31 134
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes de crédit	—	1 563	—	—	323 645	325 208
Actif net des fonds distincts	37 537	—	—	—	(129)	37 408
Autres actifs financiers						
Instruments financiers dérivés ⁽²⁾	13 381	—	—	—	—	13 381
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	—	—	—	—	6 428	6 428
Autres	—	—	—	—	2 680	2 680
Total des actifs financiers	80 728 \$	23 079 \$	57 072 \$	978 \$	369 644 \$	531 501 \$
Passifs financiers						
Dépôts	— \$	2 623 \$	— \$	— \$	345 085 \$	347 708 \$
Autres passifs financiers						
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	19 263	—	—	—	—	19 263
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	—	—	—	—	13 194	13 194
Instruments financiers dérivés ⁽²⁾	10 444	—	—	—	—	10 444
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières	—	—	—	—	19 585	19 585
Passif net des fonds distincts – Contrats d'investissement	—	—	—	—	33 853	33 853
Autres	31	—	—	—	7 561	7 592
Obligations subordonnées	—	—	—	—	5 026	5 026
Total des passifs financiers	29 738 \$	2 623 \$	— \$	— \$	424 304 \$	456 665 \$

⁽¹⁾ Au 30 juin 2026, la provision pour pertes de crédit sur les valeurs mobilières au « Coût amorti » est négligeable et la provision pour pertes de crédit sur les valeurs mobilières « Classées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » totalise 33 M\$. Des informations détaillées sur la provision pour pertes de crédit sur les prêts sont présentées à la note 5 « Prêts et provision pour pertes de crédit ».

⁽²⁾ Incluent des instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture d'un montant de 2 003 M\$ à l'actif et de 102 M\$ au passif.

NOTE 3 – VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

CLASSEMENT ET VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

	À la juste valeur par le biais du résultat net		À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		Coût amorti ⁽¹⁾	Total
	Classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽¹⁾	Désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Au 31 décembre 2025						
Actifs financiers						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	146 \$	32 \$	546 \$	— \$	5 124 \$	5 848 \$
Valeurs mobilières	25 370	21 014	58 169	1 082	42	105 677
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	—	—	—	—	22 809	22 809
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes de crédit	—	1 620	—	—	313 083	314 703
Actif net des fonds distincts	34 130	—	—	—	(51)	34 079
Autres actifs financiers						
Instruments financiers dérivés ⁽²⁾	10 862	—	—	—	—	10 862
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	—	—	—	—	3 030	3 030
Autres	—	—	—	—	2 486	2 486
Total des actifs financiers	70 508 \$	22 666 \$	58 715 \$	1 082 \$	346 523 \$	499 494 \$
Passifs financiers						
Dépôts	— \$	2 246 \$	— \$	— \$	327 248 \$	329 494 \$
Autres passifs financiers						
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	15 913	—	—	—	—	15 913
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	—	—	—	—	15 937	15 937
Instruments financiers dérivés ⁽²⁾	8 861	—	—	—	—	8 861
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières	—	—	—	—	14 357	14 357
Passif net des fonds distincts – Contrats d'investissement	—	—	—	—	30 496	30 496
Autres	36	—	—	—	6 864	6 900
Obligations subordonnées	—	—	—	—	4 810	4 810
Total des passifs financiers	24 810 \$	2 246 \$	— \$	— \$	399 712 \$	426 768 \$

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2025, la provision pour pertes de crédit sur les valeurs mobilières au « Coût amorti » est négligeable et la provision pour pertes de crédit sur les valeurs mobilières « Classées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » totalise 24 M\$. Des informations détaillées sur la provision pour pertes de crédit sur les prêts sont présentées à la note 5 « Prêts et provision pour pertes de crédit ».

⁽²⁾ Incluent des instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture d'un montant de 1 749 M\$ à l'actif et de 131 M\$ au passif.

Aucun reclassement significatif d'instruments financiers n'a été effectué au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2026 et de l'exercice terminé le 31 décembre 2025.

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

DÉTERMINATION DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Pour une description des techniques d'évaluation et des données utilisées pour déterminer la juste valeur des principaux instruments financiers, se référer à la note 2 « Méthodes comptables » des états financiers combinés annuels. Aucun changement important n'a été apporté à nos techniques d'évaluation de la juste valeur au cours du trimestre. Le Mouvement Desjardins a mis en place des contrôles et procédures afin de s'assurer que l'évaluation des instruments financiers est appropriée et fiable.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La valeur comptable de certains instruments financiers évalués au coût amorti n'est pas une approximation raisonnable de la juste valeur. Ces instruments financiers sont présentés dans le tableau suivant :

	Au 30 juin 2026		Au 31 décembre 2025	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers				
Valeurs mobilières	38 \$	33 \$	42 \$	37 \$
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes de crédit	323 645	323 616	313 083	313 581
Passifs financiers				
Dépôts	345 085	348 051	327 248	332 029
Obligations subordonnées	5 026	5 144	4 810	4 952
Autres passifs – Autres	1 727	1 691	1 735	1 722

HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS

L'évaluation de la juste valeur est établie en fonction d'une hiérarchie à trois niveaux. Se référer à la note 4 « Juste valeur des instruments financiers » des états financiers combinés annuels, qui contient une description de ces trois niveaux.

HIÉRARCHIE DES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2026, des actifs financiers d'un montant de 11 673 M\$, évalués à la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais du résultat global, ainsi que des engagements de 1 052 M\$ relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert, ont été transférés du niveau 2 au niveau 1 de la hiérarchie des justes valeurs. Au cours de la même période, des actifs financiers d'un montant de 6 120 M\$ classés selon les mêmes catégories, ainsi que des engagements de 89 M\$ relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert, ont été transférés du niveau 1 au niveau 2. Ces transferts résultent de l'obtention d'informations plus précises ou de nouvelles informations en lien avec les prix ou les données relatifs à l'évaluation de la juste valeur et de l'évolution du caractère actif du marché.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2025, aucun transfert significatif imputable à des changements touchant l'évaluation fondée sur des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques n'a été effectué entre les niveaux 1 et 2 de la hiérarchie des instruments évalués à la juste valeur.

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

HIÉRARCHIE DES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR (suite)

Les tableaux suivants présentent la hiérarchie des instruments financiers évalués à la juste valeur au bilan combiné :

Au 30 juin 2026	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	33 \$	1 090 \$	— \$	1 123 \$
Valeurs mobilières				
Créances émises ou garanties par des :				
Entités gouvernementales canadiennes	12 349	16	—	12 365
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	11 328	5 000	—	16 328
Corps scolaires ou publics au Canada	6	79	—	85
Administrations publiques à l'étranger	—	701	—	701
Autres titres de créance	9 404	3 272	475	13 151
Titres de participation	3 573	294	3 706	7 573
	36 660	9 362	4 181	50 203
Prêts				
Hypothécaires résidentiels	—	—	990	990
Aux entreprises et aux gouvernements	—	—	573	573
	—	—	1 563	1 563
Actif net des fonds distincts	8 271	28 408	858	37 537
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	—	347	—	347
Contrats de change	—	3 053	—	3 053
Autres contrats	—	9 981	—	9 981
	—	13 381	—	13 381
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	44 964	52 241	6 602	103 807
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	14	703	—	717
Valeurs mobilières				
Créances émises ou garanties par des :				
Entités gouvernementales canadiennes	6 629	9 470	—	16 099
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	23 976	5 128	—	29 104
Administrations publiques à l'étranger	—	153	—	153
Autres titres de créance	7 940	3 059	—	10 999
Titres de participation	908	—	70	978
	39 453	17 810	70	57 333
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	39 467	18 513	70	58 050
Total des actifs financiers	84 431 \$	70 754 \$	6 672 \$	161 857 \$
Passifs financiers				
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Dépôts	— \$	2 623 \$	— \$	2 623 \$
Autres passifs				
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	18 971	292	—	19 263
Autres	—	—	31	31
	18 971	2 915	31	21 917
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	—	380	—	380
Contrats de change	—	748	—	748
Autres contrats	—	9 316	—	9 316
	—	10 444	—	10 444
Total des passifs financiers	18 971 \$	13 359 \$	31 \$	32 361 \$

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

HIÉRARCHIE DES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR (suite)

Au 31 décembre 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	10 \$	168 \$	— \$	178 \$
Valeurs mobilières				
Créances émises ou garanties par des :				
Entités gouvernementales canadiennes	10 180	—	—	10 180
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	15 937	659	—	16 596
Corps scolaires ou publics au Canada	22	65	—	87
Administrations publiques à l'étranger	300	—	—	300
Autres titres de créance	428	11 953	435	12 816
Titres de participation	2 810	355	3 240	6 405
	29 677	13 032	3 675	46 384
Prêts				
Hypothécaires résidentiels	—	—	1 053	1 053
Aux entreprises et aux gouvernements	—	—	567	567
	—	—	1 620	1 620
Actif net des fonds distincts	8 974	24 356	800	34 130
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	—	285	—	285
Contrats de change	—	2 166	—	2 166
Autres contrats	—	8 411	—	8 411
	—	10 862	—	10 862
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	38 661	48 418	6 095	93 174
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	26	520	—	546
Valeurs mobilières				
Créances émises ou garanties par des :				
Entités gouvernementales canadiennes	13 053	9 111	—	22 164
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	21 835	3 910	—	25 745
Administrations publiques à l'étranger	138	—	—	138
Autres titres de créance	1 656	8 466	—	10 122
Titres de participation	1 010	—	72	1 082
	37 692	21 487	72	59 251
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	37 718	22 007	72	59 797
Total des actifs financiers	76 379 \$	70 425 \$	6 167 \$	152 971 \$
Passifs financiers				
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Dépôts	— \$	2 246 \$	— \$	2 246 \$
Autres passifs				
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	14 599	1 314	—	15 913
Autres	—	—	36	36
	14 599	3 560	36	18 195
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	—	365	—	365
Contrats de change	—	598	—	598
Autres contrats	—	7 898	—	7 898
	—	8 861	—	8 861
Total des passifs financiers	14 599 \$	12 421 \$	36 \$	27 056 \$

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS DANS LE NIVEAU 3

Le Mouvement Desjardins a mis en place divers contrôles et différentes procédures clés afin de s'assurer que l'évaluation des instruments financiers classés dans le niveau 3 est appropriée et fiable. Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2026, aucun changement important n'a été apporté aux contrôles et procédures clés, aux techniques d'évaluation, aux données non observables et aux intervalles de valeurs des données utilisées pour l'établissement de la juste valeur. Pour une description du processus d'évaluation des instruments financiers classés dans le niveau 3, se référer à la note 4 « Juste valeur des instruments financiers » des états financiers combinés annuels.

Variations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3

Les tableaux suivants présentent les variations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 de la hiérarchie, soit ceux dont la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation qui ne sont pas fondées principalement sur des données observables sur le marché :

	Solde au début de la période	Gains / pertes réalisés comptabilisés en résultat net ⁽¹⁾	Gains / pertes non réalisés comptabilisés en résultat net ⁽²⁾	Gains / pertes non réalisés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ⁽³⁾	Achats / Émissions / Autres	Ventes / Règlements / Autres	Solde à la fin de la période
Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2026							
Actifs financiers							
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net							
Valeurs mobilières							
Autres titres de créance							
Obligations hypothécaires	190 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	(9) \$	181 \$
Autres	245	—	16	—	47	(14)	294
Titres de participation	3 240	(2)	88	—	446	(66)	3 706
	3 675	(2)	104	—	493	(89)	4 181
Prêts							
Hypothécaires résidentiels	1 053	—	—	—	—	(63)	990
Aux entreprises et aux gouvernements	567	—	1	—	18	(13)	573
	1 620	—	1	—	18	(76)	1 563
Actif net des fonds distincts	800	—	16	—	54	(12)	858
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	6 095	(2)	121	—	565	(177)	6 602
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global							
Titres de participation	72	—	—	(2)	—	—	70
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	72	—	—	(2)	—	—	70
Total des actifs financiers	6 167 \$	(2) \$	121 \$	(2) \$	565 \$	(177) \$	6 672 \$
Passifs financiers							
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net							
Autres passifs – Autres							
Passif financier lié à des contreparties éventuelles	36 \$	— \$	9 \$	— \$	31 \$	(45) \$	31 \$
Total des passifs financiers	36 \$	— \$	9 \$	— \$	31 \$	(45) \$	31 \$

⁽¹⁾ Les gains ou pertes réalisés sur les actifs financiers classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés aux postes « Revenus (pertes) nets de placement d'assurance » et « Autres revenus (pertes) nets de placement » à l'état combiné du résultat.

⁽²⁾ Les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés aux postes « Revenus (pertes) nets de placement d'assurance » et « Autres revenus (pertes) nets de placement », alors que les gains ou pertes non réalisés sur les passifs financiers « Classés à la juste valeur par le biais du résultat net » sont comptabilisés au poste « Autres revenus – Autres » à l'état combiné du résultat.

⁽³⁾ Les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers « Classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets non réalisés » sur les titres d'emprunt à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, alors que les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers « Désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » sont comptabilisés au poste « Variation nette des gains et des pertes sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » à l'état combiné du résultat global.

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS DANS LE NIVEAU 3 (suite)

Variations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 (suite)

	Solde au début de la période	Gains / pertes réalisés comptabilisés en résultat net ⁽¹⁾	Gains / pertes non réalisés comptabilisés en résultat net ⁽²⁾	Gains / pertes non réalisés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ⁽³⁾	Transfert d'instruments vers (depuis) le niveau 3	Achats / Émissions / Autres	Ventes / Règlements / Autres	Solde à la fin de la période
Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2025								
Actifs financiers								
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net								
Valeurs mobilières								
Autres titres de créance								
Obligations hypothécaires	238 \$	— \$	2 \$	— \$	— \$	— \$	(13) \$	227 \$
Autres	178	—	6	—	—	41	(8)	217
Titres de participation	2 821	—	(5)	—	—	292	(38)	3 070
	3 237	—	3	—	—	333	(59)	3 514
Prêts								
Hypothécaires résidentiels	1 065	—	7	—	—	20	(22)	1 070
Aux entreprises et aux gouvernements	597	—	5	—	—	—	(11)	591
	1 662	—	12	—	—	20	(33)	1 661
Actif net des fonds distincts	751	4	(14)	—	(2)	163	(187)	715
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	5 650	4	1	—	(2)	516	(279)	5 890
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global								
Titres de participation	82	—	—	(19)	—	18	—	81
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	82	—	—	(19)	—	18	—	81
Total des actifs financiers	5 732 \$	4 \$	1 \$	(19) \$	(2) \$	534 \$	(279) \$	5 971 \$
Passifs financiers								
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net								
Autres passifs – Autres								
Passif financier lié à la contrepartie éventuelle	25 \$	— \$	11 \$	— \$	— \$	— \$	(13) \$	23 \$
Total des passifs financiers	25 \$	— \$	11 \$	— \$	— \$	— \$	(13) \$	23 \$

⁽¹⁾ Les gains ou pertes réalisés sur les actifs financiers classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés aux postes « Revenus (pertes) nets de placement d'assurance » et « Autres revenus (pertes) nets de placement » à l'état combiné du résultat.

⁽²⁾ Les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés aux postes « Revenus (pertes) nets de placement d'assurance » et « Autres revenus (pertes) nets de placement », alors que les gains ou pertes non réalisés sur les passifs financiers « Classés à la juste valeur par le biais du résultat net » sont comptabilisés au poste « Autres revenus – Autres » à l'état combiné du résultat.

⁽³⁾ Les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers « Classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets non réalisés » sur les titres d'emprunt à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, alors que les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers « Désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » sont comptabilisés au poste « Variation nette des gains et des pertes sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » à l'état combiné du résultat global.

NOTE 5 – PRÊTS ET PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT

EXPOSITION AU RISQUE DE CRÉDIT DES PRÊTS ET DES ÉLÉMENTS HORS BILAN

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable brute des prêts et le montant de l'exposition des éléments hors bilan pour lesquels le Mouvement Desjardins estime une provision pour pertes de crédit attendues en fonction de la qualité du crédit et de l'étape du modèle de dépréciation dans laquelle ils sont classés. Pour plus de renseignements sur la qualité du crédit selon les niveaux de risque, se référer au tableau 28 « Probabilités de défaut des particuliers par niveaux de risque » et au tableau 29 « Probabilités de défaut des entreprises, institutions financières et emprunteurs souverains par niveaux de risque » de la section 4.0 « Gestion des risques » du Rapport de gestion annuel 2025.

Prêts

Au 30 juin 2026	Non dépréciés		Dépréciés	Total
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	
Prêts hypothécaires résidentiels				
Excellent	60 168 \$	9 \$	— \$	60 177 \$
Très faible	84 901	724	—	85 625
Faible	50 397	3 612	—	54 009
Moyen	2 399	2 010	—	4 409
Élevé	8	768	—	776
Défaut	—	391	441	832
Total des prêts hypothécaires résidentiels assujettis aux pertes de crédit attendues	197 873 \$	7 514 \$	441 \$	205 828 \$
Prêts hypothécaires résidentiels à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾				990
Total des prêts hypothécaires résidentiels bruts	197 873 \$	7 514 \$	441 \$	206 818 \$
Provision pour pertes de crédit	(47)	(32)	(31)	(110)
Total des prêts hypothécaires résidentiels nets	197 826 \$	7 482 \$	410 \$	206 708 \$
Prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers				
Excellent	5 932 \$	— \$	— \$	5 932 \$
Très faible	6 301	3	—	6 304
Faible	8 109	727	—	8 836
Moyen	1 084	826	—	1 910
Élevé	16	1 169	—	1 185
Défaut	—	31	267	298
Total des prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers bruts	21 442 \$	2 756 \$	267 \$	24 465 \$
Provision pour pertes de crédit	(94)	(225)	(190)	(509)
Total des prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers nets	21 348 \$	2 531 \$	77 \$	23 956 \$
Prêts aux entreprises et aux gouvernements				
Risque acceptable				
Catégorie investissement	30 472 \$	176 \$	— \$	30 648 \$
Autre que catégorie investissement	51 385	5 798	—	57 183
Sous surveillance	2 251	2 633	—	4 884
En défaut	—	172	1 903	2 075
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements assujettis aux pertes de crédit attendues	84 108 \$	8 779 \$	1 903 \$	94 790 \$
Prêts aux entreprises et aux gouvernements à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾				573
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements bruts	84 108 \$	8 779 \$	1 903 \$	95 363 \$
Provision pour pertes de crédit	(209)	(163)	(447)	(819)
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements nets	83 899 \$	8 616 \$	1 456 \$	94 544 \$
Total des prêts bruts	303 423 \$	19 049 \$	2 611 \$	326 646 \$
Provision pour pertes de crédit	(350)	(420)	(668)	(1 438)
Total des prêts nets	303 073 \$	18 629 \$	1 943 \$	325 208 \$

⁽¹⁾ Les prêts à la juste valeur par le biais du résultat net ne sont pas assujettis aux pertes de crédit attendues.

NOTE 5 – PRÊTS ET PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT (suite)

EXPOSITION AU RISQUE DE CRÉDIT DES PRÊTS ET DES ÉLÉMENTS HORS BILAN (suite)

Prêts (suite)

Au 31 décembre 2025	Non dépréciés		Dépréciés	Total
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	
Prêts hypothécaires résidentiels				
Excellent	60 114 \$	18 \$	— \$	60 132 \$
Très faible	81 047	1 094	—	82 141
Faible	46 288	3 317	—	49 605
Moyen	2 298	1 982	—	4 280
Élevé	3	793	—	796
Défaut	—	423	446	869
Total des prêts hypothécaires résidentiels assujettis aux pertes de crédit attendues	189 750 \$	7 627 \$	446 \$	197 823 \$
Prêts hypothécaires résidentiels à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾				1 053
Total des prêts hypothécaires résidentiels bruts	189 750 \$	7 627 \$	446 \$	198 876 \$
Provision pour pertes de crédit	(43)	(29)	(33)	(105)
Total des prêts hypothécaires résidentiels nets	189 707 \$	7 598 \$	413 \$	198 771 \$
Prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers				
Excellent	5 613 \$	— \$	— \$	5 613 \$
Très faible	6 327	2	—	6 329
Faible	8 439	608	—	9 047
Moyen	1 087	746	—	1 833
Élevé	11	1 292	—	1 303
Défaut	—	34	267	301
Total des prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers bruts	21 477 \$	2 682 \$	267 \$	24 426 \$
Provision pour pertes de crédit	(105)	(232)	(190)	(527)
Total des prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers nets	21 372 \$	2 450 \$	77 \$	23 899 \$
Prêts aux entreprises et aux gouvernements				
Risque acceptable				
Catégorie investissement	29 629 \$	205 \$	— \$	29 834 \$
Autre que catégorie investissement	50 374	5 111	—	55 485
Sous surveillance	2 159	2 590	—	4 749
En défaut	—	172	1 968	2 140
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements assujettis aux pertes de crédit attendues	82 162 \$	8 078 \$	1 968 \$	92 208 \$
Prêts aux entreprises et aux gouvernements à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾				567
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements bruts	82 162 \$	8 078 \$	1 968 \$	92 775 \$
Provision pour pertes de crédit	(169)	(123)	(450)	(742)
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements nets	81 993 \$	7 955 \$	1 518 \$	92 033 \$
Total des prêts bruts	293 389 \$	18 387 \$	2 681 \$	316 077 \$
Provision pour pertes de crédit	(317)	(384)	(673)	(1 374)
Total des prêts nets	293 072 \$	18 003 \$	2 008 \$	314 703 \$

⁽¹⁾ Les prêts à la juste valeur par le biais du résultat net ne sont pas assujettis aux pertes de crédit attendues.

NOTE 5 – PRÊTS ET PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT (suite)

EXPOSITION AU RISQUE DE CRÉDIT DES PRÊTS ET DES ÉLÉMENTS HORS BILAN (suite)

Éléments hors bilan⁽¹⁾

Au 30 juin 2026	Non dépréciés		Dépréciés	Total
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	
Hypothécaires résidentiels, à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers				
Excellent	53 301 \$	— \$	— \$	53 301 \$
Très faible	26 212	19	—	26 231
Faible	9 911	568	—	10 479
Moyen	477	430	—	907
Élevé	7	221	—	228
Défaut	—	6	48	54
Total	89 908 \$	1 244 \$	48 \$	91 200 \$
Provision pour pertes de crédit	(42)	(23)	—	(65)
Total, déduction faite de la provision pour pertes de crédit	89 866 \$	1 221 \$	48 \$	91 135 \$
Entreprises et gouvernements				
Risque acceptable				
Catégorie investissement	40 703 \$	120 \$	— \$	40 823 \$
Autre que catégorie investissement	17 711	1 640	—	19 351
Sous surveillance	377	512	—	889
En défaut	—	16	374	390
Total	58 791 \$	2 288 \$	374 \$	61 453 \$
Provision pour pertes de crédit	(35)	(24)	—	(59)
Total, déduction faite de la provision pour pertes de crédit	58 756 \$	2 264 \$	374 \$	61 394 \$
Total des éléments hors bilan	148 699 \$	3 532 \$	422 \$	152 653 \$
Provision pour pertes de crédit	(77)	(47)	—	(124)
Total des éléments hors bilan, déduction faite de la provision pour pertes de crédit	148 622 \$	3 485 \$	422 \$	152 529 \$

Au 31 décembre 2025	Non dépréciés		Dépréciés	Total
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	
Hypothécaires résidentiels, à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers				
Excellent	52 313 \$	1 \$	— \$	52 314 \$
Très faible	25 677	10	—	25 687
Faible	9 568	509	—	10 077
Moyen	361	436	—	797
Élevé	7	228	—	235
Défaut	—	8	60	68
Total	87 926 \$	1 192 \$	60 \$	89 178 \$
Provision pour pertes de crédit	(43)	(22)	—	(65)
Total, déduction faite de la provision pour pertes de crédit	87 883 \$	1 170 \$	60 \$	89 113 \$
Entreprises et gouvernements				
Risque acceptable				
Catégorie investissement	38 178 \$	110 \$	— \$	38 288 \$
Autre que catégorie investissement	17 818	1 438	—	19 256
Sous surveillance	335	526	—	861
En défaut	—	12	465	477
Total	56 331 \$	2 086 \$	465 \$	58 882 \$
Provision pour pertes de crédit	(29)	(17)	—	(46)
Total, déduction faite de la provision pour pertes de crédit	56 302 \$	2 069 \$	465 \$	58 836 \$
Total des éléments hors bilan	144 257 \$	3 278 \$	525 \$	148 060 \$
Provision pour pertes de crédit	(72)	(39)	—	(111)
Total des éléments hors bilan, déduction faite de la provision pour pertes de crédit	144 185 \$	3 239 \$	525 \$	147 949 \$

⁽¹⁾ Les engagements de prêts pour lesquels le Mouvement Desjardins estime une provision pour pertes de crédit attendues sont composés des engagements de crédit et des lettres de crédit documentaires, alors que les garanties financières pour lesquelles il estime une provision pour pertes de crédit attendues sont composées des garanties et des lettres de crédit de soutien.

NOTE 5 – PRÊTS ET PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT (suite)

PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT

Les tableaux suivants présentent les variations du solde de la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts et les éléments hors bilan :

	Non dépréciés		Dépréciés	Provision pour pertes de crédit
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	
Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2026				
Hypothécaires résidentiels				
Solde au début de la période	47 \$	29 \$	33 \$	109 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit				
Transferts vers ⁽¹⁾ :				
Étape 1	12	(10)	(2)	—
Étape 2	(5)	9	(4)	—
Étape 3	—	(1)	1	—
Réévaluation nette due aux transferts ⁽²⁾	(4)	4	11	11
Changements des risques, paramètres et modèles ⁽³⁾	(10)	8	2	—
Nouveaux montages ou nouvelles acquisitions ⁽⁴⁾	15	—	—	15
Décomptabilisations et échéances ⁽⁵⁾	(4)	(4)	(8)	(16)
Octrois (remboursements) nets ⁽⁶⁾	—	(2)	—	(2)
	4	4	—	8
Radiations et recouvrements				
	—	—	—	—
Solde à la fin de la période	51 \$	33 \$	33 \$	117 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers				
Solde au début de la période	144 \$	254 \$	190 \$	588 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit				
Transferts vers ⁽¹⁾ :				
Étape 1	112	(102)	(10)	—
Étape 2	(35)	67	(32)	—
Étape 3	(1)	(30)	31	—
Réévaluation nette due aux transferts ⁽²⁾	(33)	28	170	165
Changements des risques, paramètres et modèles ⁽³⁾	(72)	57	102	87
Nouveaux montages ou nouvelles acquisitions ⁽⁴⁾	31	—	—	31
Décomptabilisations et échéances ⁽⁵⁾	(11)	(21)	(56)	(88)
Octrois (remboursements) nets ⁽⁶⁾	(3)	(6)	(1)	(10)
	(12)	(7)	204	185
Radiations et recouvrements				
	—	—	(206)	(206)
Solde à la fin de la période	132 \$	247 \$	188 \$	567 \$
Aux entreprises et aux gouvernements				
Solde au début de la période	198 \$	140 \$	450 \$	788 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit				
Transferts vers ⁽¹⁾ :				
Étape 1	32	(31)	(1)	—
Étape 2	(28)	38	(10)	—
Étape 3	(1)	(8)	9	—
Réévaluation nette due aux transferts ⁽²⁾	(15)	33	101	119
Changements des risques, paramètres et modèles ⁽³⁾	(12)	28	38	54
Nouveaux montages ou nouvelles acquisitions ⁽⁴⁾	104	—	—	104
Décomptabilisations et échéances ⁽⁵⁾	(42)	(15)	(25)	(82)
Octrois (remboursements) nets ⁽⁶⁾	8	2	(30)	(20)
	46	47	82	175
Radiations et recouvrements				
	—	—	(85)	(85)
Solde à la fin de la période	244 \$	187 \$	447 \$	878 \$
Total des soldes à la fin de la période	427 \$	467 \$	668 \$	1 562 \$
Composition				
Prêts	350 \$	420 \$	668 \$	1 438 \$
Éléments hors bilan ⁽⁷⁾	77	47	—	124

⁽¹⁾ Représentent les transferts d'une étape à l'autre avant la réévaluation des pertes de crédit attendues.

⁽²⁾ Représente la réévaluation de la provision pour pertes de crédit attendues en raison des transferts d'une étape à l'autre.

⁽³⁾ Représentent la variation de la provision due à des modifications des risques découlant de la modification des informations prospectives, du niveau de risque, des paramètres et des modèles, après les transferts d'une étape à l'autre.

⁽⁴⁾ Représentent l'augmentation de la provision pour les nouveaux montages ou les nouvelles acquisitions de la période, y compris les prêts pour lesquels il y a eu une décomptabilisation et une comptabilisation d'un nouvel actif à la suite d'une modification des conditions.

⁽⁵⁾ Représentent principalement la diminution de la provision pour les prêts entièrement remboursés, y compris les prêts pour lesquels il y a eu une décomptabilisation et une comptabilisation d'un nouvel actif à la suite d'une modification des conditions.

⁽⁶⁾ Représentent les variations de la provision liées aux octrois et aux remboursements sur les prêts en cours.

⁽⁷⁾ La provision pour pertes de crédit sur les éléments hors bilan est présentée dans les « Autres passifs – Autres » au bilan combiné.

NOTE 5 – PRÊTS ET PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT (suite)

PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT (suite)

	Non dépréciés		Dépréciés	Provision pour pertes de crédit
Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2025	Étape 1	Étape 2	Étape 3	
Hypothécaires résidentiels				
Solde au début de la période	42 \$	26 \$	30 \$	98 \$
<i>Dotation à la provision pour pertes de crédit</i>				
Transferts vers ⁽¹⁾ :				
Étape 1	13	(11)	(2)	—
Étape 2	(5)	8	(3)	—
Étape 3	—	(2)	2	—
Réévaluation nette due aux transferts ⁽²⁾	(4)	3	11	10
Changements des risques, paramètres et modèles ⁽³⁾	(11)	8	(1)	(4)
Nouveaux montages ou nouvelles acquisitions ⁽⁴⁾	13	—	—	13
Décomptabilisations et échéances ⁽⁵⁾	(3)	(4)	(8)	(15)
	3	2	(1)	4
Radiations et recouvrements	—	—	2	2
Solde à la fin de la période	45 \$	28 \$	31 \$	104 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers				
Solde au début de la période	150 \$	255 \$	165 \$	570 \$
<i>Dotation à la provision pour pertes de crédit</i>				
Transferts vers ⁽¹⁾ :				
Étape 1	129	(120)	(9)	—
Étape 2	(44)	73	(29)	—
Étape 3	(1)	(32)	33	—
Réévaluation nette due aux transferts ⁽²⁾	(38)	38	162	162
Changements des risques, paramètres et modèles ⁽³⁾	(72)	100	104	132
Nouveaux montages ou nouvelles acquisitions ⁽⁴⁾	40	—	—	40
Décomptabilisations et échéances ⁽⁵⁾	(12)	(26)	(47)	(85)
Octrois (remboursements) nets ⁽⁶⁾	(1)	(5)	—	(6)
	1	28	214	243
Radiations et recouvrements	—	—	(194)	(194)
Solde à la fin de la période	151 \$	283 \$	185 \$	619 \$
Aux entreprises et aux gouvernements				
Solde au début de la période	151 \$	181 \$	420 \$	752 \$
<i>Dotation à la provision pour pertes de crédit</i>				
Transferts vers ⁽¹⁾ :				
Étape 1	34	(33)	(1)	—
Étape 2	(25)	30	(5)	—
Étape 3	(2)	(12)	14	—
Réévaluation nette due aux transferts ⁽²⁾	(16)	30	94	108
Changements des risques, paramètres et modèles ⁽³⁾	—	(27)	75	48
Nouveaux montages ou nouvelles acquisitions ⁽⁴⁾	88	—	—	88
Décomptabilisations et échéances ⁽⁵⁾	(27)	(18)	(28)	(73)
Octrois (remboursements) nets ⁽⁶⁾	8	—	(11)	(3)
	60	(30)	138	168
Radiations et recouvrements	—	—	(11)	(11)
Solde à la fin de la période	211 \$	151 \$	547 \$	909 \$
Total des soldes à la fin de la période	407 \$	462 \$	763 \$	1 632 \$
Composition				
Prêts	329 \$	419 \$	763 \$	1 511 \$
Éléments hors bilan ⁽⁷⁾	78	43	—	121

⁽¹⁾ Représentent les transferts d'une étape à l'autre avant la réévaluation des pertes de crédit attendues.

⁽²⁾ Représente la réévaluation de la provision pour pertes de crédit attendues en raison des transferts d'une étape à l'autre.

⁽³⁾ Représentent la variation de la provision due à des modifications des risques découlant de la modification des informations prospectives, du niveau de risque, des paramètres et des modèles, après les transferts d'une étape à l'autre.

⁽⁴⁾ Représentent l'augmentation de la provision pour les nouveaux montages ou les nouvelles acquisitions de la période, y compris les prêts pour lesquels il y a eu une décomptabilisation et une comptabilisation d'un nouvel actif à la suite d'une modification des conditions.

⁽⁵⁾ Représentent principalement la diminution de la provision pour les prêts entièrement remboursés, y compris les prêts pour lesquels il y a eu une décomptabilisation et une comptabilisation d'un nouvel actif à la suite d'une modification des conditions.

⁽⁶⁾ Représentent les variations de la provision liées aux octrois et aux remboursements sur les prêts en cours.

⁽⁷⁾ La provision pour pertes de crédit sur les éléments hors bilan est présentée dans les « Autres passifs – Autres » au bilan combiné.

NOTE 5 – PRÊTS ET PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT (suite)

DONNÉES ET HYPOTHÈSES CLÉS

Les informations qui suivent constituent une mise à jour, depuis les derniers états financiers combinés annuels, des données et des hypothèses clés sur lesquelles repose l'évaluation de la provision pour pertes de crédit attendues. Pour plus de renseignements, se référer aux notes 2 « Méthodes comptables » et 7 « Prêts et provision pour pertes de crédit » des états financiers combinés annuels.

L'environnement macroéconomique reste hautement incertain, en particulier concernant l'évolution des relations commerciales avec les États-Unis, les tensions géopolitiques et le risque de correction boursière. La direction doit donc continuer de poser des jugements particulièrement complexes pour estimer la provision pour pertes de crédit attendues dans ce contexte. Des ajustements experts sont appliqués à l'évaluation de la provision pour pertes de crédit attendues afin de prendre en compte les facteurs de risque pertinents liés à l'environnement macroéconomique qui ne sont pas reflétés dans les modèles.

Les scénarios macroéconomiques établis pour les fins du calcul de la provision pour pertes de crédit attendues incluent les intervalles de valeur suivants sur l'horizon de projection pour les variables les plus significatives sur les paramètres de risque de crédit :

	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Période prévisionnelle restante	12 prochains mois	Période prévisionnelle restante	12 prochains mois	Période prévisionnelle restante
Au 30 juin 2026						
Variables macroéconomiques⁽¹⁾						
Produit intérieur brut (variation annualisée)	1,7 %	1,4 %	2,5 %	1,7 %	(3,0) %	1,7 %
Taux de chômage (moyenne)	5,6 %	4,7 %	5,3 %	3,9 %	7,7 %	6,7 %
Indice des prix à la consommation (variation annualisée)	1,8 %	1,9 %	2,3 %	2,0 %	2,4 %	2,3 %
Prix des maisons (variation annualisée)	2,5 %	3,2 %	5,1 %	4,0 %	(15,6) %	2,0 %
Écart de financement corporatif ⁽²⁾ (moyenne)	110 p.b.	120 p.b.	85 p.b.	85 p.b.	205 p.b.	152 p.b.
Indice boursier S&P/TSX ⁽²⁾ (variation annualisée)	8,0 %	9,1 %	15,7 %	10,1 %	(39,6) %	12,0 %

	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Période prévisionnelle restante	12 prochains mois	Période prévisionnelle restante	12 prochains mois	Période prévisionnelle restante
Au 31 décembre 2025						
Variables macroéconomiques⁽¹⁾						
Produit intérieur brut (variation annualisée)	1,7 %	1,5 %	2,6 %	1,8 %	(1,5) %	1,3 %
Taux de chômage (moyenne)	5,5 %	4,5 %	5,2 %	3,9 %	6,7 %	6,1 %
Indice des prix à la consommation (variation annualisée)	1,8 %	2,0 %	3,3 %	2,1 %	2,2 %	2,0 %
Prix des maisons (variation annualisée)	2,2 %	2,9 %	5,2 %	4,1 %	(13,2) %	1,4 %
Écart de financement corporatif ⁽²⁾ (moyenne)	106 p.b.	118 p.b.	90 p.b.	90 p.b.	195 p.b.	153 p.b.
Indice boursier S&P/TSX ⁽²⁾ (variation annualisée)	10,3 %	7,0 %	16,1 %	8,0 %	(35,5) %	10,7 %

⁽¹⁾ Toutes les variables macroéconomiques sont relatives à l'économie québécoise, sauf indication contraire.

⁽²⁾ Variables macroéconomiques relatives à l'économie canadienne.

NOTE 5 – PRÊTS ET PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT (suite)

DONNÉES ET HYPOTHÈSES CLÉS (suite)

Le scénario de base prévoit une accélération de la croissance économique au second semestre de 2026. Ce scénario suppose une stabilisation des tarifs douaniers, incluant le maintien d'exemptions pour les biens exportés par le Canada qui sont conformes aux règles de l'accord de libre-échange avec les États-Unis et le Mexique. Le taux de chômage au Québec devrait diminuer graduellement au cours des prochains trimestres. Il devrait repasser sous les 5 % en 2028, en raison de l'amélioration de l'économie, mais aussi d'une croissance plus faible du nombre de travailleurs disponibles. L'inflation devrait commencer à diminuer à l'été 2026 et converger vers 2 % d'ici quelques trimestres. La Banque du Canada devrait maintenir sa politique monétaire inchangée en 2026. Deux hausses de 25 points de base sont prévues pour le taux des fonds à un jour en 2027 en raison d'une économie plus robuste. Cela ramènerait la politique monétaire canadienne plus près de sa position neutre. L'élan du marché de l'habitation s'essouffle au Québec, mais les prix des propriétés devraient continuer de croître modérément.

Le scénario pessimiste est un scénario de récession. Celle-ci pourrait découler d'une nouvelle escalade des tensions commerciales, d'un choc pétrolier prolongé ou d'une plus forte volatilité des marchés financiers. Le PIB réel au Québec diminuerait de près de 3 % sur un horizon d'environ un an. Le taux de chômage augmenterait et il atteindrait un sommet de 8,3 % au Québec en 2027. Ce scénario fait aussi l'hypothèse que l'inflation augmenterait davantage à court terme en raison de nouveaux tarifs douaniers et d'un choc pétrolier prolongé. En conséquence, cela forcerait la Banque du Canada à relever à quelques reprises les taux d'intérêt en 2026. Le taux d'escompte atteindrait 3,50 % à la fin de l'année, puis il pourrait être réduit dès 2027 en raison des pressions désinflationnistes générées par la récession. Les prévisions pour le marché de l'habitation sont aussi plus pessimistes dans ce scénario. La plus grande incertitude, notamment sur le marché de l'emploi, contribuerait à affaiblir la demande et les prix pour les propriétés résidentielles. La diminution des prix au Québec pourrait avoisiner 20 %.

Quant au scénario optimiste, il mise essentiellement sur une économie plus vigoureuse que dans le scénario de base, notamment favorisée par l'abandon de la plupart des tarifs douaniers actuellement en place. Un rebond plus marqué des investissements et des gains de productivité aiderait à stimuler la croissance économique. D'autres éléments, comme une fin rapide et durable des conflits en Ukraine et au Moyen-Orient, pourraient aussi soutenir l'économie mondiale. Selon ce scénario, le taux de chômage pourrait descendre à moins de 4 % au Québec d'ici 2029. Les pressions inflationnistes seraient toutefois plus importantes que dans le scénario de base en raison d'une activité économique plus dynamique. La Banque du Canada pourrait devoir relever le taux d'escompte jusqu'à 3,75 % en 2027. À plus long terme, le taux d'escompte pourrait être ramené à 3,50 %, ce qui correspond au haut de la fourchette d'estimation du taux neutre de la Banque du Canada. Le prix moyen des maisons serait stimulé par un marché du travail plus vigoureux, mais freiné par les taux d'intérêt plus élevés. Au bout du compte, la croissance des prix des propriétés serait légèrement supérieure à ce qui est prévu dans le scénario de base.

L'évolution des perspectives économiques après le 30 juin 2026 sera prise en compte dans l'estimation de la provision pour pertes de crédit attendues des prochaines périodes.

ANALYSE DE SENSIBILITÉ DE LA PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT SUR LES PRÊTS NON DÉPRÉCIÉS

Scénarios

Le montant de la provision pour pertes de crédit attendues dépend de la probabilité d'occurrence associée à chaque scénario. Le tableau suivant compare la provision pour pertes de crédit au titre des prêts et éléments hors bilan non dépréciés à la date de clôture, qui tient compte de la pondération probabiliste des trois scénarios, avec la provision pour pertes de crédit qui serait obtenue si une pondération de 100 % était attribuée à chaque scénario individuellement.

	Provision pour pertes de crédit sur les prêts et éléments hors bilan non dépréciés	
	Au 30 juin 2026	Au 31 décembre 2025
Selon l'IFRS 9	894 \$	812 \$
Pondération de 100 % attribuée au scénario :		
De base	727 \$	730 \$
Optimiste	670	676
Pessimiste	1 366	1 078

Transferts entre les étapes

Le tableau suivant compare la provision pour pertes de crédit au titre des prêts et éléments hors bilan non dépréciés à la date de clôture avec la provision pour pertes de crédit qui serait obtenue si tous les prêts non dépréciés avaient été inclus à l'étape 1 du modèle de dépréciation.

	Provision pour pertes de crédit sur les prêts et éléments hors bilan non dépréciés	
	Au 30 juin 2026	Au 31 décembre 2025
Selon l'IFRS 9	894 \$	812 \$
Si la totalité des prêts et éléments hors bilan non dépréciés étaient inclus à l'étape 1	735 \$	674 \$

NOTE 6 – DÉPÔTS ET OBLIGATIONS SUBORDONNÉES

DÉPÔTS

Les dépôts se composent de dépôts à vue, de dépôts à préavis et de dépôts à terme. Les dépôts à vue sont des dépôts portant intérêt ou non, constitués principalement des comptes dotés du privilège de chèques, et pour lesquels le Mouvement Desjardins n'a pas le droit d'exiger un préavis de retrait. Les dépôts à préavis sont des dépôts portant intérêt, constitués principalement des comptes d'épargne, et pour lesquels le Mouvement Desjardins peut légalement exiger un préavis de retrait. Les dépôts à terme sont des dépôts portant intérêt, constitués principalement des comptes de dépôt à terme fixe, des certificats de placement garanti ou d'autres instruments du même type dont les termes varient généralement d'un jour à 10 ans, et qui viennent à échéance à une date prédéterminée.

Le tableau ci-dessous présente la composition des dépôts :

	Au 30 juin 2026				Au 31 décembre 2025			
	Dépôts à vue	Dépôts à préavis	Dépôts à terme	Total	Dépôts à vue	Dépôts à préavis	Dépôts à terme	Total
Particuliers	75 305 \$	4 036 \$	95 418 \$	174 759 \$	74 553 \$	4 102 \$	92 631 \$	171 286 \$
Entreprises et gouvernements	68 916	119	103 470	172 505	62 661	139	95 000	157 800
Institutions de dépôts	406	—	38	444	398	—	10	408
	144 627 \$	4 155 \$	198 926 \$	347 708 \$	137 612 \$	4 241 \$	187 641 \$	329 494 \$

OBLIGATIONS SUBORDONNÉES

Le 3 mars 2026, la Fédération a émis des billets subordonnés admissibles comme Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) pour un montant de 1 G\$. Les billets portent intérêt à un taux fixe annuel de 3,856 % pour les cinq premières années et à un taux annuel égal au taux CORRA (*Canadian Overnight Repo Rate Average*) composé quotidiennement, majoré de 1,28 % jusqu'à leur échéance le 3 mars 2036. Ces billets sont rachetables au gré de l'émetteur à compter du 3 mars 2031 sous réserve de conditions et d'approbation préalable de l'autorité réglementaire.

Le 28 mai 2026, la Fédération a racheté des billets subordonnés admissibles comme FPUNV d'un montant de 1 G\$, échéant le 28 mai 2031, à un prix correspondant à leur valeur nominale, majoré des intérêts courus et impayés jusqu'au 28 mai 2026, exclusivement.

Le 4 juin 2026, la Fédération a émis des billets subordonnés admissibles comme FPUNV pour un montant de 24 G de yens (JPY). Les billets portent intérêt à un taux fixe annuel de 2,901 % pour les cinq premières années et au taux swap semi-annuel TONA (*Tokyo Overnight Average Rate*) médian de terme de cinq ans majoré de 0,99 % jusqu'à leur échéance le 4 septembre 2036. Ces billets sont rachetables au gré de l'émetteur le 4 septembre 2031 sous réserve de conditions et d'approbation préalable de l'autorité réglementaire.

NOTE 7 – CONTRATS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE

COMPOSITION DES SOLDES AU BILAN

Sommaire du bilan

Le tableau suivant présente la composition des passifs des contrats d'assurance, ainsi que les actifs et passifs des contrats de réassurance :

	Au 30 juin 2026			Au 31 décembre 2025		
	Activités d'assurance de personnes	Activités d'assurance de dommages	Total	Activités d'assurance de personnes	Activités d'assurance de dommages	Total
Passifs des contrats d'assurance						
Passifs des contrats d'assurance, excluant l'actif au titre des frais d'acquisition ⁽¹⁾	27 349 \$	8 086 \$	35 435 \$	26 971 \$	7 824 \$	34 795 \$
Actif au titre des frais d'acquisition	(46)	—	(46)	(58)	—	(58)
	27 303 \$	8 086 \$	35 389 \$	26 913 \$	7 824 \$	34 737 \$
Actifs des contrats de réassurance	1 037 \$	778 \$	1 815 \$	992 \$	771 \$	1 763 \$
Passifs des contrats de réassurance	36 \$	— \$	36 \$	35 \$	— \$	35 \$

⁽¹⁾ Le solde relatif à l'assurance de personnes inclut un montant de 3 526 M\$ (3 547 M\$ au 31 décembre 2025) correspondant à l'obligation envers les titulaires de fonds distincts et un montant de 401 M\$ (417 M\$ au 31 décembre 2025) en lien avec les garanties des fonds distincts.

NOTE 7 – CONTRATS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE (suite)

RÉSULTATS FINANCIERS D'ASSURANCE

Charges financières et revenus de placement

Les tableaux suivants présentent les revenus financiers (charges financières) d'assurance et le rendement tiré des actifs détenus dans le cadre des activités d'assurance.

	2026			2025		
	Activités d'assurance de personnes	Activités d'assurance de dommages	Total	Activités d'assurance de personnes	Activités d'assurance de dommages	Total
Pour les périodes de trois mois terminées le 30 juin						
Rendement tiré des actifs détenus dans le cadre des activités d'assurance						
Revenus (pertes) nets de placement d'assurance						
Contrats d'assurance	797 \$	215 \$	1 012 \$	(44) \$	150 \$	106 \$
Contrats de fonds distincts	266	—	266	135	—	135
	1 063	215	1 278	91	150	241
Variation nette des gains et des pertes de placement d'assurance comptabilisés à l'état combiné du résultat global	30	35	65	48	11	59
	1 093	250	1 343	139	161	300
Revenus financiers (charges financières) d'assurance et de réassurance nets						
Revenus financiers (charges financières) d'assurance nets						
Intérêts capitalisés	(143)	(65)	(208)	(152)	(72)	(224)
Effet lié aux changements de taux d'actualisation et autres hypothèses financières	(449)	(39)	(488)	349	34	383
Variation de la juste valeur des actifs sous-jacents des contrats avec participation directe :						
Contrats d'assurance	(74)	—	(74)	(29)	—	(29)
Contrats de fonds distincts	(266)	—	(266)	(135)	—	(135)
Effet de l'atténuation des risques financiers	25	—	25	70	—	70
Autres	(14)	—	(14)	11	—	11
	(921)	(104)	(1 025)	114	(38)	76
Revenus financiers (charges financières) de réassurance nets						
Intérêts capitalisés	7	6	13	4	8	12
Effet lié aux changements de taux d'actualisation et autres hypothèses financières	20	3	23	(16)	(4)	(20)
Autres	—	—	—	3	—	3
	27	9	36	(9)	4	(5)
	(894)	(95)	(989)	105	(34)	71
Total	199 \$	155 \$	354 \$	244 \$	127 \$	371 \$
Composé de :						
Résultat financier d'assurance net à l'état combiné du résultat	169 \$	120 \$	289 \$	196 \$	116 \$	312 \$
Résultat financier d'assurance net à l'état combiné du résultat global	30	35	65	48	11	59

NOTE 7 – CONTRATS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE (suite)

RÉSULTATS FINANCIERS D'ASSURANCE (suite)

Charges financières et revenus de placement (suite)

	2026			2025		
	Activités d'assurance de personnes	Activités d'assurance de dommages	Total	Activités d'assurance de personnes	Activités d'assurance de dommages	Total
Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin						
Rendement tiré des actifs détenus dans le cadre des activités d'assurance						
Revenus (pertes) nets de placement d'assurance						
Contrats d'assurance	874 \$	343 \$	1 217 \$	392 \$	333 \$	725 \$
Contrats de fonds distincts	260	—	260	155	—	155
	1 134	343	1 477	547	333	880
Variation nette des gains et des pertes de placement d'assurance comptabilisés à l'état combiné du résultat global	—	—	—	63	19	82
	1 134	343	1 477	610	352	962
Revenus financiers (charges financières) d'assurance et de réassurance nets						
Revenus financiers (charges financières) d'assurance nets						
Intérêts capitalisés	(283)	(115)	(398)	(322)	(126)	(448)
Effet lié aux changements de taux d'actualisation et autres hypothèses financières	(318)	(16)	(334)	223	(30)	193
Variation de la juste valeur des actifs sous-jacents des contrats avec participation directe :						
Contrats d'assurance	(80)	—	(80)	(47)	—	(47)
Contrats de fonds distincts	(260)	—	(260)	(155)	—	(155)
Effet de l'atténuation des risques financiers	29	—	29	46	—	46
Autres	(24)	—	(24)	—	—	—
	(936)	(131)	(1 067)	(255)	(156)	(411)
Revenus financiers (charges financières) de réassurance nets						
Intérêts capitalisés	11	10	21	12	14	26
Effet lié aux changements de taux d'actualisation et autres hypothèses financières	16	1	17	(15)	3	(12)
Autres	—	—	—	3	—	3
	27	11	38	—	17	17
	(909)	(120)	(1 029)	(255)	(139)	(394)
Total	225 \$	223 \$	448 \$	355 \$	213 \$	568 \$
Composé de :						
Résultat financier d'assurance net à l'état combiné du résultat	225 \$	223 \$	448 \$	292 \$	194 \$	486 \$
Résultat financier d'assurance net à l'état combiné du résultat global	—	—	—	63	19	82

NOTE 7 – CONTRATS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE (suite)

RAPPROCHEMENTS DES PASSIFS DES CONTRATS D'ASSURANCE

Rapprochements des passifs des contrats d'assurance

Les tableaux suivants présentent le rapprochement entre le solde d'ouverture et le solde de clôture du passif au titre de la couverture restante et du passif au titre des sinistres survenus.

Activités d'assurance de personnes

	Couverture restante		Sinistres survenus Contrats évalués selon				
				Méthode de la répartition des primes			
	Excluant l'élément de perte	Élément de perte	Méthodes autres que la répartition des primes	Estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement – risque non financier		Total
Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2026							
Solde du passif au début de la période	21 665 \$	248 \$	373 \$	4 563 \$	122 \$		26 971 \$
Revenus des activités d'assurance							
Contrats évalués selon l'approche fondée sur la juste valeur	(526)	—	—	—	—		(526)
Autres contrats	(1 670)	—	—	—	—		(1 670)
	(2 196)	—	—	—	—		(2 196)
Charges afférentes aux activités d'assurance							
Charges de sinistres survenus et autres charges d'assurance engagées	—	(38)	574	1 096	1		1 633
Amortissement des frais d'acquisition	205	—	—	—	—		205
Pertes et reprises de pertes sur contrats déficitaires	—	44	—	—	—		44
	205	6	574	1 096	1		1 882
Résultat des activités d'assurance	(1 991)	6	574	1 096	1		(314)
Charges financières (revenus financiers) d'assurance nets	843	2	5	83	3		936
Total des éléments comptabilisés à l'état combiné du résultat	(1 148) \$	8 \$	579 \$	1 179 \$	4 \$		622 \$
Composants investissements	(1 168)	—	506	662	—		—
Flux de trésorerie							
Primes et autres sommes reçues	2 848	—	—	—	—		2 848
Frais d'acquisition payés	(276)	—	—	—	—		(276)
Sinistres et autres charges d'assurance payés (incluant les composants investissements)	—	—	(1 067)	(1 749)	—		(2 816)
Total des flux de trésorerie	2 572 \$	— \$	(1 067) \$	(1 749) \$	— \$		(244) \$
Solde du passif à la fin de la période	21 921 \$	256 \$	391 \$	4 655 \$	126 \$		27 349 \$

NOTE 7 – CONTRATS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE (suite)

Activités d'assurance de personnes (suite)

	Couverture restante		Sinistres survenus Contrats évalués selon			
				Méthode de la répartition des primes		
	Excluant l'élément de perte	Élément de perte	Méthodes autres que la répartition des primes	Estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement – risque non financier	Total
Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2025						
Solde du passif au début de la période	21 899 \$	209 \$	369 \$	4 420 \$	118 \$	27 015 \$
Revenus des activités d'assurance						
Contrats évalués selon l'approche fondée sur la juste valeur	(537)	—	—	—	—	(537)
Autres contrats	(1 605)	—	—	—	—	(1 605)
	(2 142)	—	—	—	—	(2 142)
Charges afférentes aux activités d'assurance						
Charges de sinistres survenus et autres charges d'assurance engagées	—	(25)	555	1 021	(1)	1 550
Amortissement des frais d'acquisition	196	—	—	—	—	196
Pertes et reprises de pertes sur contrats déficitaires	—	23	—	—	—	23
	196	(2)	555	1 021	(1)	1 769
Résultat des activités d'assurance	(1 946)	(2)	555	1 021	(1)	(373)
Charges financières (revenus financiers) d'assurance nets	169	4	4	76	2	255
Total des éléments comptabilisés à l'état combiné du résultat	(1 777) \$	2 \$	559 \$	1 097 \$	1 \$	(118) \$
Composants investissements	(1 054)	—	435	619	—	—
Flux de trésorerie						
Primes et autres sommes reçues	2 878	—	—	—	—	2 878
Frais d'acquisition payés	(276)	—	—	—	—	(276)
Sinistres et autres charges d'assurance payés (incluant les composants investissements)	—	—	(1 000)	(1 663)	—	(2 663)
Total des flux de trésorerie	2 602 \$	— \$	(1 000) \$	(1 663) \$	— \$	(61) \$
Solde du passif à la fin de la période	21 670 \$	211 \$	363 \$	4 473 \$	119 \$	26 836 \$

NOTE 7 – CONTRATS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE (suite)

Activités d'assurance de dommages

	Couverture restante		Sinistres survenus		Total
	Excluant l'élément de perte	Élément de perte	Estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement – risque non financier	
Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2026					
Solde du passif au début de la période	212 \$	257 \$	6 838 \$	517 \$	7 824 \$
Revenus des activités d'assurance	(4 071)	—	—	—	(4 071)
Charges afférentes aux activités d'assurance					
Charges de sinistres survenus et autres charges d'assurance engagées	—	(197)	2 875	104	2 782
Amortissement des frais d'acquisition	638	—	—	—	638
Variations liées aux sinistres survenus lors d'exercices antérieurs	—	—	(283)	(97)	(380)
Pertes et reprises de pertes sur contrats déficitaires	—	264	—	—	264
	638	67	2 592	7	3 304
Résultat des activités d'assurance	(3 433)	67	2 592	7	(767)
Charges financières (revenus financiers) d'assurance nets	—	—	122	9	131
Total des éléments comptabilisés à l'état combiné du résultat	(3 433) \$	67 \$	2 714 \$	16 \$	(636) \$
Flux de trésorerie					
Primes et autres sommes reçues	4 094	—	—	—	4 094
Frais d'acquisition payés	(672)	—	—	—	(672)
Sinistres et autres charges d'assurance payés (incluant les composants investissements)	—	—	(2 524)	—	(2 524)
Total des flux de trésorerie	3 422 \$	— \$	(2 524) \$	— \$	898 \$
Solde du passif à la fin de la période	201 \$	324 \$	7 028 \$	533 \$	8 086 \$

	Couverture restante		Sinistres survenus		Total
	Excluant l'élément de perte	Élément de perte	Estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement – risque non financier	
Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2025					
Solde du passif au début de la période	269 \$	196 \$	6 606 \$	505 \$	7 576 \$
Revenus des activités d'assurance	(3 890)	—	—	—	(3 890)
Charges afférentes aux activités d'assurance					
Charges de sinistres survenus et autres charges d'assurance engagées	—	(165)	2 706	94	2 635
Amortissement des frais d'acquisition	579	—	—	—	579
Variations liées aux sinistres survenus lors d'exercices antérieurs	—	—	(252)	(95)	(347)
Pertes et reprises de pertes sur contrats déficitaires	—	376	—	—	376
	579	211	2 454	(1)	3 243
Résultat des activités d'assurance	(3 311)	211	2 454	(1)	(647)
Charges financières (revenus financiers) d'assurance nets	—	—	145	11	156
Total des éléments comptabilisés à l'état combiné du résultat	(3 311) \$	211 \$	2 599 \$	10 \$	(491) \$
Flux de trésorerie					
Primes et autres sommes reçues	3 892	—	—	—	3 892
Frais d'acquisition payés	(588)	—	—	—	(588)
Sinistres et autres charges d'assurance payés (incluant les composants investissements)	—	—	(2 503)	—	(2 503)
Total des flux de trésorerie	3 304 \$	— \$	(2 503) \$	— \$	801 \$
Solde du passif à la fin de la période	262 \$	407 \$	6 702 \$	515 \$	7 886 \$

NOTE 7 – CONTRATS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE (suite)

Les tableaux suivants présentent le rapprochement entre le solde d'ouverture et le solde de clôture des composantes d'évaluation des passifs des contrats d'assurance non évalués selon la méthode de la répartition des primes.

Activités d'assurance de personnes

	Estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement – risque non financier	Marge sur services contractuels		Total
			Contrats évalués selon l'approche fondée sur la juste valeur	Autres contrats	
Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2026					
Solde du passif au début de la période	19 066 \$	774 \$	2 395 \$	204 \$	22 439 \$
Variations liées aux services rendus au cours de la période					
Montant de la marge sur services contractuels	—	—	(95)	(7)	(102)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour les risques expirés	—	(24)	—	—	(24)
Ajustements liés à l'expérience	(13)	—	—	—	(13)
	(13)	(24)	(95)	(7)	(139)
Variations liées aux services futurs					
Changements dans les estimations qui ajustent la marge sur services contractuels	(42)	(7)	62	(13)	—
Changements dans les estimations qui entraînent des pertes ou reprises de pertes sur contrats déficitaires	4	(1)	—	—	3
Contrats comptabilisés initialement au cours de la période	(59)	21	—	43	5
	(97)	13	62	30	8
Résultat des activités d'assurance	(110)	(11)	(33)	23	(131)
Charges financières (revenus financiers) d'assurance nets	799	26	22	4	851
Total des éléments comptabilisés à l'état combiné du résultat	689 \$	15 \$	(11) \$	27 \$	720 \$
Flux de trésorerie					
Primes et autres sommes reçues	748	—	—	—	748
Frais d'acquisition payés	(80)	—	—	—	(80)
Sinistres et autres charges d'assurance payés (incluant les composants investissements)	(1 068)	—	—	—	(1 068)
Total des flux de trésorerie	(400) \$	— \$	— \$	— \$	(400) \$
Solde du passif à la fin de la période	19 355 \$	789 \$	2 384 \$	231 \$	22 759 \$

NOTE 7 – CONTRATS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE (suite)

Activités d'assurance de personnes (suite)

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2025	Estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement – risque non financier	Marge sur services contractuels		Total
			Contrats évalués selon l'approche fondée sur la juste valeur	Autres contrats	
Solde du passif au début de la période	18 999 \$	785 \$	2 695 \$	143 \$	22 622 \$
Variations liées aux services rendus au cours de la période					
Montant de la marge sur services contractuels	—	—	(104)	(5)	(109)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour les risques expirés	—	(23)	—	—	(23)
Ajustements liés à l'expérience	(8)	—	—	—	(8)
	(8)	(23)	(104)	(5)	(140)
Variations liées aux services futurs					
Changements dans les estimations qui ajustent la marge sur services contractuels	(21)	11	20	(10)	—
Changements dans les estimations qui entraînent des pertes ou reprises de pertes sur contrats déficitaires	3	(1)	—	—	2
Contrats comptabilisés initialement au cours de la période	(61)	22	—	42	3
	(79)	32	20	32	5
Résultat des activités d'assurance	(87)	9	(84)	27	(135)
Charges financières (revenus financiers) d'assurance nets	152	(4)	25	3	176
Total des éléments comptabilisés à l'état combiné du résultat	65 \$	5 \$	(59) \$	30 \$	41 \$
Flux de trésorerie					
Primes et autres sommes reçues	859	—	—	—	859
Frais d'acquisition payés	(89)	—	—	—	(89)
Sinistres et autres charges d'assurance payés (incluant les composants investissements)	(1 000)	—	—	—	(1 000)
Total des flux de trésorerie	(230) \$	— \$	— \$	— \$	(230) \$
Solde du passif à la fin de la période	18 834 \$	790 \$	2 636 \$	173 \$	22 433 \$

NOTE 8 – CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Le tableau suivant présente les principaux éléments du poste « Cumul des autres éléments du résultat global » (nets d'impôts) :

	Au 30 juin 2026		Au 31 décembre 2025	
	Part revenant au Groupe	Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	Part revenant au Groupe	Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle
Éléments qui seront reclassés ultérieurement à l'état combiné du résultat				
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres d'emprunt classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽¹⁾	309 \$	3 \$	356 \$	4 \$
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	281	—	336	—
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur conversion d'un investissement net dans un établissement à l'étranger	12	—	—	—
Cumul des autres éléments du résultat global	602 \$	3 \$	692 \$	4 \$

⁽¹⁾ Tiennent compte d'une provision pour pertes de crédit de 33 M\$ au 30 juin 2026 (24 M\$ au 31 décembre 2025) sur les valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

NOTE 9 – GESTION DU CAPITAL

L'objectif du Mouvement Desjardins en matière de gestion du capital est de veiller à la santé financière et à la pérennité du Groupe coopératif Desjardins. Pour favoriser le maintien d'un niveau et d'une structure de fonds propres permettant de conserver la confiance des membres et clients et d'optimiser le coût financier du capital, l'organisation a une structure de capital cible qui tient compte des exigences réglementaires de l'industrie bancaire, des ambitions du Mouvement Desjardins quant au maintien de ses cotes de crédit ainsi que du profil de risque de l'organisation et de ses composantes. La structure cible est mise à jour en fonction de l'évolution des facteurs qui précèdent et approuvée annuellement par le conseil d'administration de la Fédération.

Les ratios de fonds propres du Mouvement Desjardins sont calculés selon la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital émise par l'AMF et applicable notamment aux coopératives de services financiers.

Désigné comme une institution financière d'importance systémique intérieure par l'AMF, le Mouvement Desjardins est assujéti à un supplément de fonds propres de 1,0 % et doit maintenir un ratio minimal de fonds propres de la catégorie 1A de 8,0 %. Son ratio de fonds propres de la catégorie 1 et son ratio du total des fonds propres doivent respectivement être supérieurs à 9,5 % et à 11,5 %. Ces ratios incluent une réserve de conservation de 2,5 %. Par ailleurs, l'AMF exige que le Mouvement Desjardins respecte un ratio de levier financier minimal de 3,5 %.

Le Mouvement Desjardins doit également satisfaire aux exigences de la Ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (Total Loss Absorbing Capacity ou TLAC) émise par l'AMF. Le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC sont calculés conformément à cette ligne directrice. Celle-ci s'applique au groupe de résolution qui est réputé être le Mouvement Desjardins excluant la CDO. Le Mouvement Desjardins doit maintenir un ratio TLAC d'au moins 21,5 % et un ratio de levier TLAC d'au moins 6,75 %.

Au 30 juin 2026, le Mouvement Desjardins respecte toutes les exigences réglementaires de l'AMF en matière de capital.

Le tableau suivant présente le solde des fonds propres réglementaires et de la capacité d'absorption des pertes (TLAC) disponible, les actifs pondérés en fonction des risques ainsi que les ratios réglementaires :

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 30 juin 2026	Au 31 décembre 2025
Fonds propres et autres instruments TLAC		
Fonds propres de la catégorie 1A	37 509 \$	36 468 \$
Fonds propres de la catégorie 1	37 509	36 468
Total des fonds propres	41 355	40 082
Capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) disponible ⁽¹⁾	56 498	53 170
Actifs pondérés en fonction des risques		
Risque de crédit	128 794	125 293
Risque de marché	5 807	4 504
Risque opérationnel	24 344	23 884
Total des actifs pondérés en fonction des risques	158 945 \$	153 681 \$
Total des actifs pondérés en fonction des risques aux fins du ratio TLAC⁽¹⁾	153 404	148 562
Exposition du ratio de levier	497 690	468 023
Exposition du ratio de levier TLAC⁽¹⁾	488 364	459 957
Ratios		
Fonds propres de la catégorie 1A	23,6 %	23,7 %
Fonds propres de la catégorie 1	23,6	23,7
Total des fonds propres	26,0	26,1
TLAC ⁽¹⁾	36,8	35,8
Levier	7,5	7,8
Levier TLAC ⁽¹⁾	11,6	11,6

⁽¹⁾ Donnée calculée au niveau du groupe de résolution qui est réputé être le Mouvement Desjardins excluant la CDO.

NOTE 10 – REVENU NET D'INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS (PERTES) NETS DE PLACEMENT

REVENU NET D'INTÉRÊTS

Le tableau suivant présente la ventilation du revenu net d'intérêts en fonction du classement des actifs et passifs financiers :

	Pour les périodes de trois mois terminées le 30 juin		Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin	
	2026	2025	2026	2025
Revenu d'intérêts sur les actifs financiers				
Au coût amorti	4 044 \$	3 880 \$	7 925 \$	7 714 \$
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	394	447	776	902
À la juste valeur par le biais du résultat net	188	142	342	274
	4 626	4 469	9 043	8 890
Frais d'intérêts sur les passifs financiers				
Au coût amorti	2 181	2 316	4 272	4 635
À la juste valeur par le biais du résultat net	146	129	285	264
	2 327	2 445	4 557	4 899
	2 299 \$	2 024 \$	4 486 \$	3 991 \$

AUTRES REVENUS (PERTES) NETS DE PLACEMENT

Les tableaux suivants présentent la ventilation des revenus (pertes) nets de placement en fonction du classement des actifs et passifs financiers :

	2026			2025		
	Produits nets d'intérêts et dividendes	Variation de juste valeur et autres	Total	Produits nets d'intérêts et dividendes	Variation de juste valeur et autres	Total
Pour les périodes de trois mois terminées le 30 juin						
Autres revenus (pertes) nets de placement sur les actifs et passifs financiers						
Classés à la juste valeur par le biais du résultat net	(1) \$	108 \$	107 \$	(18) \$	38 \$	20 \$
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	—	(121)	(121)	—	(43)	(43)
Classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	8	5	13	11	(9)	2
Au coût amorti et autres	(14)	—	(14)	(43)	—	(43)
	(7) \$	(8) \$	(15) \$	(50) \$	(14) \$	(64) \$

	2026			2025		
	Produits nets d'intérêts et dividendes	Variation de juste valeur et autres	Total	Produits nets d'intérêts et dividendes	Variation de juste valeur et autres	Total
Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin						
Autres revenus (pertes) nets de placement sur les actifs et passifs financiers						
Classés à la juste valeur par le biais du résultat net	(43) \$	206 \$	163 \$	(114) \$	243 \$	129 \$
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	—	(189)	(189)	—	(89)	(89)
Classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	18	35	53	21	(21)	—
Au coût amorti et autres	(14)	—	(14)	(43)	—	(43)
	(39) \$	52 \$	13 \$	(136) \$	133 \$	(3) \$

NOTE 11 – INFORMATION SECTORIELLE

RÉSULTATS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

Les tableaux suivants présentent un sommaire des résultats financiers du Mouvement Desjardins par secteurs d'activité :

	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine et Assurance de personnes		Assurance de dommages		Autres		Combiné	
Pour les périodes de trois mois terminées le 30 juin	2026	2025 ⁽¹⁾	2026	2025	2026	2025	2026	2025 ⁽¹⁾	2026	2025
Revenu net d'intérêts	2 201 \$	1 920 \$	92 \$	69 \$	— \$	— \$	6 \$	35 \$	2 299 \$	2 024 \$
Revenu net lié aux activités d'assurance	—	—	308	342	570	532	26	31	904	905
Autres revenus	680	672	891	695	(1)	(2)	(150)	(203)	1 420	1 162
Revenu net total	2 881	2 592	1 291	1 106	569	530	(118)	(137)	4 623	4 091
Dotation (recouvrement) à la provision pour pertes de crédit	157	214	6	(9)	2	(2)	—	—	165	203
Frais autres que d'intérêts nets	1 889	1 875	957	823	157	121	(170)	(128)	2 833	2 691
Excédents d'exploitation	835	503	328	292	410	411	52	(9)	1 625	1 197
Impôts sur les excédents	202	133	76	66	107	104	27	(6)	412	297
Excédents avant ristournes aux membres	633	370	252	226	303	307	25	(3)	1 213	900
Ristournes aux membres nettes de l'impôt recouvré	112	84	—	—	—	—	—	—	112	84
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	521 \$	286 \$	252 \$	226 \$	303 \$	307 \$	25 \$	(3) \$	1 101 \$	816 \$
dont :										
Part revenant au Groupe	521 \$	286 \$	250 \$	226 \$	271 \$	274 \$	25 \$	(3) \$	1 067 \$	783 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	—	—	2	—	32	33	—	—	34	33

⁽¹⁾ En 2026, des changements ont été apportés au modèle d'allocation du revenu net d'intérêts entre les secteurs. Pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2025, ces changements auraient résulté en une augmentation de 75 M\$ du « Revenu net d'intérêts » et une baisse de 35 M\$ des « Autres revenus » du secteur Particuliers et Entreprises, et d'une variation inverse des mêmes postes de la rubrique Autres. Les données comparatives n'ont pas été retraitées.

NOTE 11 – INFORMATION SECTORIELLE (suite)

RÉSULTATS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ (suite)

	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine et Assurance de personnes		Assurance de dommages		Autres		Combiné	
Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin	2026	2025 ⁽¹⁾	2026	2025	2026	2025	2026	2025 ⁽¹⁾	2026	2025
Revenu net d'intérêts	4 315 \$	3 738 \$	173 \$	138 \$	— \$	— \$	(2) \$	115 \$	4 486 \$	3 991 \$
Revenu net lié aux activités d'assurance	—	—	484	603	892	698	62	68	1 438	1 369
Autres revenus	1 363	1 342	1 676	1 387	(6)	(9)	(233)	(307)	2 800	2 413
Revenu net total	5 678	5 080	2 333	2 128	886	689	(173)	(124)	8 724	7 773
Dotation (recouvrement) à la provision pour pertes de crédit	367	415	9	(1)	1	(1)	—	—	377	413
Frais autres que d'intérêts nets	3 663	3 627	1 831	1 625	267	233	(311)	(291)	5 450	5 194
Excédents d'exploitation	1 648	1 038	493	504	618	457	138	167	2 897	2 166
Impôts sur les excédents	408	269	111	110	161	116	44	33	724	528
Excédents avant ristournes aux membres	1 240	769	382	394	457	341	94	134	2 173	1 638
Ristournes aux membres nettes de l'impôt recouvré	222	168	—	—	—	—	—	—	222	168
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	1 018 \$	601 \$	382 \$	394 \$	457 \$	341 \$	94 \$	134 \$	1 951 \$	1 470 \$
dont :										
Part revenant au Groupe	1 018 \$	601 \$	380 \$	394 \$	408 \$	303 \$	94 \$	134 \$	1 900 \$	1 432 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	—	—	2	—	49	38	—	—	51	38

⁽¹⁾ En 2026, des changements ont été apportés au modèle d'allocation du revenu net d'intérêts entre les secteurs. Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2025, ces changements auraient résulté en une augmentation de 160 M\$ du « Revenu net d'intérêts » et une baisse de 53 M\$ des « Autres revenus » du secteur Particuliers et Entreprises, et d'une variation inverse des mêmes postes de la rubrique Autres. Les données comparatives n'ont pas été retraitées.

ACTIFS SECTORIELS

	Particuliers et Entreprises	Gestion de patrimoine et Assurance de personnes	Assurance de dommages	Autres	Combiné
Au 30 juin 2026	401 941 \$	91 021 \$	14 491 \$	36 049 \$	543 502 \$
Au 31 décembre 2025	384 301 \$	82 940 \$	14 226 \$	28 775 \$	510 242 \$

NOTE 12 – ACQUISITION IMPORTANTE

Le 23 mars 2026, par l'entremise de Desjardins Gestion internationale d'actifs (DGIA), une filiale indirecte de la Fédération, le Mouvement Desjardins a complété l'acquisition de la totalité des actions en circulation de Guardian Capital Group Limited (Guardian), une société mondiale de gestion de placement desservant une clientèle institutionnelle, individuelle et privée, qui était cotée en bourse. Cette acquisition augmente les actifs sous gestion du Mouvement Desjardins, renforce sa présence sur le marché canadien de la gestion d'actifs et soutient son développement à l'international.

Cette transaction répond à la définition d'un regroupement d'entreprises et a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. La détermination de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris ainsi que de la contrepartie transférée demeure provisoire et pourrait être ajustée au cours de la période d'évaluation. Au 30 juin 2026, le Mouvement Desjardins a révisé la répartition du prix d'acquisition afin de refléter l'obtention de nouvelles informations sur des faits et circonstances qui existaient à la date d'acquisition et qui, si elles avaient été connues à cette date, auraient eu une incidence sur les montants initialement comptabilisés dans les états financiers combinés intermédiaires. En conséquence, certains montants présentés à titre provisoire ont été ajustés. La comptabilisation du regroupement d'entreprises sera complétée au cours des prochains trimestres.

L'estimation de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris à la date d'acquisition est présentée ci-dessous :

	Au 23 mars 2026		Au 23 mars 2026
	Données provisoires	Ajustement	Données mises à jour
Actifs identifiables nets acquis			
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	705 \$	88 \$	793 \$
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net	622	(100)	522
Actifs au titre de droits d'utilisation	47	—	47
Immobilisations corporelles	5	—	5
Immobilisations incorporelles	109	—	109
Actifs d'impôt différé	23	—	23
Participations dans les entreprises mises en équivalence	—	206	206
Autres actifs – Autres	106	—	106
Dépôts	(77)	—	(77)
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	(24)	—	(24)
Obligations locatives	(47)	—	(47)
Passifs d'impôt différé	(6)	—	(6)
Autres passifs – Autres	(226)	(194)	(420)
	1 237	—	1 237
Goodwill	434	—	434
Total des actifs identifiables nets acquis et goodwill	1 671 \$	— \$	1 671 \$
Contrepartie transférée			
Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	705 \$	88 \$	793 \$
Trésorerie nette utilisée pour l'acquisition	876	(88)	788
Émission d'actions ordinaires ⁽¹⁾	90	—	90
Contrepartie de l'acquisition	1 671 \$	— \$	1 671 \$

⁽¹⁾ DGIA a émis 994 447 actions ordinaires, d'une valeur totale de 90 M\$, représentant 10 % de ses actions avec droit de vote. La juste valeur des actions ordinaires émises en contrepartie a été déterminée selon l'approche par le marché, en utilisant des multiples observés pour des sociétés comparables.

Le goodwill est attribuable aux synergies devant résulter de l'acquisition de Guardian par le Mouvement Desjardins. Le goodwill n'est pas déductible aux fins de l'impôt.

Depuis l'acquisition, la contribution des activités de Guardian au « Revenu net total » du Mouvement Desjardins s'élève à 93 M\$. L'incidence de cette acquisition sur les « Excédents nets de la période après ristournes aux membres » n'est pas significative. Si l'acquisition avait eu lieu au début de l'exercice, la contribution de Guardian aurait fait augmenter le « Revenu net total » de 164 M\$ pour la période de six mois terminée le 30 juin 2026, sans incidence significative sur les « Excédents nets de la période après ristournes aux membres ».

Impact sur la détention dans les filiales

À la suite de l'émission d'actions par DGIA, les capitaux propres attribuables au Mouvement Desjardins ont augmenté de 23 M\$. Cette variation reflète l'effet de dilution résultant de la comptabilisation d'une participation ne donnant pas le contrôle. Cette opération constitue une transaction portant sur les capitaux propres. La quote-part cumulée des autres éléments du résultat global associée à la participation diluée a été réattribuée aux capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle.

INFORMATION GÉNÉRALE

100, rue des Commandeurs
Lévis (Québec)
G6V 7N5 Canada
Téléphone : 514 281-7000
www.desjardins.com

The English version of this quarterly report
is available upon request.